

LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON.

TOME TROISIÉME,

CONTENANT

Les Lettres à Me. de la Viesville, celles aux Dames de St. Louïs, & des Lettres de Direction à Me. de Maintenon.

NOUVELLE EDITION.



M. DCCLVIII.

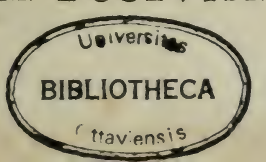


TABLE DES LETTRES

Contenues dans ce

TROISIÉME TOME.

LETTRES

DE MAD. DE MAINTENON

A Madame de la Viefville.

LET-

LETTRES

AUX DAMES DE ST. LOUIS.

LETTRES

De Direction

a Me. de Maintenon.

Fin de la Table.



LETTRES DE MADAME DE MAINTENON,

A Me. DE LA VIEFVILLE. *

LETTRE I.

Ce 17. Septembre 1705.

MR. Le Cardinal sort de ma chambre. Nous avons traite toutes vos affaires : il est d'avis que vous alliez à Gomer-Fontaines, puisque votre santé vous permet d'y observer la règle en arrivant : il consent à la croix, si votre Communauté le veut

† Abbesse de Gomer-Fontaines, élevée à St. Cyr.

abſolument. Il m'a appris que les Abbeſſes n'en reçoivent point à leur bénédiction : il approuve que j'écrive à Mr. de *Citeaux* : & je le ferai le plutôt qu'il me ſera poſſible. Si la Communauté n'a point ſigné les baux de vos terres, le marché eſt nul : il eſpère peu de choſe de la dette de Me. de *Grancey*. Il vous enverra chercher au premier jour ; mais il vous conſeille de l'en faire ſouvenir, car il eſt accablé d'affaires. Je ne ſçai ſi je vous retrouverai encore à St. Cyr, Samedi ou Dimanche : faites là-deſſus, Madame, tout ce qui vous convient : je ſuis ſans façons, vous m'écrirez tant qu'il vous plaira, & je ferai toujours tout ce qu'il me ſera poſſible pour avoir quelque part au bien que j'eſpère que Dieu fera par vous. Si quelque choſe peut vous convenir à St. Cyr, je vous l'offre de tout mon cœur. S'il y avoit quelque fille prête à être Religieuſe chez nous, je ſortirois de la règle en la laiſſant ſortir avant ſes vingt ans, & je payerois ſa penſion pendant le tems de ſon noviciat : mais peut-être jugerez-vous plus à propos de voir votre Communauté avant d'y mener perſonne. Vous pouvez, quand vous y ſerez, nous demander du ſecours pour vos penſionnaires :

res : vous ne ſerez jamais embarraſſée de celles que je vous donnerai, parce que je les renverrai quand elles vous déplairont. Je dicte cette lettre en m'habillant, afin que vous l'ayez plutôt. Je mets au nombre des complimens la maniére cérémonieuſe dont vous m'écrivez : que ce ſoit déſormais en billet comme je vous écris : point de commerce enſemble, à moins qu'il ne ſoit entiérement libre de part & d'autre.

Inſtruiſez-moi de tout ce qui ſe paſſera à votre entrée à Gomer-Fontaines. Ayez ſoin des filles que je vous confierai : traitez-les en mére, quelque jeune que vous ſoyez. Rien n'eſt égal à la politeſſe de Monſieur de *Cîteaux* : vous en jugerez par la lettre que je vous envoye. M. le Maréchal de *Noailles* me dira ce que c'eſt que l'Abbé de *la Charmoiſe*. Si j'ai contribué à vous donner un bon Confeſſeur, c'eſt aſſurément le plus grand ſervice que je pouvois vous rendre. Comptez, Madame, ſur tous ceux qui me ſeront poſſibles : votre maiſon deviendra pour moi un ſecond St. Cyr ; je ne vous parle point de l'eſtime & de la tendreſſe que j'ai pour vous : en pouvez-vous douter ?

LETTRE II.

Ce 5. Octobre 1705.

PLUT A DIEU que vos filles voulussent m'aimer & me croire ! nous ferions du bien : & je ne suis ici que pour cela. Prévenez bien nos filles sur les liaisons : si elles en faisoient, il faudroit les renvoyer au plutôt : rien n'est si dangereux dans les Communautés. Ces désordres, que vous me marquez, décourageroient une moindre vertu que la vôtre : portez votre fardeau, puisque c'est Dieu qui l'a lié.

Travaillez avec modération pour travailler long-tems. *D'Aumale* † doit se trouver heureuse que Dieu se serve si tôt d'elle. Faites vous aimer, & vous aurez tout fait.

Je ne vous passerai rien : je vous donnerai ce que je pourrai, & je pourrai peu de chose. Les filles de St. Cyr n'ont leurs mille écus qu'à vingt ans : c'est une de nos

† Mlle. d'*Aumale* étoit allée à Gomer-Fontaines, pour aider Me. de *Gomer-Fontaines* à y établir l'ordre & l'éducation de St. Cyr.

nos règles, & je n'en sors jamais. Si quelqu'une de vos Religieuses avoit quelque niéce à vous donner & qui fût pauvre, prenez-en deux, afin de gagner leur cœur par ces petits services; je payerai leur pension.

Ma premiére lettre est pour montrer à la Communauté, si vous le jugez à propos. Adieu: je suis bien lasse. J'embrasse d'*Aumale*: je la crois bien étonnée.

LETTRE III.

Ce 11. *Octobre* 1705.

JE suis ravie, Madame, de ce qu'on se souvient encore de moi à Gomer-Fontaines. Vous sçavez comme je vous ai parlé de vos Dames, & combien je m'intéresse à cette maison. Cet intérêt est encore devenu plus vif, depuis que j'ai vû une de mes élèves devenir leur Abbesse. Si elles veulent, Madame, j'espère que Dieu sera servi chez vous, & qu'elles répandront des principes de bonne éducation dans toute la Province.

Il est impossible que le spirituel & le temporel n'ayent souffert du long gouver-

nement d'une Abbesse dont l'esprit étoit affoibli. Dieu leur en donne une jeune, sage, bien intentionnée, que nous aiderons en tout.

Je ne sçavois point que Mlle. de *Blézel* fût demeurée à Paris : je crains fort que Mlle. d'*Aumale* n'ait trop de fatigue : je voudrois bien qu'on lui envoyat le secours que vous demandez, puisque vous m'assurez, Madame, que vos filles voyent les nôtres sans peine : car je ne voudrois point leur faire du bien malgré elles : & les Demoiselles de St. Cyr ne peuvent me plaire qu'en honorant vos Réligieuses, & en ne se scandalisant point de ce qui leur est nouveau : chaque maison a ses maniéres : ramenez donc mes enfans, si elles s'égarent.

LETTRE IV.

Ce 14. Octobre 1705.

JE vous ai répondu par avance que je suis très-mal habile en affaires. Faites vous un conseil de votre Confesseur, s'il est capable, & de quelque honnête homme de votre voisinage, s'il est fidèle.

dèle. N'avez-vous pas un Conſeil pour les petites affaires de la maiſon, compoſé des plus anciennes ? Réſervez vous toujours à vous la liberté de la déciſion : les moins capables ouvrent les bons avis : lorſqu'on s'éclaire mutuellement, celles, avec qui on a délibéré, ſe trouvent engagées à ſoutenir ce qu'on veut établir, mais qu'un Conſeil vous aide, & qu'il ne vous contraigne pas.

Je n'ai oſé prêcher vos filles, dès la premiére lettre : je crois n'y avoir rien mis qui puiſſe les fâcher.

J'ai oublié la lettre pour Mlle. de *Beauveau* † : c'eſt beaucoup qu'elle continue la penſion : on ne les augmente pas en ce tems-ci.

Je mande à Me. de *Fontaine* de vous envoyer vingt Louïs pour vos plus preſſans beſoins : vous me faites une grande pitié !

17. *Octobre* 1705.

J'ai tiré deux cent livres & ſans peine de M. le Cardinal de *Noailles*, deux cent de M. le Maréchal, deux cent de M. le Duc, deux cent de Me. la Ducheſſe de Bourgogne, & quatre cent du Roi : A 4 tout

† Fameuſe dévote.

tout cela fait quinze cent livres, qu'il faut épargner comme la derniére ressource, que vous trouverez en ce pays-ci: si j'avois pû mieux faire, ma chère enfant, je l'aurois fait.

Il faudra faire des cierges: il faudra filer vos habits: vous ne pouvez trop faire travailler vos filles: il faut les occuper & les réjouïr au-dedans pour les éloigner des parloirs, qui font la honte & le scandale de tous les Couvens. Je suis toujours ravie, quand j'entens dire aux Dames de *St. Louis* qu'elles seroient parfaitement heureuses, si les jours avoient deux heures de plus: nous ne les pouvons allonger: remplissons les du moins par de bonnes œuvres. En vous couchant, quel plaisir n'aurez-vous pas en repassant une journée où vous ne trouverez aucun vuide?

LETTRE V.

Ce 24. *Octobre* 1705.

D'OU vient votre silence, ma chère Abbesse? En vérité, j'étois bien en peine de ne plus entendre parler de vous: je vous avois pourtant écrit deux lettres

tres assez longues, & assez obligeantes.

Dès que vous êtes maîtresse des novices, vous avez raison de n'en pas vouloir d'autre : je ne pense pas que Me. de *Fontaine* vous soit d'un grand secours pour votre noviciat : vous avez vos constitutions, vos règles & vos coutumes, dont il ne faut pas nous écarter. N'y mettez point l'esprit de St. Cyr. Ce sont des obligations toutes différentes. Pour les choses générales qui conviennent à toutes les Religieuses, vous les trouverez en vous-même, comme l'éloignement du monde, le mépris pour les vanités, l'amour de la solitude, le désintéressement. Je ne suis guère entrée dans la raison de commencer votre noviciat promptement, de peur que nos filles ne se liassent avec les anciennes : vous n'en ferez point d'excellens sujets, si elles sont capables de prendre d'autres liaisons qu'avec vous. *La Gatine* m'a toujours paru une bonne fille : je connois davantage *Biezel*; elle s'est conduite comme une Sainte tant qu'elle a été au noviciat de St. Cyr, & quand elle en est sortie. Dès que je serai de retour, je vous chercherai des filles pour être Religieuses, & je vous enverrai *Martainville* pour aider à Mlle. d'*Aumale*.

Je suis ravie de ce que vous demandez conseil à votre Communauté : il faut aller là-dessus droit & simplement : rendez vous aux raisons qui vous convaincront : décidez par vous-même, quand vous trouverez un partage de sentimens. Je ne vous crois point intéressée, mais dans un grand besoin : j'ai voulu vous faire connoître d'abord ce que je puis & ne puis pas : je suis franche, j'aime qu'on le soit avec moi ; votre vertu m'a plus liée à vous que la qualité de fille de St. Cyr. Je voudrois vous aider à rétablir une maison qui édifiât l'Eglise, & toute la Province. Continuez vos priéres pour le Roi & pour la paix. Je prêcherai votre Communauté, puisque vous le voulez, dès que j'en trouverai l'occasion & le loisir. Je crois que vous devez jeûner selon votre obligation ; consultez M. le Cardinal de *Noailles* en quatre mots que vous m'enverrez, & où il faudra bien qu'il réponde. N'avez-vous pas vos coutumes dans vos maisons pour faire prendre vos austérités par degrés aux postulantes ?

Ne souffrez pas qu'on se décharge sur vous de tout ce qui embarrasse. M. de *Châlons* sçait bien que le Roi ne paye jamais les pensions, qu'il ne donne pour être Reli-

Religieuse, que le jour de la profession: après cela elles sont bien payées: & la plupart des Couvens s'en accommodent assez volontiers : mais, ma chère fille, ne prenez jamais, sous aucun prétexte, de médiocres sujets : renvoyez les Demoiselles de St. Cyr, quand vous ne croirez pas qu'elles seront de bonnes *Bernardines*? songez que vous en répondrez devant Dieu, qui ne recevra pour excuse ni les ménagemens pour Me. de *Maintenon*, ni la reconnoissance pour vos amis & vos bienfaiteurs.

J'appelle un bon sujet, une fille véritablement à Dieu, qui veut s'attacher à sa règle, qui renonce au monde, qui n'y conserve point de commerce, qui aime à obéir, qui a une bonne humeur, une conscience sans embarras, de la gayeté & du courage. *Du Blezel* ressemble sans doute à cela. Renvoyez-la, si je me trompe.

LETTRE VI.

Ce 2. *Novembre* 1705.

VOUS sçavez mieux que moi qu'il y a de la difference des jeûnes de rè-

gle à ceux de l'Eglise. Je viens d'envoyer votre lettre à Mr. le Cardinal. Je ne sçai si j'aurai bien suivi vos intentions dans ce que j'écris sur le Confesseur. S'il a une vraie pieté, il faut tâcher de le garder, quoiqu'il ait peu d'esprit. Rien n'est si difficile à trouver qu'un Confesseur à souhait. Vous êtes admirable de trouver que vos filles sont long-tems à revenir : je trouve que c'est beaucoup que vous puissiez envisager qu'elles reviendront.

N'abandonnez point à une autre les soins du noviciat. J'espère beaucoup de *du Blezel.* Elle n'a rien de brillant, mais toute la solidité possible : elle devoit être reçue ici, & nous vous la donnons. Que les Demoiselles que je vous prête, ne voyent point d'hommes ni au dedans, ni au dehors, afin qu'elles ne nous rapportent rien de mauvais : rendez-nous-les aussi pures que vous les recevez.

Choisissez parmi vos Bourgeois de Gisors quelque homme de confiance. Les personnes de condition sont ordinairement moins utiles.

Je suis bien édifiée de l'emploi de votre tems : je ne crois pas que vous en deviez faire davantage : vous vous devez au gouvernement de votre maison.

Ren-

Rendez vos récréations gaies & libres; on y viendra ; c'eſt un grand bien, qui détruit les amitiés particuliéres & contribue à l'union générale. J'embraſſe nos filles & les vôtres.

LETTRE VII.

Ce 5. Novembre 1705.

VOICI la réponſe que Mr. le Cardinal m'a faite pour vous.

„Pour la queſtion de ſes jeûnes, je „crois qu'elle doit ſupporter l'uſage relâ„ché de ſes Religieuſes dont l'âge & „l'ancienne habitude demandent cette to„lérance : mais pour elle, elle doit ſui„vre la pratique qu'elle a vue & ſuivie „dans l'Abbaye d'Argenſoles où elle a „pris la réforme, & l'établir pour les fil„les qu'elle recevra : le tout cependant „ſelon leur force & leur ſanté : car les Su„périeurs dans cet Ordre ont grand pou„voir ſur les jeûnes de régle.

J'ai un peu d'oppoſition à un Confeſſeur Religieux, parce que je crois que les bons n'aiment pas à ſortir de leurs cellules, & que les autres ſont dange-

gereux: deux Confesseurs dans votre maison partageront peut-être votre Communauté, ou seront jaloux l'un de l'autre.

Je ne sçai pourquoi vous êtes si frappée de ces Communions avant la Messe, car il me semble que Dieu pardonne aisément ce qui n'est pas volontaire, & que cet inconvénient cessera quand vos filles deviendront plus courageuses. Servez vous de gens que vous puissiez ôter quand il vous plaira, & suivez en tout les coutumes de votre Ordre.

N'est-ce pas aller bien vite que de donner le voile au bout de deux mois? & mettez-vous de la politique dans leur réception? Ne recevrez-vous pas la niéce de vos Religieuses, si c'est un bon sujet, & ne la renverrez-vous pas si elle n'est pas bonne? Allons droit, ma chère fille, en tout & par-tout, mais encore plus dans les grandes choses.

Vous ne sçauriez mieux faire que d'envoyer votre intriguante aux *Clairets*, & prendre en sa place une fille sage & édifiante. Il m'est revenu bien des choses suspectes de . . . .

Je voudrois bien que vous eussiez une bonne organiste; mais j'aimerois mieux que

que vous n'euſſiez point d'orgue, que d'avoir un mauvais ſujet dans votre maiſon: je ne connois point Me. des *Clairets*, ainſi je ne ſçaurois lui écrire: mais j'en ai tant ouï dire de bien, que je crois qu'un commerce avec elle peut vous être avantageux.

Mandez-moi, je vous en prie, comment vos penſionnaires ſont couchées.

J'ai mis entre les mains de Me. de *Fontaine* 1500. liv. que je vous ai promiſes, & 170. de plus, parce que le Roi donna quarante louïs, au lieu de quatre cent francs.

Vous devez être bien contente des moindres progrès que vous verrez: c'eſt beaucoup que vos filles ne s'oppoſent point au bien que vous voulez. Eſt-il vrai qu'il y en a qui vous ont été porter de l'argent après une conférence? Je ſuis bien fâchée que vous ſoyez voiſine de Me. *le Prince*: vous aurez de la peine à éviter les affaires avec ſes gens.

Vous voyez avec quelle régularité je vous répons, parce que je vous aime, & que je crois qu'il y a du bien à faire. J'embraſſe nos chères filles.

LET-

LETTRE VIII.

Ce 22. Novembre 1705.

JE ſuis fort aiſée à allarmer ſur la droiture des Religieuſes : elles ſont quelquefois ſujettes à ne la pas connoitre. Le Roi me conta, il y a deux jours, qu'il payoit la penſion de trois filles dans un Couvent : il en eſt mort une, il y a cinq ans, & ces bonnes filles reçoivent la penſion des trois : vous ne doutez pas qu'elles ne communient trois fois la ſemaine : voilà, ma chère fille, ce qui me donne tant d'envie de travailler à l'examen que vous ſçavez.

Malheur à vos Religieuſes quand la chair & le ſang leur fera recevoir de mauvais ſujets ! Je ſuis ravie que la novice, que vous venez de recevoir, ſoit bonne. J'ai été édifiée de ce qu'elle n'a point voulu être parée en prenant l'habit : ce n'eſt pas que je déſapprouve qu'on en uſe autrement en pluſieurs Couvens : ce ſont des coutumes qui ont leurs raiſons, & qui ne bleſſent point les loix de la Morale, comme le vol de nos saintes Religieuſes. Dieu

Dieu veuille que vous ne vous repentiez point d'avoir été si vîte pour nos filles de St. Cyr, reçues après deux mois de noviciat! Je suis ravie que vous les aimiez: mais cachez cette prédilection injurieuse pour les autres.

Je ne prétens pas vous avoir fait un présent de Mlle. d'*Aumale*: je vous l'ai prêtée, & je prétens bien la reprendre.

Pourquoi ne me mandez-vous pas positivement: J'ai reçu les 1670. liv. ou je ne les ai pas reçues? Etes-vous Normande? ne sçavez-vous point dire oui & non? Pour moi, je suis précise, & veux sçavoir mon compte.

Vous ne pouvez jamais vous donner toute entiére au gouvernement spirituel: il faudra toujours que vous vous mêliez du temporel. J'approuve tout-à-fait l'ordre que vous avez établi: les Abbesses n'ont pas accoutumé d'en user ainsi: elles regardent le bien de la maison comme leur propre bien: elles en disposent absolument sans en rendre compte à personne: il n'y a dans cette conduite ni pauvreté, ni obéïssance.

Avez-vous aussi la folie du chant, & serez-vous de ces Religieuses qui ont la poi-

poitrine bleſſée du chant d'obligation, & qui ſont très fortes pour chanter tout ce qui leur plait ? Vous m'allez trouver fort inhumaine : j'avoue que je fais grand cas de celles qui rempliſſent leurs devoirs, & qui ne cherchent rien de plus.

LETTRE IX.

Ce 28. *Novembre* 1705.

J'AI à répondre à deux de vos lettres, l'une du 23, l'autre du 24; vous aurez des miennes, tant qu'elles pourront vous être utiles. Je me borne à celles-là, & je vous conſeille de m'imiter. Je ſuis perſuadée que le ſilence des Religieuſes regarde les lettres comme la converſation : vous me trouverez peut-être un peu ſévère : mais tant que je ſerai en commerce avec vous, ma chère Abbeſſe, je vous dirai la vérité.

Je ſouhaite que les parens de vos penſionnaires conſentent à l'habit uniforme que vous voulez leur donner. Elles ſeront toujours aſſez bien vêtues, ſi elles ſont chaudement en Hiver, fraichement en Eté, & toujours des corps bien faits.

J'ai

J'ai envoyé votre lettre au P. de *la Chaise*: je souhaite qu'il donne quelque chose à la petite de *Levi*, afin que tout ne tombe pas sur le Roi. Il me paroit que malgré vos affaires vous vous divertissez un peu, & vous faites fort bien. Ce n'est pas à moi à inspirer la piété: mais c'est encore moins à vous à vous impatienter du peu de progrès que vous voyez dans vos filles: n'êtes-vous pas trop heureuse, en attendant mieux, qu'elles vous laissent faire, & qu'elles ne prennent pas en aversion les Demoiselles de St. Cyr? Priez beaucoup pour elles: donnez-leur un bon exemple: traitez-les avec douceur, & attendez tout le reste de Dieu. Si je puis obtenir une loterie pour vous, je n'y manquerai pas.

Croyez que vous êtes bien avec moi quand je vous appelle opiniâtre, & que je n'injurie que les personnes que j'aime. Je ne vois rien à répondre à la lettre du vingt-quatre, si ce n'est que l'ortographe va mieux, mais pas si bien que vous pensez.

Il ne faut pas que vous fassiez un grand fonds sur les secours de St. Cyr, parce qu'ils roulent sur ma vie, & qu'on ne vous peut donner les filles qu'à l'approche

che de vingt ans : encore eſt-ce une licence que les Dames de *St. Louïs* n'auront point après ma mort. Adieu, Madame, adieu, mes chères filles.

LETTRE X.

Ce 6. Decembre 1705.

J'AI à répondre à votre lettre du 2. Je crois M. l'Abbé de *Vaſſé* bien intentionné : mais tout ce qu'il penſe ſe réduit à me faire agir : & je ſçai mieux que lui ce qui me convient.

Pour répondre à la queſtion que vous me faites, il faudroit ſçavoir quelle eſt la faute & le caractère de la perſonne que vous voulez reprendre : la maxime de St. Cyr eſt de commencer toujours par la douceur.

Je vous envoye trois petites penſionnaires : l'une eſt un enfant dont j'ignore la naiſſance †: les deux autres ſont De-

† C'étoit un enfant de cinq ans, qu'elle trouva ſeul ſur ſon chemin, ayant ſeulement un billet qui marquoit ſon âge & ſon baptême. Me. de *Maintenon* s'en chargea : on lui faiſoit ſouvent de pareils préſens.

Demoiſelles : c'eſt en attendant qu'elles entrent à St. Cyr.

Soyez ponctuelle, je vous prie, nette & préciſe en affaires : adreſſez vous directement à moi. J'ai été deux mois à vous demander une adreſſe pour vous écrire : il y en a un que j'attens les noms des petites Demoiſelles que vous avez priſes. J'aime l'ordre : tous ces détails doivent être écrits ſur un livre. Je ne brule vos lettres qu'après y avoir répondu : & je ne paſſe pas un article. Ne vous amuſez point à me faire des complimens : tems perdu : tâchons de rétablir votre maiſon : j'eſpère vous donner un petit ſecours à la fin de Janvier, ou au commencement de Février.

LETTRE XI.

Ce 14. *Décembre* 1705.

VOUS avez raiſon d'être embarraſſée, Madame, & il eſt difficile d'établir la régularité d'une maiſon, ſans avoir des perſonnes de confiance. En général, il ne faut pas en mettre de jeunes à la porte, parce qu'elles ſont plus expoſées : mais

vous n'avez pas à choisir. Nos filles ne sont pas infidèles : mais elles peuvent aisément se gâter.

Je viens d'écrire à M. l'Abbé *Brunet* avec tout l'empressement dont je suis capable : vous êtes servie avec une ponctualité qui m'étonne moi-même : car je trouve toujours du tems pour vous. Il me paroit que Dieu vous protége particuliérement : Je lui demande pour vous que vous préfériez toujours le spirituel au temporel. Je vous dis ce que je pense ; mais je ne prétens pas vous gêner ni sur vos chants, ni en autre chose. Votre Maîtresse des Novices écrit de très-bon sens : lui ai-je répondu de même ? accoutumez-la à vous mêler de son Noviciat en la soutenant. On dit que vous veillez pour avoir plus de tems : je vous conjure, ma chère fille, de vous contenter de bien remplir vos journées. M. le Cardinal de *Noailles* a toujours la goute. Le Duc de *Noailles* s'en va en Roussillon pour servir en Espagne : priez pour eux.

LET-

LETTRE XII.

Ce 20. Décembre 1705.

CE n'eſt pas à ce que vous m'écrivez que je veux répondre aujourd'hui, mais à tout ce qui me revient de vous. Je vous conjure, ma chère fille, de profiter de mon expérience, & de ne vous laiſſer pas aller à tous les goûts de St. Cyr. On y a eu long-tems celui des manuſcrits : & ils nous y ont fait tant de mal, que nous avons été contraints de les proſcrire. J'ai dit qu'il ne falloit pas vous envoyer les *méditations* que vous demandez : toutes ces écritures-là ne ſont qu'une grande perte de tems : il y a tant de ſi bons livres, & il vous en faut ſi peu! Le Nouveau Teſtament, l'Imitation, Grenade, Rodriguez, St. François de Sales, le livre de votre Ordre, en voilà plus qu'il ne faut pour vous ſanctifier. Le long-tems que vous êtes à l'Egliſe, joint aux charges de votre maiſon, ne vous laiſſe guères de loiſir, & ce n'eſt pas un malheur : la lecture fait plus de mal que de bien aux filles.

les. Celles qui ſont ſimples ſe contentent des livres que j'ai marqués : & encore y en a-t-il qui en ſçavent faire un mauvais uſage. Les autres font les beaux eſprits, & excitent une curioſité inſatiable : nous avons éprouvé tous ces inconvéniens, & encore une fois, je voudrois bien que vous profitaſſiez de nos fautes.

N'êtes-vous point un peu indiſcrette de vouloir garder Mlle. d'*Aumale*, parce qu'elle vous eſt bonne, ſans penſer qu'elle nous l'eſt auſſi ? prenez donc votre réſolution, ma chère Abbeſſe, de me la renvoyer vers les jours gras.

Je vous conjure, ma chère fille, de marquer moins de goût pour St. Cyr : j'ai peur que vos anciennes ne vous haïſſent : marquez-leur de l'amitié : pour moi, j'en ai beaucoup pour elles : je meurs d'envie de vous aider à rétablir leur maiſon, & à aſſurer leur repos & leur ſalut.

LETTRE XIII.

Ce 31. Décembre.

CE ſera M. l'Abbé *Brunet* qui vous rendra ma lettre : vous ne pouvez, Ma-

Madame, prendre trop de confiance en lui : c'eſt un véritable Saint qui ne cherche que le ſalut des ames, & qui va vous trouver, rempli de zèle pour vous & pour votre Communauté. S'il comptoit les recommandations, je vous dirois qu'il a celle de M. le Cardinal & la mienne qui feroit des meilleures auprès de lui. Je ne ſçai ſi vos filles gouteront ſa ſimplicité. Je ſuis ſûre que celles de St. Cyr ſeroient ravies de le voir & de l'entendre; car, graces à Dieu, on n'eſt plus bel eſprit à St. Cyr : & l'on y a acquis le bon goût de la ſimplicité & de la ſolidité.

Il eſt très-aiſé de comprendre qu'on peut vous aimer : mais nos filles auroient grand tort, comme vous dites, de ſe faire Religieuſes pour l'amour de vous. Dieu ſeul mérite ce ſacrifice : Dieu ſeul peut en dédommager.

Mettez dans votre lettre à M. le Prince que vous auriez pu lui faire parler par M. le Cardinal de *Noailles* ou par Me. de *Maintenon*, mais que vous voulez tenir tout de ſa ſeule bonté. Si j'ai quelque pouvoir ſur vous, vous ne veillerez plus. Je ſerai charmée de vous trouver demain ici à la tête de mes chères filles,

qui me ſont doublement chères par la bonne conduite qu'elles ont auprès de vous.

LETTRE XIV.

Ce 6. Janvier 1706.

VOUS voulez que je prêche vos filles; je vous obéis ſimplement, mais je vous prie, que mes lettres ne ſoient point vuës; on ſe moqueroit de moi. Je ſuis très contente de la viſite que vous m'avez faite le premier jour de cette année. S'il y avoit quelque choſe qui déplût dans la lettre que j'écris à la Communauté, il n'y a qu'à la bruler: j'en écrirai une autre.

AUX DAMES DE L'ABBAYE DE GOMER-FONTAINE.

VOTRE amitié, Meſdames, me fait un ſenſible plaiſir, & m'autoriſe à vous parler [avec autant de liberté que je parle] à St. Cyr: il me ſemble qu'étant la mére de votre Abbeſſe, je ſuis en droit de vous

vous traiter comme mes filles. J'espère que vous bénirez Dieu de vous l'avoir envoyée, & que secourue par vos avis & par votre zèle, votre maison sera l'exemple & l'édification des autres. Je sçai que la régularité ne peut se soutenir quand le temporel manque, & qu'il faut que vous receviez vos pressans besoins de vos parens, quand votre Communauté ne vous les donne pas : terrible compte pour celles qui ont ruiné la maison & dissipé les dots des Religieuses : elles ont à répondre de tous les maux qui ont suivi ce manque de conduite. Je vous aiderai à vous remettre dans la règle, dont le besoin vous a peut-être forcées de sortir. Je prie Dieu de vous donner son Esprit, & de vous éloigner de celui qui règne en quelques Abbayes, du goût du monde qu'elles croyent heureux, parce qu'elles ne le connoissent pas, de l'envie d'être visitées dont ce même monde se moque, car tout corrompu qu'il est, il est sévère du désir de s'accroître & de s'enrichir, entiérement opposé au vœu de pauvreté, de la vanité qui se glorifie de sa naissance & des biens des parens, de la curiosité qui fait qu'on voudroit tout connoître & tout sçavoir pour briller au parloir qu'on devroit haïr com-

me la cauſe de tous les déſordres des Couvens, du plaiſir de recevoir & de faire des préſens, commerce défendu à celles qui ſont mortes au monde, ſi leur ſacrifice n'eſt pas une vaine cérémonie. Voilà ce que je demande pour vous, Meſdames, dans l'eſpérance que vous demanderez pour moi ce que vous croyez qui m'eſt néceſſaire. Je demande encore que vous ſoyez de dignes filles de vos ſaints Inſtituteurs, que vous ſoyez la conſolation & la joie de votre Abbeſſe, que vous lui aidiez à rétablir votre maiſon, que vous ne ſoyez toutes qu'un cœur & qu'une ame, que vous trouviez vos plaiſirs parmi vous, que vos récréations ſoient communes, innocentes, ſimples; que vous haïſſiez le monde autant que Notre Seigneur le hait, que vous n'eſtimiez que la pieté, que vous me croyiez autant &c.

LETTRE XV.

Ce 15. Janvier.

J'AI reçu hier, Madame, votre lettre du 13, elle contient bien des choſes dont je ne ſuis point contente. Il y a deux pa-

pages de louanges, & il n'en falloit pas un mot. Vous montrez les lettres que j'écris à votre Communauté. Je fais simplement ce que vous désirez de moi pour vous aider. & vous renvoyez ma lettre à M. le Cardinal, & vous souffrez qu'elle coure dans vos Convens. Je ne suis pas fâchée que vous me donniez un grand ridicule: mais je le suis fort de ce que vous ne gardez pas pour vous seule ce que je fais pour vous seule.

Je crois qu'une Communauté peut mettre à une loterie, mais qu'une Religieuse ne le peut pas. J'y ai mis pour vous: consultez M. l'Abbé *Brunet*. Je ne sçaurois encore écrire de ma main: mais vous ne vous plaindrez pas de mon Sécretaire *.

LETTRE XVI.

Ce 5. *Février* 1706.

IL est vrai, Madame, que j'ai été tout à fait fâchée contre vous: je vous rede-

* Cette lettre est écrite de la main de Me. la Duchesse de *Bourgogne*, qui pour former son stile se prêtoit volontiers à cet exercice. Un jour Me. de *Maintenon* ayant préferé Mlle. d'*Aumale*, la Princesse lui dit: » *Adelaïde de Savoye* » n'est-elle pas assez bonne Demoiselle pour » vous servir.

mandois Mlle. d'*Aumale* d'une maniére ſi preſſante, elle m'étoit ſi néceſſaire alors, que je croyois que vous me deviez cette complaiſance. Elle m'aſſure que vous n'avez pas héſité, dès la premiére lettre: mais en vérité, elle ne me paroit guère croyable ſur votre chapitre. Vous aurez vu que je vous ai ſoupçonnée d'avoir feint de n'avoir pas reçu mes lettres. Je ſerois très-bleſſée que vous euſſiez ces détours: je ne vous laiſſerai rien paſſer ſans vous le dire: car l'ouvrage de votre perfection eſt ſi avancé que je voudrois aider à l'achever. Tout ce que Mlle. d'*Aumale* me raconte de vos Religieuſes me les fait aimer tendrement. On n'eſt pas mauvais quand on prend le bien ſi facilement. Vous ſeriez bien ingrate, Madame, ſi vous ne remerciiez Dieu de ce qu'il fait pour vous! Il y a bien des maiſons où l'on n'en auroit pas tant fait en dix ans. Je crois que vous devez vous délivrer du ſeul mauvais eſprit que vous ayez. Ce que Mlle. d'*Aumale* m'a dit de l'attachement des filles de Saint Cyr pour vous, eſt ce que j'ai appréhendé, quand je les ai vues aller ſi vite: elles ſeront bien malheureuſes ſi elles ſe font Religieuſes pour vous: vous pouvez leur manquer en bien

des façons : n'oubliez rien, pour les élever à Dieu, le seul qui ne nous manque jamais.

LETTRE XVII.

Ce 23. Février 1706.

C'EST la folie de tout ce qui a été élevé à St. Cyr d'aimer mon écriture : il faut pourtant s'accoutumer à s'en passer : & il me semble que mon Sécretaire vous est assez agréable pour que vous soyez contente de ce que je vous dirai par lui : j'ai beaucoup de peine à écrire : je ne desespère pourtant pas de le pouvoir faire encore quelquefois. Je vous ai soupçonnée de finesse : je suis bien aise de m'être trompée. Quoique vous ne soyez pas bien vieille, je vous crois assez versée dans la spiritualité pour sçavoir que ce n'est pas le goût qu'on trouve dans la dévotion qui en fait la solidité. Tant que vous ferez ce que vous devez, vous serez assurément fort agréable à Dieu, & vous le sçavez mieux que moi. Vous aurez souvent à consoler des filles là-dessus. Nous serions tous bien malheureux, si notre sa-

lui dépendoit d'une ferveur fenfible qui ne dépend pas de nous.

M. de *Chamillard* vient de me mander que je toucherois Lundi les fept mille francs que je lui ai demandés pour vous. Entre les mains de qui voulez-vous que je les mette ? Employez cette fomme bien utilement ; vous n'en toucherez guère de plus grande, felon les apparences. Ne vous mettez point en tête de faire des affaires ; elles font très difficiles, & la plupart injuftes ; je le connois fi bien, que je n'ai pas penfé autre chofe qu'à demander cette fomme tout franchement à M. de *Chamillard*, ce que je n'ai jamais fait depuis que je fuis à la Cour ; mais j'ai cru faire un bien en vous aidant à rétablir votre maifon. Tout ce que je vous dis là n'eft pas pour m'attirer des remercimens, mais pour vous faire voir que les fecours font difficiles, & que c'eft le dernier de cette forte-là que je vous donnerai. Je me contenterai de payer bien réguliérement les penfions de toutes mes filles, dont le nombre va bien augmenter, fi Mlle. d'*Aumale* continue : car elle ne fonge qu'à en débaucher à St. Cyr.

Quand je vous ai parlé fur les récréations, j'ai cru que vos filles les faifoient en

en commun: il ne faut pas les y forcer, mais comptez, que c'est un très-grand bien & une grande régularité. Si j'ai fait du bien à St. Cyr, c'est par l'assiduité que j'ai eue à leurs récréations: c'est-là qu'on se fait aimer par la complaisance; c'est-là qu'on les connoit, & qu'on les réjouït; c'est-là qu'on jette, en passant, des maximes qui font plus d'impression que ce qu'on dit dans des exhortations préparées; c'est-là ce qui lie la Supérieure avec ses filles: c'est-là ce qui met l'union dans une maison; c'est ce qui en ôte les partialités, les entretiens particuliers, les dangereux épanchemens de cœur, & les murmures plus dangereux encore. Quand les filles se sont débandé la tête deux heures par jour, elles ne sont pas pressées de chercher d'autres délassemens. Et combien une Supérieure n'y pratique-t-elle pas de vertus par les travers d'esprit qu'elle trouve & qu'elle supporte?

LETTRE XVIII.

Ce 4. Mars 1706.

VOUS me trouverez encore plus opiniâtre sur les grandes pensionnaires : il vaudroit mieux que la moitié de votre maison fût vuide, que d'avoir des sujets dangereux, & les grandes filles sont si fort sur ce pied-là, que les Evêques sont contraints de les défendre dans tous les Couvens : j'excepte de cette règle les personnes qui par leur âge voudroient faire une véritable retraite & une entiére séparation du monde ; mais pour celles qui s'ajustent, qui vont au parloir, qui s'ennuyent, qui reçoivent vos Religieuses dans leurs chambres, nul intérêt ne doit vous les faire souffrir.

Si pour payer vos dettes, vous vendez les contrats de vos filles, vous faites une injustice & une imprudence ; une injustice, en les mettant en péril de manquer de tout, & de retourner chez leurs parens, si votre maison achève de se ruiner ; une imprudence, en ne vous faisant pas de leurs dots un revenu qui est

eſt le véritable bien des particuliers & du général de la Communauté. Je ſçai que les Couvens ne s'en font point un ſcrupule, & que la plaiſanterie eſt de dire qu'ils mangent tous les ans une ou deux filles: mais au jour du Jugement, on ne plaiſante point; & voilà de ces péchés que je voulois mettre dans l'examen que je projettois. Ne nous contentons pas d'avoir de la droiture dans nos diſcours, ma chère fille, ayons-en dans toute notre conduite, & ne nous laiſſons pas emporter au torrent de la coutume, qui n'excuſera perſonne devant Dieu.

Je ne ſuis pas plus capable de juger des attraits que des vocations. Mais je crois qu'il ne faut rien forcer, ni précipiter. Vous travaillez trop, vous ne dormez pas aſſez: Mr. *Fagon* n'a pas de remède contre une telle conduite. Eſt-il poſſible que vous ſoyez encore aſſez enfant pour vouloir de mon écriture, au préjudice de ma ſanté? cela eſt bon pour une Demoiſelle de St. Cyr, mais une vénérable Abbeſſe! .... Il faut pourtant en venir à cette écriture ſi chérie, pour vous dire que je vous aime tendrement. Voilà une lettre pour

MADEMOISELLE DE CHAMPLEBON *.

Puiſque Dieu vous a rendu la ſanté à Gomer-Fontaines, & en même tems donné l'envie d'y demeurer, apparemment, ma chère fille, c'eſt-là qu'il vous veut. Penſez-y bien encore avant de vous y engager; & ſi votre vocation continue, faites votre ſacrifice; mais faites le tout entier, je vous en conjure; que ce ne ſoit pas une ſimple cérémonie, comme font beaucoup de Religieuſes: mourez au monde; ne le reprenez pas au parloir, après l'avoir renoncé à la grille: haïſſez-le, comme l'ennemi de Notre Seigneur; il eſt déja condamné à cauſe de ſes ſcandales: mépriſez ſes vanités, ſes maximes, & tâchez en tout de juger par rapport à l'Evangile. Les Religieuſes ſont ſujettes à croire le monde aimable, elles en adorent la pompe, la magnificence, les parures; & ce monde même, ſcandaliſé du peu de piété qu'elles montrent, eſt tout étonné de plaire tant encore.

* *Muzard de Champlebon* née en 1686.

LET-

LETTRE XIX.

Ce 25. Mai 1706.

MADAME de *Barneval*, mére des deux petites Irlandoises que je vous ai envoyées, voudroit bien se retirer avec elles auprès de vous. C'est une femme de qualité par elle-même & par son mari; elle aime fort les Couvens, & y a toujours été quand son mari alloit à l'armée. Aujourdhui elle refuse tous les autres partis qu'on lui propose; elle est encore jeune, bien faite, fort estimée à la Cour d'Angleterre: la misère lui est toute nouvelle; d'un état fort commode, elle passe subitement à la plus grande indigence; elle ne peut donner que 400. liv. de pension † pour elle & pour une femme de chambre dont elle ne sçauroit encore se passer. Voyez, Madame, ce que vous voulez faire là-dessus, & croyez que je serai aussi contente d'un refus que d'un consentement; mais si vous la recevez, marquez bien tou-

† C'étoit Me. de *Maintenon* qui payoit cette pension.

toutes les conditions du marché; après tout, ce ne seroit pas un lien indissoluble.

Allez droit, ma chère Abbesse : n'ayez pas tort : après cela, souffrez en paix le mal qu'on dira de vous, la vérité n'est pas long-tems étouffée.

Vous ne serez point grondée de me parler en faveur de M. de *Beaulieu*; mais je ne puis rien pour lui; je me suis fait une loi de ne point demander de Bénéfices; & si je demandois celui-ci, je ne l'obtiendrois pas: c'est à votre saint Cardinal à en solliciter pour lui, ou à lui en donner; chacun son rôle.

Les vers, qu'on a faits contre vous, Madame, sont à votre louange; heureux ceux qui souffrent pour la justice!

Je suis très-fâchée du désordre qui est chez vous; mais je n'en suis point surprise; il n'y a qu'une extrême régularité qui puisse les prevenir & les terminer, & c'est à quoi vous devez vous occuper toute votre vie. Ne croyez pas légérement tout ce qu'on vous dit, & examinez bien les rapports avant d'y ajouter foi; mais quand vous sçavez les choses certainement, il faut encore une fois ôter toutes les occasions. Si vous

êtes

êtes ferme là-dessus, si vous priez pour vos filles, si elles ne voyent en vous que douceur & que patience, elles seroient bien opiniâtres, si elles ne revenoient; mais Dieu seul en sçait les momens.

Je me suis presque toujours mal trouvée d'avoir reçu des personnes de la main des saints. Je ne doute point de la pauvreté de Mlle. de...... c'est à nous à vétir sa mendicité.

Il n'est point mal à propos qu'une Supérieure soit un peu soupçonneuse, pourvû qu'elle sente qu'elle l'est, & que les autres ne s'en apperçoivent jamais. Vous ne pouvez trop veiller sur votre Communauté; mais j'ai toujours vu que la maniére la plus utile d'y établir & d'y maintenir la régularité est une entiére séparation des hommes, quels qu'ils puissent être: les gens de robe, les Ecclésiastiques, les Domestiques, les Paysans, les jeunes, les vieux, les bien faits, les difformes, les maîtres, les disciples, tout peut être dangereux, & vous ne sçauriez user de trop de précautions. Soyez très-ferme à vous opposer aux entrées; rendez les parloirs les plus désagréables que vous pourrez; voyez toutes les let-

tres.

tres qui entrent & qui ſortent. Vous avez raiſon de croire qu'il y a un peu d'amour-propre à vouloir voir votre ouvrage parfait : il ne le ſera jamais. Soyez-en bien perſuadée, & que Dieu ne vous demande que votre travail, & votre application. Je vous plains bien de perdre Mlle. d'*Aumale*. Vous me demandez une fille de ſon caractère & de ſon eſprit ; ſi vous en connoiſſez une, je vous prie de me l'envoyer à tout prix. J'en ferai une Dame de *St. Louis* aſſez bonne.

LETTRE XX.

Ce 23. Novembre 1706.

JE ne puis approuver qu'on mépriſe les Bourgeois, quand il y a de la vertu : nous ne nous conduiſons pas ici ſelon ces maximes-là, & nous nous en trouvons fort bien.

Travaillez, ma chère fille, à mettre chez vous le bon eſprit, l'eſprit de Dieu, l'eſprit de déſintéreſſement, l'eſprit droit, l'eſprit ſolide, l'eſprit d'obéiſſance, l'eſprit de pénitence, l'eſprit de ſolitude. Que les Couvens, qui n'ont pas cet eſprit,

prit, ſont à plaindre de ce que l'Evangile y eſt ſi peu connu! On y aime le monde, on l'admire, on le croit heureux, on en convoite les richeſſes, on y eſtime la grandeur, on y mépriſe les pauvres. Convient-il à des Religieuſes d'être honteuſes quand leurs parens ſont mal vétus, de tirer de la gloire quand ils viennent les voir dans des parures, d'être affamées d'entendre parler des modes, d'être extaſiées ſi l'on leur raconte quelque choſe des Princes, & de ne parler jamais de Dieu aux ſéculiers qui entrent chez elles, ou qui les viennent voir? Le perſonnage d'Abbeſſe ne fourniroit pas moins de ſujet de déplorer leur ignorance; mais, graces à Dieu, vous connoiſſez vos obligations! Si vous voulez me promettre de lire *St. François de Sales*, de ne pas vous dégoûter de ſon vieux langage, & de prendre ſon eſprit, je vous enverrai ſes ouvrages.

Mlle. de *N*.... eſt-elle mortifiée de la pauvreté de ſa famille, ou pour mieux dire, en eſt-elle humiliée? Les Demoiſelles de St. Cyr ne ſont-elles pas preuves de pauvreté comme de nobleſſe? Et eſt-il poſſible que des filles, qui ont le courage de ſe ſacrifier par des vœux de Re-

Religion, n'ayent pas celui de s'avouer pauvres devant tout le monde ?

Dites bien doucement à vos riches Bourgeoises, que si les choses étoient dans l'ordre, elles seroient femmes de chambre de ces pauvres Demoiselles ; mais dites fortement à vos Demoiselles, qu'elles doivent baiser avec joie les pieds de ces Bourgeoises, & que tout est égal devant Dieu.

Vous avez grand tort, ma chère fille, de laisser entrer si librement des séculiers dans votre maison : c'est un des plus grands maux : je ne finirois pas, si j'entrois en matiére. St. Cyr n'est régulier que par le soin que j'ai pris de ne laisser aucun commerce aux Dames de St. Louis; elles n'ont jamais parlé à aucune Dame de la Cour; & quand j'y en reçois quelqu'une, je ne la quitte pas. Les Demoiselles de St. Cyr sont émancipées par Lettres-patentes du Roi, pour disposer de leur dot; & il n'est nullement nécessaire que les parens ratifient: on le conseilla encore, il y a peu de jours, à M. *Voisin* †.

Quant aux précautions pour le salut des

† Directeur temporel de la maison de St. Louis.

des ames, je crois qu'on les ſauve en leur ôtant les occaſions de ſe damner; c'eſt-là où il faut couper dans le vif: point de condeſcendance, quand on peut éviter le péché. Il n'eſt pas étonnant que ces pauvres créatures prévenues ſentent de grandes peines de ce qu'on fait pour leur bien; mais c'eſt ce qu'il faut adoucir par une charité qui les perſuade qu'on les aime véritablement, & que dans tout ce qui ne ſera pas péché, on aura pour elles toutes ſortes de complaiſances.

Le Roi a ſçu la part que vous avez priſe aux affaires d'*Argenſolles*; tout lui revient; mais je vous aſſure que vous n'en êtes pas plus mal avec lui.

Il faut regarder ſi ces fautes, que vous craignez, ſont de conſéquence; j'aimerois mieux qu'une charge fût un peu plus mal faite, que de fâcher mes anciennes Religieuſes; mais j'aimerois mieux les fâcher, que de les expoſer à des fautes qui ſeroient contre la régularité que vous voulez établir.

Quand une fille cherche à plaire aux hommes, on ne peut trop lui ôter l'occaſion de les voir; il n'y a que la ſéparation entiére qui puiſſe être un remède à cette maladie: du reſte il ne faut être dure

dure à pas une, ni jamais les rebuter; il faut leur parler très-souvent en particulier, leur dire franchement ce que vous croyez de mal en elles, commencer par le plus pressé, ne leur pas dire tout à la fois, ne paroître point étonnée de leurs fautes, leur témoigner de l'amitié, les persuader que vous répondez à Dieu de leur ame, que vous avez de la peine à leur en faire, que vous voulez les aides à se sauver, & leur faire cent caresses qui leur disent que si vous les gênez en quelque chose, ce n'est que par amitié: ce n'est point l'autorité qui touche le cœur, & la douceur d'une amie n'est point incompatible avec la fermeté d'une Abbesse.

Votre Communauté ne sçait ce qu'elle dit, quand elle veut que vous vous amusiez à écouter les propositions du Receveur de Mr. le P. de *Conti*. Ces gens-là veulent faire leur fortune par moi; & comme je ne le veux point, je ne veux point aussi leur donner des espérances: il y auroit de la mauvaise foi. Ce n'est point aux Couvens à faire des affaires, mais à gémir de celles qui se font dans le monde.

Je ne suis point surprise de vous voir si

ſi contente de Me. de *Barneval* : je n'ai guères connu de femme plus aimable &c.

Adieu, Madame ; je vous dirai toujours ce que je penſe : car je déſire ardemment que vous faſſiez une maiſon édifiante, & que vous ſoyez le modèle des Abbeſſes.

LETTRE XXI.

Ce 3. Janvier 1707.

JE ne doute point de la ſincérité de vos vœux, ma chère Abbeſſe, & vous me devez la même juſtice : ſongeons l'une & l'autre à nous ſanctifier, vous pour édifier le monde & les Couvens, moi pour paroître devant Dieu quand il lui plaira.

Les filles de la Viſitation qui ont établi ici l'eſprit religieux & la confiance dans la Supérieure, nous ont appris ces entretiens particuliers dont on ſe trouve très-bien. Je ſçai que ce n'eſt pas la coutume dans la plupart des Maiſons Religieuſes, où on regarde même cette reddition de compte des filles de *Ste. Marie* comme exceſſivement gênante.

Ce

Ce n'eſt point de ces ſortes d'entretiens par méthode dont j'ai voulu vous parler, quand je vous ai conſeillé de voir vos filles en particulier. Je n'y voudrois aucune contrainte ; mais je me contenterois de ce qu'elles voudroient me dire. Vous ne les conduirez à Dieu que par la confiance qu'elles auront en vous. Vous n'établirez la régularité chez vous que par l'amitié que vous aurez pour elles : comment tout cela ſe fera-t-il ſans les connoitre ? comment les connoîtrez-vous, ſi vous ne les voyez jamais ſeules? comment vous aimeront-elles, ſi vous ne les perſuadez que vous les aimez ? comment les en perſuaderez-vous, ſi vous ne conſolez l'affligée, ſi vous n'entrez dans les maux de la malade, ſi vous n'inſtruiſez la ſcrupuleuſe, ſi vous ne réjouïſſez la mélancolique ? Tout cela vous paroîtra difficile ; & vous avez raiſon ; mais c'eſt-là le ſeul gouvernement ſolide : tout le reſte n'eſt qu'un arrangement extérieur. Je conviens avec vous que c'eſt une pratique très-pénible : il faut dire beaucoup de paroles qui paroiſſent inutiles : il faut eſſuyer les travers des eſprits, leur groſſiéreté, leur artifice, & traiter tout cela avec douceur.

Vous ne pouvez ſouffrir, dites-vous, qu'on manque de ſincérité; c'eſt pourtant le défaut attaché aux Couvens. Dans tous les états, il faut être capable de tout ſouffrir, ou ne pas ſe mêler de gouverner. Cette ſainte Cour que je vous propoſe eſt bien différente de celle que pluſieurs Abbeſſes veulent recevoir de leurs filles : elles auront auſſi un ſort très-différent : ce deſſein de s'inſinuer dans leur cœur pour les porter à Dieu ſera récompenſé, quand même il n'aura pas eu de ſuccès.

Vôtre maiſon ne ſera jamais bien gouvernée, que vous ne la conduiſiez vous-même : il faut que votre Confeſſeur vous renvoye toutes vos filles, excepté ſur leurs péchés, & qu'il ne ſe mêle de rien ni directement ni indirectement de ce qui ſe paſſe dans la maiſon.

Je vous trouve trop ſoumiſe à mes conſeils : j'aimerois mieux que vous me diſſiez vos raiſons, & même que vous diſputaſſiez un peu : je ne veux point vous tyranniſer.

Si votre Confeſſeur a le courage de me regarder en face, j'eſpère qu'il s'accoutumera à moi. Vous dites que vous avez parlé à la Religieuſe en queſtion,

&

& que vous lui parlerez encore une fois; vous seriez bien-heureuse, si vous pouviez la gagner en lui parlant vingt fois: armez vous de patience, si vous voulez faire l'œuvre de Dieu. Je vous embrasse de tout mon cœur, vous & nos chères filles.

LETTRE XXII.

Ce 14. *Janvier* 1707.

JE suis charmée, Madame, que vous ayez gouté la joie de la naissance de Mr. le Duc de *Bretagne*; mais la mienne a été troublée par la mort de deux proches parens, & ensuite par celle de Me. de *Montgon*, fille de Me. d'*Heudicourt*, que j'aimois fort, & qui avoit été presque élevée par moi: les couches de Me. la Duchesse de *Bourgogne*, la douleur de mon amie, la mienne, tout cela joint aux incommodités que j'ai souvent, ne m'a guères laissé de tems: c'est ce qui m'a empêché d'écrire à nos filles: on laisse ses enfans pour s'occuper des étrangers, quoiqu'on les aime tendrement; d'ailleurs je n'écris plus que pour des choses nécessaires, ou utiles.

La piété n'eſt qu'une hypocriſie, quand elle n'eſt pas intérieure : je crois que le véritable intérieur eſt l'occupation de Dieu, la pureté d'intention dans tout ce que nous faiſons, & de marcher dans ſa préſence ; mais, ma chère Abbeſſe, ne rendez point nos filles des diſcoureuſes ſpirituelles : rien n'eſt plus dangereux & plus inutile : qu'elles ne liſent guères : qu'elles parlent peu ſur les matiéres relevées : qu'elles gardent leurs règles : qu'elles s'éloignent du monde : qu'elles travaillent de leurs mains : voilà le moyen d'avoir une Communauté réguliére.

J'écrirai le plutôt que je pourrai à M. de *Courſon* : je crains que M. d'*Arnouville* ne ſoit pas effectif.

N'écoutez nulle propoſition ſans rentrer en vous-même, avant que d'y répondre, & dites : Ce qu'on me propoſe eſt-il bon pour la régularité de ma Communauté ? Si votre conſcience vous répond, non, refuſez qui que ce puiſſe être. Oui, Madame, vous devriez me refuſer, ſi je voulois vous donner quelque perſonne qui n'y fût pas édifiante : votre premiére obligation eſt le bien ſpirituel de votre maiſon.

Cette digreſſion n'eſt point par rap-

port à la Religieuse que vous prenez, puisque vous en êtes édifiée, mais une instruction que je donne à ma fille l'Abbesse, puisqu'elle m'en demande souvent.

LETTRE XXIII.

A S. Cyr, 11. *Février* 1707.

JE sors d'un assez long entretien avec votre saint Confesseur, dont je suis très-contente; il n'a point été embarrassé avec moi, ni moi avec lui; & je vous assure que nous sommes tout accoutumés l'un à l'autre.

J'ai traité avec lui l'importance du concert entre le Confesseur & la Supérieure: il n'est pas possible qu'une maison aille bien sans cette intelligence.

Je lui ai dit que dans les premiéres années de cet établissement-ci, nos filles étoient conduites par de très-saints Prêtres séculiers; mais, que tirant toute la confiance à eux, nous ne sçavions aucunes nouvelles de nos Dames, ni ne pouvions les gouverner: aussi la maison alloit-elle si mal, qu'en ce tems-là je croyois souvent qu'il faudroit l'abandonner.

Elle

Elle n'a pris la forme que vous lui voyez, que depuis que nous avons des Confesseurs, gens de Communauté, qui renvoyent toujours aux Constitutions, aux règles, & à la Supérieure, se réservant seulement les péchés, & ne se mêlant jamais du gouvernement de la maison, ni en général, ni en particulier. Nos Confesseurs ne voyent jamais nos filles qu'au Confessional : ils sont ici très-réguliers, & il est impossible de se voir : on se confesse le plus succintement qu'on peut, pour ne pas incommoder les autres; & si on a quelque chose d'un peu long à dire, on le remet à un autre jour, mais toujours dans le Confessional.

Nos Confesseurs n'entrent jamais dans les charges des particuliers, & nous ne leur demandons que des conseils généraux sur le gouvernement, quand nous en voyons d'expérimentés.

Je crains que vos filles ne soient pas bien nourries : je connois des Couvens où on les fait mourir de faim, pour mieux parer le Prêtre, ou l'Autel.

On dit là-dessus que les filles vivent de si peu de chose; mais il faut considérer que la règle leur a déja retranché le superflu, & les a reduites au nécessaire;

 de

de ſorte que ſi on retranche encore ſur ce retranchement, elles n'ont pas de quoi vivre : cet épuiſement les rend chagrines & mal-ſaines.

Il y a des Communautés qui ont obtenu du Roi une Demoiſelle de St. Cyr pour être quittes des ſommes qu'elles devoient : vôtre Me. de *Flavacourt* l'obtiendra peut-être ; mais il faut qu'elle le demande, ſans que vous ni moi y entrions : je ne veux plus que le Roi entende prononcer votre nom. Serez-vous contente de cette lettre, & avez-vous aſſez de mon écriture ?

Vous me faites de trop grands remercimens pour peu de choſe ; c'eſt bien vous traiter comme ma fille, que de ne vous envoyer que dix Louis : vous en aurez encore autant pour aider à payer le métier pour vos ſerges.

LETTRE XXIV.

Ce 3. *Avril* 1707.

VOUS voyez donc combien il eſt utile de ſe faire aimer des perſonnes que l'on gouverne : vous ne ferez jamais de

de bien que par-là, & ce que vous ne ferez point par la douceur, ne se fera pas par la rudesse.

Je ne sçai point quelle sorte de respect on rend aux Abbesses dans votre Ordre; mais je sçai bien que vous ne devez rien exiger par rapport à votre personne; qu'il ne faut vouloir ni soins, ni devoirs particuliers : ni sçavoir aucun gré à celles qui se distingueroient là-dessus. Cependant il faut faire rendre à la supériorité tout ce qui lui est dû : & j'admire tous les jours avec quelle simplicité notre Supérieure recommande le respect, l'obéïssance & la soumission qu'on lui doit. Elle finit son triennal par des instructions continuelles là-dessus : ce qui marque bien que ce n'étoit pas pour elle qu'elle vouloit établir cette autorité. *S. Augustin* dit que la Supérieure ne doit rien faire qui puisse avilir l'autorité. Allez droit, ma chère fille, & établissez l'obéïssance des inférieurs envers les supérieurs : n'en soyez point honteuse, ni enorgueillie. Donnez-leur en l'exemple, par rapport à ceux qui sont au-dessus de vous. Le mot de *règne* est assurément ridicule : vôtre bon sens vous le fait sentir. Otez tous ces airs de grandeur qui font que le monde

ſe moque des Abbeſſes : une d'elles vouloit imiter le Trône du Roi de Siam, parce que tous ceux, qu'on voit aux Rois & aux Evêques, ne lui paroiſſoient pas aſſez élevés. Ce n'eſt point un conte, on me l'a nommée.

Priez vos filles de ma part de m'avertir, quand votre avarice leur retranchera quelque choſe.

Je voudrois de tout mon cœur vous donner des Demoiſelles de St. Cyr; mais elles craignent les Abbeſſes par de ſi bonnes raiſons, que je ne puis les contredire : il eſt vrai que depuis quelque tems je ſors difficilement de la règle, qui veut qu'elles ſoient ici juſqu'à vingt ans : ma mort ne peut être bien éloignée : je craindrois pour celles que j'aurois fait ſortir, & cela tout au moins feroit un embarras, qu'il eſt plus ſage d'épargner à mon inquiétude.

Il y a encore un article que je n'ai point traité avec vous, c'eſt celui de votre petite favorite : il faudroit l'élever comme les autres, & la rendre même plus timide, modeſte, & utile aux autres : elle n'eſt pas de meilleure maiſon qu'elles, & on ne doit pas l'honorer à cauſe du déshonneur de ſa ſœur *. Il feroit bien à dé-

* Maîtreſſe de Mr. le Duc d'*Orléans*.

à déſirer que vous en puſſiez faire une bonne Religieuſe, mais vous n'y parviendrez pas en l'élevant avec hauteur. Je ne ſçai rien là-deſſus en particulier, mais je ſçai qu'une favorite ou niéce d'Abbeſſe eſt la plus mauvaiſe de toutes les éducations.

Vous avez raiſon, Madame, de me ſçavoir bon gré de toutes mes franchiſes: j'aimerois autant qu'une autre à dire des choſes agréables & flateuſes; mais l'amitié que j'ai pour vous, l'honneur de St. Cyr, & le déſir de voir une Abbeſſe ſelon le cœur de Dieu, m'oblige au perſonnage que je fais auprès de vous.

M. le Card. de *Noailles* & moi ſommes bien en colère contre vous; car nous ſommes perſuadés que vous êtes malade par votre faute. Vous êtes trop ardente pour le bien : vous voulez aller trop vite; vous travaillez trop; & tout cela vous reculera beaucoup.

Que voudriez-vous retrancher à de pauvres filles qui chantent jour & nuit, & à qui vous aigriſſez l'eſprit & le ſang, quand elles n'ont pas le néceſſaire?

Qui vous a dit que la mére de la petite *de Lévi* eſt une bonne femme, que vous n'avez vue que quelques heures? Elle n'a pas de quoi vous payer ſa penſion.

LETTRE XXV.

Ce 1. *Mai* 1707.

DIEU vous veut tranquille, & que vous remplissiez les obligations de votre état, à mesure qu'elles se présentent. Vous vous détruirez & n'avancerez rien, si vous voulez aller trop vite.

Votre lettre est une confession, ou du moins une reddition de compte à son Directeur; point de rôle que je ne fisse volontiers avec vous, s'il pouvoit vous être utile.

Ce que vous me proposez sur Me. votre mére & Mlle. votre sœur, est bon & mauvais : bon, si elles aspirent à une retraite absolue : mauvais, si ce n'est qu'un simple dégout du monde. Remarquez qu'ici toutes les raisons de se retirer chez vous sont pour elles, & que si elles ne vous étoient rien, vous n'en auriez aucune pour les recevoir. Or, vous vous devez à votre Communauté préférablement à tout : vous ne pouvez en conscience en troubler la paix & la régularité par aucun sentiment d'amitié pour vos

vos parens. Les mondains ont une idée très fausse des Abbayes de leurs filles: ils les regardent comme à eux: les Abbesses ont accrédité cette idée, en disposant arbitrairement du bien de la maison, du moins en partie: tout cela est également injuste: je l'ai demandé depuis peu à mes *saints*: & ils m'ont confirmée dans ce que j'ai toujours pensé.

Si donc Madame votre mére dérange en rien l'ordre établi, refusez la, quoi qu'il en coûte à votre cœur: ce cœur doit être mort au monde; vous n'avez plus de devoirs de fille à remplir que par les sentimens: vous vous devez toute entiére à vos vœux de Religieuse, & à votre état d'Abbesse.

Si Madame votre mére est pieuse, édifiante, retirée; si elle ne se mêle de rien chez vous; si elle n'entre point dans le gouvernement de vos filles; si elle ne se lie & ne se brouille avec aucune; si elle ne leur donne point le goût du monde; si elle leur fait aimer leur vocation, sans pourtant les prêcher; si vos sœurs se rendent utiles pour les choses temporelles, mais sans autorité; si elles ne se lient aux pensionnaires que pour les porter au bien; si elles sont excessivement sages; à ces

conditions, recevez les. Mais je tremble que votre tendresse pour elles ne vous prévienne, & que votre devoir ne soit sacrifié, même à votre insçu, à vos sentimens. Et s'il en faut venir à une séparation! Voyez, pesez; vos filles murmureront; vous sçavez comme elles parlent de toutes les personnes dont elles n'espérent rien.

Je vous prêterai encore Mlle. d'*Aumale*: elle est intelligente; elle m'est fort attachée; j'ai pour elle autant de confiance que d'amitié; elle est propre aux grandes comme aux petites choses. J'en souffrirai, je vous la prêterai pourtant.

La nouvelle d'Espagne † est excellente: il nous en faudroit encore quelqu'autre pour avoir la paix: ne vous lassez point, ma très-chère fille, de la demander à Dieu. Que vous avez bien fait de faire rendre compte de l'emploi des biens temporels de la maison! on n'a point de mystère quand on va droit, & Dieu bénira cette conduite. Que dites-vous de la suite de Mlle. de *Tharsi*? J'oublie toujours son nom.

LET-

† De la bataille d'Almanza, gagnée par le Duc de *Berwick*.

LETTRE XXVI.

A MLLE. D'AUMALE.

A St. Cyr, ce 4. Juin 1707.

JE ſuis bien mécontente de notre Abbeſſe de la ſavoir ſi long-tems malade, & laſſe d'être Abbeſſe. Faut-il ſe laſſer quand on ne fait que commencer à courir ? Elle a des relais : que ſera-ce donc après ma mort ? Relevez ſon courage : cet abbatement eſt une ſuite de ſa maladie. Il n'y a rien que je ne donnaſſe pour être à préſent à Gomer-Fontaines : je ſerois ſon Médecin ; car vous ſavez que j'ai fait mon cours ſous M. *Fagon*, & que je prétens avoir beaucoup d'expérience. Otez cette femme ſans héſiter. Je ne donne pas des penſionnaires à notre chère Abbeſſe pour lui être à charge : elle ſeroit, comme vous dites, trop heureuſe, ſi elle n'avoit que des enfans : ce ſont les grandes penſionnaires qui gâtent tout ; elles ſont difficiles à ſervir ; elles dépenſent toujours plus qu'elles ne donnent, ſe ſcandaliſent de tout ce qu'elles voyent dans les Religieuſes, jugent de la conduite des Supérieures, décrient les maiſons, en rap-

portent dans le monde mille hiſtoires fort ſcandaleuſes, ou ridicules, & ſouvent fauſſes; & affoibliſſent les vocations, en remettant devant les yeux les airs & les vanités du monde. Je ne finirois point ſi je diſois tout ce que je ſai là-deſſus : je me tais ſur la mauvaiſe conduite perſonnelle qu'elles ont ſouvent, & qui déshonore les maiſons où elles ſont.

LETTRE XXVII.

A Me. DE LA VIEFVILLE.

Ce 11. *Juin* 1707.

POINT de bonheur pour vous, ſi vous eſpérez de la reconnoiſſance des hommes; vous n'en trouverez point; & Dieu vous deſtine une autre récompenſe : travaillez pour lui; travaillez avec lui; travaillez comme lui. Si vous travaillez pour lui, vous ſerez très-indifférente à l'approbation de vos filles : ſi vous travaillez avec lui, vous aurez un fonds de paix qui ne pourra être troublée par aucun mécompte : ſi vous travaillez comme lui, ce ſera avec force & douceur, ſans empreſſement, ſans

ſans inquiétude, ſans chagrin. Au nom de Dieu, Madame, ne ſoyez point empreſſée; j'ai vû ici des filles de ce caractère; elles mettoient tout le monde à bout, & s'y mettoient elles-mêmes. Je ſuis naturellement vive & active : j'ai eu bien des peines dans cet établiſſement; & j'ai beaucoup plus avancé depuis que je me ſuis moderée. Vous avez un bon eſprit; vos intentions ſont droites; croyez-en l'expérience & l'amitié; ne vous preſſiez point; ne preſſez point les autres; prenez des relâchemens; amuſez vous; travaillez gayement, & peu à peu tout ſe fera. Je ne ſuis point perſuadée que vous deviez quitter votre place; je regarde cette propoſition comme un beſoin d'être purgée. Avez-vous compté occuper une place qui vous donnât des plaiſirs? Conſidérez qu'à vingt-huit ans vous avez pris le gouvernement d'un Couvent ruiné pour le ſpirituel & pour le temporel, rempli de filles accoutumées à faire leur volonté; elles ſouffrent les changemens que vous faites, vos préférences pour les Demoiſelles de St. Cyr que vous mettez dans leurs places : elles vous eſtiment, vous craignent, & vous laiſſent faire. C'eſt un bonheur que vous ne pouviez attendre. Vous voudriez faire une mai-

maiſon où tout fût rangé à ſouhait comme chez nous. Eh ! combien a-t-on été à régler S. Cyr ! Il y a vingt-un ans que nous y ſommes : il étoit commencé deux ans auparavant à Noiſy, & vous voudriez faire en deux ans ce que nous avons fait en vingt-trois ! Vous vous conſumez par cette déraiſonnable activité. Faites votre devoir, & moquez vous des propos qu'on vous répète. Eh ! qui n'eſt pas ſujet à la calomnie ? N'avez-vous jamais ouï blâmer le Roi, critiquer les Miniſtres ? Et ſi vous ſçaviez ce qu'on dit de moi ! Si je vous montrois tout ce qu'on m'écrit contre moi-même !

LETTRE XXVIII.

Ce 18. *Juin* 1707.

VOUS m'avez donné bien de l'inquiétude, ma chère fille, & je remercie Dieu de vous avoir conſervée : il me ſemble que vous n'ètes point encore aſſez bonne pour mourir, & qu'il vous faut bien d'autres épreuves & une plus grande abondance de bonnes œuvres.

Profitez de votre expérience, ſi vous ne

ne profitez pas de la mienne ; votre vivacité vous a conduite aux portes de la mort : vous avez mis votre ſang dans un tel mouvement, qu'il ne circuloit plus. M. *Fagon*, que je conſultai devant M. le Cardinal de *Noailles*, me fit fort bien entendre votre état. J'ai dit à Mlle. d'*Aumale* les remèdes qu'il vous ordonne, mais il veut ſurtout de la tranquillité : c'eſt, ma chére fille, ce qui eſt abſolument néceſſaire à votre ame & à votre corps. Nos enfans de St. Cyr doivent conſidérer qu'elles ont été bien près de vous perdre, & qu'elles ſeront malheureuſes ſi elles s'attachent trop à vous. Il n'y a que Dieu qui ne nous abandonne jamais. J'étois bien touchée de leur douleur. J'ai très-bonne opinion de ma ſœur de *Champlebon* : je crois que vous avez en elle un bon ſujet ; formez la pour vous ſuccéder, & après cela nous vous permettrons de devenir une ſimple Religieuſe.

Mlle. d'*Aumale* m'a dit que votre petite favorite hait les pauvres, & qu'elle rougit quand on parle de ſa ſœur. Dieu la béniſſe ! J'eſpère que vous n'avez pas une Religieuſe aſſez ſote pour l'eſtimer heureuſe d'avoir le cœur d'un Prince. Apprenez à vos enfans à mépriſer le monde & les

les vanités, ce monde pour lequel J. C. n'a point prié, lui qui a prié pour ses bourreaux, tant il est corrompu & endurci! Blâmez le mal, mais ne haïssez point ceux qui le commettent. Que vous serez heureuse si vous arrachez cette enfant aux occasions qu'elle aura de se perdre!

Aviez-vous besoin de M. de *Châlons* pour vous avertir que vous êtes vive & ardente? Ne le sentez vous pas encore plus que les autres? Je suis bien édifiée de la manière dont vous avez reçu cette grêle qui vous a ruinée. Tout ce que vous avez fait jusqu'ici pour établir votre temporel, n'aura pas autant de mérite que la soumission avec laquelle vous avez reçû ce petit renversement; l'amour propre se glisse dans la plûpart de nos actions; dans nos résignations il n'y en a guère.

Me voici à votre lettre du 27. Il est vrai que je ne me porte pas bien : il n'est pas question de donner votre vie pour la mienne; vous arrivez, & je pars. J'ai rempli, à peu de chose près, ma destinée; c'est à vous à remplir la vôtre.

L'affaire que vous avez avec M. de *Cîteaux* me passe : je ne sçai si la profession de ma sœur de *Champlebon* est nulle; mais je sçai bien que vous ne devez pas

vous

vous révolter contre votre Supérieur. Toute mon inclination me porte à dépendre des Evêques ; les maisons en sont, ce me semble, mieux gouvernées, & je voudrois de tout mon cœur que la vôtre fût de ce nombre. Mais je ne sçai point si c'est une affaire facile : & je crains fort de vous voir un procès de longue haleine contre M. de *Cîteaux*. C'est faire parler de vous de bonne heure ! Cependant je me soumets aux deux grands Prélats qui vous protègent.

A votre place je recevrois les 100. liv. de M. de *Citeaux*, en esprit d'humilité, de pauvreté & de soumission. Les Chrétiens ne doivent pas être orgueilleux, & encore moins des Religieuses. Les vœux de S. Cyr ne vous regardent point; il est aisé aux Dames de S. Louis de ne rien recevoir; leur magnifique fondateur a pourvû à tous leurs besoins. Il y a bien de la différence d'être fondé par un Saint ou par un Roi.

J'ai chargé Mlle. d'*Aumale* de vous envoyer de l'argent, sur lequel je vai m'expliquer franchement avec vous. Ne croyez pas, je vous conjure, que ce que je fais pour rétablir Gomer-Fontaines, soit fondé sur l'amitié. Nous devons tous agir

par des motifs plus nobles ; le mien eſt de contribuer à la gloire de Dieu, en le faiſant honorer chez vous : il eſt vrai que vous m'avez paru propre à ce deſſein.

Adieu, mon Secretaire † a grand peur du tonnerre : malgré tout ſon mérite, je lui vois le temperament d'un liévre.

LETTRE XXIX.

Ce 17. *Octobre* 1707.

VOus vous mettez à la raiſon de vouloir bien que je dicte à Mlle. d'*Aumale*, & de vous contenter de deux lignes de mon écriture.

Je ſuis bien perſuadée que le voyage de St. Cyr vous aura été utile, à vous & à Me. *Fortuné* : de-là, ce conſentement ſi vîte accordé. Mais je ne comprens rien à votre ſéjour dans le déhors de votre maiſon ; je ne ſçai pas ſi ces choſes-là ſont uſitées chez vous ; mais je n'en ai jamais ouï parler, & je le regarderois comme une grande irrégularité, non que je penſe que tout ce qui ne ſe fait pas à S. Cyr

† Mlle. d'*Aumale*.

Cyr * ſoit un mal : chaque Ordre a ſes uſages & ſes maximes. Votre Noviciat eſt votre véritable reſſource ; vous devez en prendre un grand ſoin, & connoître les Novices autant que leur Maîtreſſe. Vous ne pouvez trop leur conſeiller de prendre confiance en elle, & elle doit les aſſurer qu'elle n'a rien de caché pour vous. Voulez-vous inſpirer la droiture à vos filles ? qu'elles la voyent dans toute votre conduite, & jamais ces miſérables fineſſes que les Religieuſes prennent pour habileté. L'intérêt de la Communauté ne juſtifie point l'avarice ; mais je ſerois bien fâchée que vous ne fuſſiez pas économe : il faut avoir le cœur noble & étendu, mais il faut être pauvre, puiſqu'on a voué la pauvreté.

M. de *Lort* ne m'a nulle obligation. J'ai donné ſon placet, & c'eſt tout : il a été accordé, parce qu'il étoit raiſonnable ; & on veut que tout ſe faſſe par faveur & par moi, ce qui n'eſt pas vrai.

Me. de *la Lande* ſonge à l'intérêt de ſa niéce plutôt qu'au vôtre, en voulant vous la donner : celle-là a montré partout un eſprit fort mal fait.

Vous

* Les Dames de S. Louïs ne ſortent jamais, pas même pour les raiſons les plus fortes de ſanté.

Vous m'avez ſouvent flattée d'avoir contribué au bien que vous trouvez à S. Cyr. Si j'y en ai fait, il eſt dû aux ſoins que j'ai pris de la récréation. Il y a vingt ans que j'y ſuis aſſidue. C'eſt là qu'une Supérieure appliquée ſe fait aimer, ſe fait goûter : elle épanouït le cœur de ſes filles en leur donnant quelques plaiſirs. On dit des choſes édifiantes ſans ennui, parce qu'on les mêle avec de la gayeté. En raillant, on jette ſans affectation de bonnes maximes : mais pour cela, ma chère fille, il faut être toute appliquée aux autres, & ſe compter pour rien ; il faut laiſſer parler celles qui nous ennuyent, ſouffrir les travers, ne rien reprendre ſérieuſement. Ce talent, vous l'avez, j'en ſuis ſure : & je le ſuis auſſi, que vous ne l'avez pas pour vous.

Soit dans l'Egliſe, ſoit dans les Cloîtres, ſoit dans les jardins, ſoit dans les meubles, il faut que tout reſpire la pauvreté qu'on a vouée. Dieu eſt-il honoré par un peu plus ou par un peu moins de dorure, par de beaux ornemens ? Il faut ſeulement de la propreté par-tout, mais ſinguliérement à l'Autel : la ſimplicité honore Dieu, & non la magnificence. J'ai vû pluſieurs Couvens où la moitié des Religieuſes ne don-

donnoient pas un quart d'heure à la priére dans toutes les grandes fêtes de l'année ; on embellit l'Autel, on oublie Dieu!

LETTRE XXX.

Le 21. Décembre 1707.

MR. *Treilh* est charmé de vous & de votre Communauté : s'il avoit des aîles, il y seroit déja retourné.

Vous prenez d'admirables résolutions ; il faudra les mettre en pratique : vous avez tous les talens pour faire beaucoup de bien ; il ne vous manque qu'un peu d'expérience. Suppléez y par le conseil ; vous n'en manquerez pas entre M. le Cardinal, M. *Treilh* & moi ; j'y voudrois ajouter Me. l'Abbesse de *Jouarre* que j'ai vûe à S. Cyr. Je l'ai trouvée simple, humble, zélée ; elle me dit qu'elle n'étoit point à elle, & qu'il n'y avoit point de moment dans la journée où ses filles ne pussent lui parler quand elles le vouloient : que c'étoit une grande mortification de voir sa volonté rompue si souvent, mais qu'elle croyoit que c'étoit son devoir. Dans un autre endroit de la conversation, elle me dit

qu'elle

qu'elle avoit cinquante-deux Religieuſes, qu'il n'y en avoit pas une pour qui elle ſe ſentit de la répugnance, & qu'elle ſe croyoit aimée de toutes. Voilà, ma chère fille, comme je vous voudrois, & comme vous ſerez, ſi vous le voulez vous-même bien fortement. M. *Treilh* m'a dit les bonnes raiſons que vous avez de n'avoir pas une entiére confiance en votre Confeſſeur; mais vous pourriez bien y en avoir un peu davantage, & lui donner la liberté dans la Confeſſion de reprendre vos défauts & de vous donner quelques conſeils; car c'eſt quelque choſe de bien ſec & qui n'exerce guères l'humilité, que de dire ſimplement ſes fautes & d'en recevoir l'abſolution.

Je vais écrire encore à M. de *Lamoignon* pour Mlle. de *St. Pol*: rien n'eſt ſi ennuyeux que d'avoir des filles qui s'ennuyent.

Je vous promets d'aimer toujours mon Abbeſſe. J'ai appris ce matin que vous avez les lettres de M. de *Meaux*: vous ne pouvez trop les lire; mais il ne faut pas les abandonner à vos filles.

LET-

LETTRE XXXI.

DES DAMES DE GOMER-FONTAINES A Me. DE MAINTENON.

Vive Jeſus, ce 28. *Decembre* 1707.

MADAME, notre reconnoiſſance augmente tous les jours, parce que vos bontés pour nous ſe multiplient ; nous en ſommes ſi touchées & ſi pénétrées, qu'il nous eſt impoſſible de vous l'exprimer comme nous le voudrions. La nouvelle grace que vous nous avez faite de nous envoyer M. *Treilh*, eſt une de celles qui nous ont été des plus utiles, par le bien qu'il a fait parmi nous. Non ſeulement il nous a édifiées par la ſainteté de ſa vie, mais il nous a pénétrées de nos obligations ; & ce que vous nous faites ſi obligeamment l'honneur de nous en dire dans votre lettre, nous va faire travailler à être telles que vous nous déſirez pour la gloire de Dieu, afin que lui étant agréables, nous puiſſions obtenir plus facilement ce que nous lui demandons pour vous, Madame, & pour Sa Majeſté. Nous renou-

renouvellons nos vœux en cette nouvelle année pour demander ſa conſervation & la vôtre, & pour remercier Notre Seigneur de ce qu'il a mis à la tête du Diocèſe un Prélat rempli de mérite & de vertu.

Nous ſommes avec une ſoumiſſion parfaite & un profond reſpect, &c. LES RELIGIEUSES DE GOMER-FONTAINES.

LETTRE XXXII.

DE Me. DE MAINTENON A Me. DE LA VIEFVILLE.

Ce 22. *Janvier* 1708.

JE ne puis vous dire, ma chère fille, le plaiſir que votre lettre m'a donné : j'y vois tant de vertu & de raiſon, que je ne puis retenir un petit mouvement de complaiſance pour l'éducation de S. Cyr. Etabliſſez chez vous ce bon eſprit que vous avez, cet eſprit de liberté, cet eſprit des enfans qui chaſſe celui des valets qui veulent toujours tout cacher à leur maître. Je ſuis charmée de ce que voyant les défauts de votre mére des novices, vous en voyez auſſi les vertus. Dans ce bas

bas monde, tous les caractères, même les meilleurs, sont fort mêlés.

Je vous remercie des priéres que vous avez faites pour mon parent : il est bien heureux de profiter de l'amitié que vous avez pour moi. Si je n'en avois pas une extrême pour vous, votre lettre me l'inspireroit.

Vous avez fait une action héroïque en vous humiliant devant toutes vos filles : rien n'est plus propre à vous attirer une grande bénédiction sur votre ouvrage ; mais il ne faut pas y retourner souvent : l'on aviliroit l'autorité ; il faut garder ces actes d'humilité pour les grands besoins. Les répréhensions fortes appartiennent au tête à tête ; & s'il en étoit de cette espèce que vous dussiez faire en Chapitre, il faudroit y préparer le sujet. La réprimande est assez fâcheuse par elle-même, sans y ajouter la confusion. Votre but doit être de corriger, & l'on ne corrige point en aigrissant. J'ai envoyé votre lettre à votre Archevêque * ; c'est le meilleur homme du monde, mais sa bonté vous sera assez inutile. Adieu, ma chère Abbesse ; je vous promets de vous aimer

* M. d'*Aubigné* Archevêque de Rouen.

toujours ; car je ſuis perſuadée que vous ſerez toujours fort aimable.

LETTRE XXXIII.

Ce 11. *Février* 1708.

VOus parlez bien en Religieuſe ſur les affaires de M. de *St. Val*, je veux dire en perſonne qui ne ſait comment vont celles du Monde. C'eſt beaucoup qu'on donne le commandement d'une frégate à ſon futur époux, & c'eſt un reſte du ſouvenir des ſervices de ſon oncle. Mais cela n'ira pas plus loin : qu'importe au Roi que cette fille ſoit mariée ? S'il n'y avoit qu'une Demoiſelle de St. Cyr à établir, que ne feroit-on pas pour elle ? Mais que faire pour trente qui en ſortent tous les ans ? Je ſuis bien perſuadée que Mlle. de *St. Pol* nous fera honneur ; mais c'eſt pour elle, & non pour nous, que je lui ſouhaite du mérite. Vous ne me dites rien, Madame, de notre chère maiſon. Je voudrois pourtant bien ſçavoir, ſi les membres ſont dociles, & ſi la tête eſt vigilante ? Avec cela tout ira de mieux en mieux. Je ſuis affligée, ma chère fille, de

de vous aider ſi peu ; l'argent eſt très rare, & rare pour tout le monde. Economiſons, & ſouffrons juſqu'à la paix. J'aurois pourtant bien envie de vous payer vos gants de ſoye.

Voilà de mon écriture qui ne mérite pas la paſſion que vous avez pour elle. Vous êtes bien enfant, de croire que je vous en aime plus ou moins, quand je dicte ou que j'écris de ma main. J'embraſſe tout le monde ; je ne nomme & n'oublie perſonne.

LETTRE XXXIV.

Ce 2. Mai 1708.

JE m'étois ſouvent plainte à Mlle d'*Aumale* de votre ſilence, non que je n'approuve fort qu'on ne ſe faſſe point de règles là-deſſus, qu'on ſoit ſimple en tout, qu'on s'écrive quatre fois le jour s'il le faut, & qu'on ſoit enſuite un mois ſans s'écrire s'il ne le faut pas. Vous prétendez donc, ma chère fille, que je ne vous fais réponſe que lorſque j'ai à vous gronder, & que je me tais lorſque tout va bien ? Il en eſt quelque choſe ; car il y

auroit tant de louanges à vous donner! & vous avez trop de courage & de vertu pour avoir beſoin de ce ſoutien. Il eſt vrai que j'ai parlé à M. le Cardinal de ce que je croyois qu'il devroit vous recommander. Je ſçai votre confiance en lui, & je veux qu'il faſſe de vous une Abbeſſe qui ſoit le modèle des Abbeſſes. C'eſt beaucoup ſi vous avez obtenu de vous de ne reprendre jamais en public. Voyez dans vos réfléxions, ſi vous ne ſeriez pas bien aiſe qu'on vous dit vos fautes en particulier. Des réprimandes publiques déplaiſent plus que des injures dans le tête-à-tête. Vous avez fait des progrès là-deſſus: je ne puis trop vous en marquer ma joie. Je ne comprens point que vos filles ne goûtent pas la récréation, ſi vous vous appliquez à y répandre de l'agrément, & ſi vous y portez tout ce que vous avez de propre à vous faire aimer: les ſotes ſont celles qui goûtent le plus l'eſprit: il ne faut pas trop les gêner: il n'eſt de bonne contrainte que la contrainte du plaiſir; offrez leur en donc l'attrait; cet article eſt plus important dans les Communautés qu'on ne penſe; l'union générale détruit les liaiſons particuliéres & les cabales qui ſont la ſource des déſordres. Con-

Consolez vos filles dans leurs peines; entrez même dans leurs chimères. Ayez soin du temporel; que le spirituel lui soit préféré; la destruction de tant de Maisons Religieuses est une punition de cet esprit de cupidité qui y régne.

Point de Prédicateur, dont vous ne connoissiez la doctrine & les mœurs. Que pouvez-vous faire de mieux, que ce que vous avez réglé avec M. le Cardinal? Méprisez les murmures: a-t-on jamais gouverné avec l'approbation de tout le monde? Se fâcher contre les frondeurs, c'est le vrai moyen d'en augmenter le nombre. Le Cardinal ne se rendra pas: il est souple dans ses maniéres, & ferme dans ses résolutions. Vous êtes trop jeune pour être défiante: l'expérience vous apprendra qu'on ne peut user de trop de précautions dans le choix des Prêtres & dans le gouvernement des filles.

Vous pouvez vous servir de mon nom pour votre utilité particuliére, mais non pour me faire entrer dans les affaires de l'Ordre de *St. Bernard*. Je ne sai point si cette réforme est à désirer, ni si les Religieux la désirent: j'ignore leurs raisons, & je fais bien plus de cas d'un Ordre mitigé qui garde ses règles, que d'u-

ne réforme extérieure qui couvre ſouvent de grandes difformités. Mais, ma chère fille, fût-ce une bonne œuvre, elle ne nous regarde point : ne nous y intéreſſons que par des vœux : chacun doit ſe renfermer dans ſon état.

Adieu ; que mes lettres vous ſoient utiles, vous ne vous plaindrez pas qu'elles vous manquent. Faites le bien ; il peut être inutile aujourd'hui, il eſt impoſſible qu'il le ſoit toujours : & le fût-il, il eſt ſi beau par lui-même !

LETTRE XXXV.

Ce 20. *Juin* 1708.

JE viens d'écrire à M. de *Cîteaux* : je lui envoye votre lettre. On a certainement grand tort de vous attribuer ce qui ſe paſſe au ſujet de votre Religieux Bernardin, qui auroit dû renoncer à tout, dès qu'il a vû que le Roi héſitoit, bien loin de remuer tout Paris par ſes ſollicitations. Vous ne ſçavez pas encore ſouffrir, ma chère fille. Il me paroit que vous vous renfermez aſſez bien dans le ſoin de Gomer-Fontaines ; & en vérité, c'eſt

c'eſt votre mieux. Un homme me diſoit autrefois, que nos chagrins venoient des intrigues où nous nous engagions, encore plus que de nos fautes; & depuis, j'ai vû mille fois qu'il m'avoit dit vrai. Ayez de la vigilance & de la patience: j'avois fait mettre autrefois ces deux mots ſur toutes les portes de St. Cyr, & rien n'eſt plus néceſſaire à qui gouverne, ou à qui obéït.

Que voulez-vous dire, ma chère fille, quand vous vous plaignez de l'ingratitude des vôtres? Eſt-ce qu'en travaillant pour elles, vous travaillez pour l'amour d'elles? Vous ne ſerez jamais contente, ſi vous ne vous élevez plus haut; & ce cher St. Cyr, vos admirations, a des vues bien plus nobles. Notre Supérieure ne compte point ſur la reconnoiſſance de la Communauté: la Maîtreſſe des Novices ne prétend ſe faire ni amies, ni ennemies dans les Novices qu'elle conduit: les Maîtreſſes des Claſſes ne ſe plaindront jamais de ce que les Demoiſelles ne ſentent pas les obligations qu'elles leur ont: nos Infirmiéres ne trouvent point mauvais que les malades oublient les ſervices qu'elles leur ont rendus: on agit uniquement par devoir. Vous ne ſerez jamais ni ſainte ni

heureuſe, tant que vous compterez ſur les hommes. Voulez-vous être toujours dans le trouble? attendez quelque choſe d'eux: ils vous manqueront toujours: & s'ils ne vous manquoient pas, vous auriez reçu votre récompenſe. J'ai vû plus d'une fois dans vos lettres, en parlant de vos filles, *elle n'eſt point de mon parti*: une Supérieure, un parti! Toutes vous doivent être égales. N'êtes-vous pas la mére de toutes? & doit-on s'apercevoir que l'une vous eſt plus chère que l'autre? ni votre vertu, ni votre eſprit, ni l'éducation de St. Cyr, ni les inſtructions de M. le Cardinal, ni tout ce que nous avons dit & écrit, n'a donc encore pu effacer en vous cette maniére de penſer, ſi oppoſée à vos devoirs? C'eſt grand dommage, que je n'aye pas le tems de faire mon examen! je trouverois en moi de bien plus grands défauts que ceux que je reprens en vous! Voilà ma réponſe au premier article de votre lettre: le zèle m'a conduite bien loin! Quant au temporel, je ne prétens pas qu'il faille l'abandonner, car c'eſt une de vos obligations: mais je voudrois qu'il fût ſubordonné au ſpirituel: je voudrois que vous fuſſiez moins affligée d'une dépenſe que d'une

d'une irrégularité: je voudrois que vous employassiez vos bons sujets à vous former de bons sujets, & que vous missiez les médiocres à l'administration des biens. Je voudrois que vous supportassiez l'air d'enfance de vos Novices qui rient ou qui pleurent mal à propos, que vous leur permissiez la gaïeté, car les plus gaïes seront toujours les meilleures, mais que vous leur défendissiez toutes caresses & toutes familiarités entre elles: je voudrois que ferme & douce envers cette Religieuse indocile, vous l'exposassiez rarement à ces fortes répugnances, mais que de tems en tems vous l'y condamnassiez pour lui faire prendre le pli de la soumission: je voudrois que vous sçussiez que la Maîtresse des Novices est la plus importante Charge de la maison, & en un sens, plus que la Supérieure, qui n'a qu'à gouverner ce qu'elle a, tandis que l'autre doit former & choisir les suj ts qu'on doit recevoir. Tout ce que vo me mandez de la votre est pitoyable: je ne vous en parlerai pas davantage, pour ne pas parler inutilement.

Ne cherchez point les raisons de ce que je vous dis. Je n'ai rien appris de nouveau, mais je vous aime. Il y a en vous

de quoi faire quelque chofe de très-bon. La vraie pieté, la folide pieté, la droite pieté vous donnera tout, & il n'y a qu'elle qui puiffe vous faire remplir votre devoir: tous vos talens, fans elle, vous feront inutiles, & avec elle, ils rapporteront cent pour cent.

Je ne vous écrirai pas fouvent de pareilles lettres de ma main: je deviens très-foible, & tout me fatigue; regardez celle-ci comme mon teftament, & une marque de la véritable tendreffe que j'ai pour vous.

Votre Me. de *Briffac* a une grande place, où vous avez plus contribué que vous ne penfez.

LETTRE XXXVI.

DES avis font aifés à donner; mais donnés de loin, ils font toujours vagues: tout confifte dans l'application. C'eft ce qui me fait défirer, que vous puiffiez trouver votre Directeur dans votre Confeffeur, qui vous connoit & qui vous fuivroit de près. Cependant j'entre dans vos raifons: elles font très-bonnes: j'ai trop vécu pour ignorer l'a-

bus

bus de la direction, & il y en a très-peu de pures, de desintéressées, de droites. Mais il ne faut pas conclure, que nous devions nous conduire nous-mêmes : notre amour-propre nous trompe sur la connoissance de nous-mêmes : notre légéreté s'oppose à une conduite réglée, qui est essentielle pour la pieté : le tempérament nous emporte, & nous trouvons un frein dans un Directeur: l'obéissance donne un grand prix à nos moindres œuvres, & nous ne pouvons être fixés qu'en nous laissant mener, en devenant petits pour entrer dans le grand: il faut donc un guide : il faut le choisir entre mille : il ne vous sera pas refusé, quand vous serez dans la disposition de suivre à l'aveugle ce qu'il vous dira. M. *Treihl* y seroit très-propre. M. de *Rouen* ne lui refuseroit pas un pouvoir de confesser. Il a beaucoup d'esprit : il connoit l'esprit religieux : il est droit : vous pourriez lui faire une confession générale, & après cela, tout se passeroit par écrit : il vous verroit deux fois l'année : c'est assez pour le nécessaire, & vous n'y craindriez point l'amusement. Quand vous voudrez un Directeur à ces conditions-là, vous en trouverez à Paris. Deux

ou trois voyages à Gomer-Fontaines ne peuvent charger perſonne: cherchez-le, demandez-le à Dieu : vous le trouverez; mais n'en prenez point, ſi vous ne voulez être conduite.

Mlle. *d'O* .... doit ſe ſouvenir toute ſa vie de l'éducation qu'elle a reçue à St. Cyr: qu'elle penſe, qu'elle agiſſe autrement que ſa mére ; mais qu'elle ne ceſſe pas de la reſpecter. Conſultez-la ſur ſa ſœur : je voudrois bien l'ôter d'avec ſa mére, car je crains qu'elle n'en ſuive l'exemple ; mais je ne ſçai où la mettre : j'aurois bien des lettres de cachet pour l'une & pour l'autre : mais ce feroient des lettres de cachet.

LETTRE XXXVII.

Ce 23. Fevrier 1709.

JE parlai au Roi de l'affaire de *Bermont*, le même jour que je reçûs votre lettre. Il m'aſſura qu'il ne changeroit pas ſa déciſion. S'il a oublié d'y nommer une Abbeſſe, c'eſt qu'il n'y a pas grand empreſſement à remplir cette place. M. de *Citeaux* m'avoit demandé pour cela

cela une bonne Religieuſe. Mais, en vérité, les meilleures ſont preſque toujours les moins connues. J'ai chargé Mlle. d'*Aumale* de parler à Mr. de *Ventadour* pour votre petite favorite: oubliez ce titre-là, ſi vous voulez en faire une bonne Bernardine: ſoyez-la vous-même: j'ai ouï dire à un Cardinal, qu'il faiſoit bien plus de cas de lui comme Evêque que comme Cardinal: faites plus de cas de vous comme Religieuſe, que comme Abbeſſe.

Vous allez être bien fâchée de n'avoir point Mlle. d'*Aumale*; mais il nous a pris à elle & à moi une crainte de quelque avanture deſagréable ſur le grand chemin: la famine met le peuple dans un mouvement, auquel il ne ſe faut pas expoſer; le mal eſt à un point à ne pouvoir durer, & j'eſpère que les ſoins, que le Roi prend pour faire trouver du bled, raméneront la tranquillité. Je comprens parfaitement vos embarras; j'ai voulu attendre M. le Cardinal: il m'a répondu que M. l'Abbé de *Vaſſé* vous a fait payer d'une dette des Carmélites de Pontoiſe. J'y ajoute 250. livres. C'eſt peu de choſe; mais ſi vous ſçaviez de combien de miſérables je ſuis environnée!

née! Il eſt vrai qu'on fait venir des bléds des pays étrangers : mais je n'en diſpoſerai pas, & le bénéfice que vous en recevrez, ſera de le voir baiſſer de prix au marché. L'oraiſon funebre de M. le Maréchal de *Noailles* eſt très-bonne, & a paru telle à ceux qui avoient projetté de la tourner en ridicule.

Votre bonheur ſera toujours proportionné à votre pieté : cette pieté doit être ſolide & droite, & la ſoumiſſion ſeule peut lui donner ce caractère : on ne vous obéira jamais que lorſque vous obéirez. Je ſuis ravie de tout ce que M. de *Treilh* m'a dit de vous ; j'ai été bien ſurpriſe de l'entendre parler des excès de votre pieté : je ſçai qu'il demande beaucoup : d'où je conclus que vous êtes une Sainte, ou du moins en chemin de l'être. Obéiſſez lui. Il eſt bien difficile de ſe défendre de l'orgueil, quand on commande toujours, & qu'on n'obéit jamais. Ma tendreſſe eſt bien réveillée pour vous, & vous allez être bien tourmentée : on ne parle plus ici que de Gomer-Fontaines. Nous en formons un ſecond St. Cyr, & peut-être quelque choſe de mieux. Marquez à vos anciennes la joie que j'ai de les ſçavoir ſi avides

des de la parole de Dieu : je les regarde comme mes filles, & je me ſens très-honorée d'être leur mére. Je m'intéreſſerai toujours vivement à toute maiſon où Dieu ſera bien ſervi. Vous avez raiſon, Madame, de vous plaindre du peu de ſecours qu'on trouve dans la plupart : on ne les inſtruit pas de leurs devoirs : on leur fait des ſermons très-longs, très-vagues, & très-inutiles : il faut des détails. Vous croyez bien que le Noviciat n'a pas été oublié : il m'a dépeint *la Vief-ville* incarnate & blanche, *Blezel* avec un viſage fort large, *Champlebon* un peu pâle, & toutes ferventes. Aimez-les, Madame. J'ai écrit à votre favorite, quand j'ai cru lui être utile : il me reſte trop peu de tems à vivre, pour conſentir à le perdre ; mon état m'en fait perdre tant ! il eſt vrai qu'il n'eſt pas perdu, quand on ſouffre.

Vous faites une bonne œuvre en arrachant au monde Mlle. de *Sermoiſe* : elle y auroit été plus expoſée qu'une autre ; ayez égard à ſa ſanté & à ſon âge, incapable des auſtérités. Dire, qu'il faut s'y accoutumer de bonne heure, mauvais raiſonnement. Il faut établir la ſanté, attendre l'âge & la force,

en-

enſuite s'abandonner à la règle. Il faut que Mlle. de *Bailly* s'accoutume à ſe paſſer de mon écriture; elle voit que je ne vous en donne pas à vous-même. J'en ai donné à Mlle. de *Sermoiſe*, parce que j'ai cru que les traits de ma main contribueroient à graver le ſens de ma lettre dans ſon eſprit.

Si ce que les Religieuſes appellent ſacrifice étoit véritable, vos parens ne prétendroient plus rien de vous, & vous ne prétendriez plus rien d'eux. Votre Communauté doit être votre unique intérêt. J'ai encore aſſez de mémoire pour me ſouvenir qu'on étoit un peu jaloux de votre confiance en votre ſœur. Si vous ne l'aimez point, vous lui ſerez d'une foible conſolation: ſi vous l'aimez, les autres en ſeront très-jalouſes. Prenez-la, ma chère fille: car il faut bien compatir à vos raiſons, quelque mauvaiſes qu'elles ſoient, & aux plaintes des familles, qui n'entendent point du tout les devoirs des perſonnes mortes aú monde. Soyez ſûre que je n'en ſerai point piquée; mais il pourroit bien arriver que vous le ſerez bientôt vous-même. Vous ſouffrirez, avant d'oſer me le dire: & à la fin vous vous ſéparerez; mais il en ré-

ſultera toujours un bien, qui ſera, qu'elle ne ſongera plus à revenir: plaintes bien différentes de celles qu'il faut eſſuyer en face.

Ne pouvez-vous point congédier quelques-unes des filles que vous avez priſes ſur mon compte? Hélas! il faut ſonger à épargner le pain, & j'ai la douleur de diminuer mes penſionnaires dans un tems où je voudrois les augmenter. Je donne 200. liv. à Mlle. d'*Aumale* pour vous les faire tenir: par ce ſecours, jugez où j'en ſuis. Il n'eſt point vrai que la paix ſoit faite; elle ne le ſera point, que vous ne l'appreniez. Laiſſez-la toujours croire aux autres: il eſt très-bon qu'on l'eſpère.

Ne croyez pas que je veuille vous tyranniſer, parce que je vous ai fait plaiſir quand je l'ai pu, ni que je prétende me rendre maitreſſe de votre maiſon: je vous donnerai toujours mes conſeils très-ſincères: vous commencerez à merveille, Mlle. votre ſœur & vous: on ſe relâche enſuite, & il eſt très-difficile de guérir la jalouſie d'une Communauté.

Je trouve bien mauvais qu'une fille, élevée à St. Cyr, ne ſache pas que c'eſt prier Dieu que de ſervir Dieu; & que c'eſt

c'eſt ſervir Dieu que de ſervir la maiſon à laquelle on s'eſt donné. C'eſt une ferveur de novice, qu'il faut pourtant lui pardonner: car elle vient d'un excellent fonds. Quand elle ſera plus avancée, elle ſçaura prier par une préſence de Dieu continuelle: c'eſt ſouvent le repos que l'on cherche dans la priére.

C'eſt à préſent que les Religieuſes feront véritablement pauvres: elles faiſoient conſiſter la pauvreté à n'avoir rien en propre, mais à ne manquer de rien: cette pauvreté étoit très-ſupportable, mais je doute qu'elle fût vraie. Pour être pauvre, il faut ſouffrir quelque choſe: & vous voilà toutes dans ce cas-là. Dieu veuille que vous le ſouffriez avec une patience & une réſignation qui vous rende toutes des ſaintes! mais je crois que vous ne devez rien oublier pour adoucir les autres auſtérités, autant que vos Supérieurs voudront le permettre.

Je ne croyois point que les denrées fuſſent ſi chéres: on ne ſe plaint ici que du pain: il y a beaucoup d'herbes: vous devez tirer un grand ſecours de vos vaches: la bouillie, le ris, le beurre ſont une bonne nourriture. Je ne ſçaurois

vous

vous plaindre de ne pas boire de vin, ſur-tout avec tant de laitage, qui ne feroit qu'aigrir : je vois tous les jours guérir des maux d'eſtomac en quittant le vin : je ſuis dans ma ſoixante & douziéme année, & je ne bois que de l'eau. On me promet du ris: s'il arrive, je vous en enverrai.

LETTRE XXXVIII.

Ce 14. *Décembre* 1709.

VOUS ne pouvez m'importuner, Madame : vos lettres me font toujours plaiſir; mais il faut vous accoutumer à vous paſſer de moi. Je n'ai plus de ſanté: je manque de force, & encore plus de loiſir. M. *Treilh* eſt un bon Directeur, & le plus bel endroit de ma vie eſt de remettre votre ame entre ſes mains, car il eſt tems que je faſſe mon Teſtament. Que répondriez-vous, ma chère fille, à une des vôtres, qui vous diroit qu'elle a de la peine de manquer quelquefois à l'office de l'Egliſe? Vous lui diriez que cette peine eſt très-louable, mais qu'il ne faut pas la pouſſer trop loin, & que Dieu voit

voit bien ſi elle cherche des prétextes, ou ſi elle a de bonnes raiſons de manquer à l'Office : nous avons à faire à un Maître qu'on ne ſçauroit tromper.

On a dit que Mlle. *Sery* * étoit chez vous pour trois ſemaines : je vois bien que c'eſt une fauſſe nouvelle. Cette pauvre fille eſt bien abandonnée, & aura tôt ou tard de grands déplaiſirs ! Je parle ſouvent à Me. la Ducheſſe de *Ventadour* : elle ni moi n'avons pas grand crédit. Je crains fort pour Mlle. de *Sermoiſe*.

Je crains auſſi que vous ne faſſiez pas bien le pain d'orge. Perſonne ne s'en accommode en potage : j'en ai mangé avec du froment, qui eſt très-bon. Monſieur *Fagon* ſoutient qu'il n'eſt point mal-ſain. J'ai pleuré, en liſant l'accueil que vous avez fait au pain de Me. *le Comte*. C'eſt voir la miſère de bien près, de ſçavoir ſes enfans dans l'état où vous êtes.

LETTRE XXXIX.

Ce 16. Janvier 1710.

QUOIQUE mon intention ſoit de critiquer toutes les lignes de votre lettre,

* Maitreſſe de M. le Duc d'*Orléans*.

tre, je commencerai par vous dire que j'en ſuis charmée par la candeur avec laquelle vous me parlez.

Je n'ai pas douté un moment, que vous ne fuſſiez fâchée de ce que je vous ôtois Mlle. de *Sery*. Un peu d'envie de la convertir, & une eſpérance de grands bienfaits, jointes à de vrais & preſſans beſoins, vous fourniſſent devant Dieu bien des excuſes. Mais vous raiſonnez ſur un fondement faux, quand vous dites qu'elle s'eſt dégagée volontairement: c'eſt M. le Duc d'*Orléans* qui lui a donné ſon congé, & la pauvre fille ne l'a pas pris à la premiére fois: elle ſeroit donc arrivée chez vous, déſeſpérée, paſſionnée, fardée, magnifique, en un mot, toute mondaine, & même toute criminelle.

J'avoue qu'un tel ſpectacle m'a paru dangereux pour une Abbeſſe de trente ans, & pour neuf Demoiſelles de St. Cyr: je n'ai pas cru auſſi qu'il me convint d'avoir Mlle. d'*Argenton* dans une maiſon avec laquelle je ſuis dans un continuel commerce, & que ce fût à moi à ſuivre ſon hiſtoire, & à inſtruire la Cour de tout ce qu'elle feroit. On dit qu'elle ira dans un Couvent de Compiegne:

gne, où elle a été enfant. Si après une véritable converſion, elle vouloit entrer chez vous, Madame, je ne m'y oppoſerois pas; mais je voudrois, pour m'en aſſurer, un plus grand nombre d'années que vous ne demanderiez de jours pour la recevoir.

Vous êtes admirable, quand vous dites que cette fille a de l'amitié pour vous! On appelle cela dans le monde une confiance de Religieuſes, qui croyent tout ce qu'on leur dit. Eh! on eſt trompé tous les jours à des amitiés de vingt ans.

Vous dites que vous l'avez connue ſincère, & tout cela, par quelques liaiſons avec ſa famille, ne l'ayant preſque jamais vue elle-même. Il faudroit voir ce qu'elle fera & ce qu'elle deviendra. Bien des gens la croyent mal convertie: elle doit de tous côtés. J'aurois un grand déplaiſir qu'elle retirât Mlle. ſa ſœur d'auprès de vous: nous ferons tout ce que nous pourrons par Me. de *Ventadour*, pour l'en empêcher.

LETTRE XL.

Ce 13. Décembre 1710.

LA faute de la Novice, dont vous m'écrivez, eſt fâcheuſe ; mais ce que vous me dites de l'eſprit de vos anciennes eſt important. J'ai vu autrefois cet eſprit dans notre grande claſſe : on ne pouvoit faire une reprimande à une fille, que toutes les autres ne fuſſent dans l'affliction, mais affliction pleine de révolte, & fort éloignée de la charité. Il a fallu traiter ce mal dans les plus jeunes, & leur inſpirer un autre eſprit. Ces grandes s'en ſont allées : bonheur que vous ne pouvez eſpérer, & nous jouïſſons préſentement du fruit de nos peines. Quand on met ici une fille en pénitence, les autres ne l'inſultent pas ; elles en ſont affligées, elles la conſolent, elles la conjurent de s'humilier, de ſe corriger, & de ne rien oublier pour ſe remettre avec ſes Supérieures : elles ne ſe mêlent point de demander grace pour elle. On ne peut être plus unie qu'elles le ſont: mais c'eſt en effet une union, & non pas une

une ſédition : tout concourt ici au bien public & au particulier : auſſi y vit-on dans une paix qui vous charmeroit.

Nous ne ceſſons de prêcher au-dedans la confiance pour les Confeſſeurs, la ſincérité, la ſoumiſſion, le reſpect. Les Confeſſeurs ne ceſſent de renvoyer aux Supérieures, aux Maîtreſſes du Noviciat, des Claſſes, des Sœurs Converſes, des ſervantes, & aux règles de la maiſon : on ſçait tout ſans ſe cacher, & ſans ſe faire haïr. Il n'y a pas ici un enfant qui ne ſoit perſuadé, que tout ce qu'on lui fait eſt pour ſon bien. Il n'y a pas une ſeule perſonne, qui ne ſoutienne la Supérieure : & elle ſoutient toutes les premiéres Officiéres. La nôtre gouverne ſans embarras trois cent trente filles.

Si j'étois à votre place, je laiſſerois les anciennes en repos, autant que ma conſcience pourroit me le permettre ; & je travaillerois à mettre le bon eſprit, dont je viens de parler, dans la jeuneſſe, dans les penſionnaires, & dans le Noviciat : je crois que c'eſt le ſeul moyen de faire une ſainte Communauté. J'en connois une, où l'on en uſe ainſi, & dont on eſpère beaucoup.

Il ne me paroit pas poſſible de changer

les

les anciennes : elles n'ont point été élevées dans cette droiture : on ne la prêche point assez à la jeunesse : elles ne laissent pas d'être des Saintes : car j'ai oui dire que vous avez des filles fort vertueuses, mais d'une vertu à leur mode, & qui ne les empêche pas de faire mille maux & de manquer à faire mille biens.

Quel mal ne font-elles pas, quand elles aigrissent l'esprit de cette fille en faute, qu'elles lui disent qu'elle soufire injustement, qu'elles blâment la conduite de la Supérieure, qu'elles la décréditent, qu'elles l'attristent ? Quel bien ne feroient-elles pas, si elles lui disoient qu'elles partagent sa peine, mais qu'elle a tort, qu'elle donne un mauvais exemple, qu'elle doit s'humilier & appaiser Madame, qui a raison d'être fâchée, dans la personne de laquelle elle doit regarder Notre Seigneur ; qu'elle a voué l'obéissance ; qu'il faut bien qu'elle lui coute quelque chose ; & que cette victoire sur elle-même lui attirera des graces ? Voilà ce qui mettroit tout en ordre dans une maison où est l'Esprit de Dieu.

J'ai toujours été persuadée, comme vous, que les Couvens ne sont point

médiocres, qu'ils ſont excellens quand la régularité s'y obſerve, & qu'il y a autant d'intrigues qu'à Verſailles, quand les Parloirs ſont ouverts & les lettres permiſes.

Je ne crois pas, qu'à votre place, je fuſſe auſſi patiente que vous: je ne laiſſerois point cette fille aller au Parloir ſans être accompagnée, & jamais que pour ſes plus proches parens: elle n'écriroit point de lettres que je ne les viſſe, & ne recevroit point de paquets qui ne paſſaſſent par moi: je ne ferois point toutes ces choſes-là avec fineſſe, mais franchement, & comme des régularités abſolument néceſſaires.

Je comprens aiſément vos embarras, & je voudrois de tout mon cœur vous ſoulager. J'ai donné 200. liv. d'extraordinaire à Mlle. d'*Aumale*: petit ſecours, mais je fais ce que je puis.

J'ai vu votre Confeſſeur, & j'en ſuis très-édifiée: le jugement, que je pourrois faire de ſon mérite, ſeroit téméraire, puiſqu'on ne connoit pas les hommes à la premiére vue; mais j'ai cru voir beaucoup de ſageſſe, de modération, de droiture, de piété, & de politeſſe. Je lui ai parlé de l'éducation de St. Cyr

avec

avec un zèle, que je ſens bien qui va juſqu'à l'indiſcrétion. Je voudrois vous communiquer tout ce que Dieu & notre expérience nous ont découvert là-deſſus, & dont nous voyons tous les jours les fruits. Il m'aſſure que les mêmes maximes & les mêmes pratiques ſont à Gomer-Fontaines. Je donnerois de mon ſang pour communiquer l'éducation de St. Cyr à toutes les Maiſons Religieuſes: elles feroient de plus grands biens que nous, parce qu'elles élévent des filles qui auroient de plus grands établiſſemens.

Vous aurez bien de la peine à tirer de l'argent de M. *Deſmarets*: l'approche de la paix n'en donne point encore: & quand la paix ſera faite, on n'en ſera pas mieux les premiéres années; mais c'eſt beaucoup de ne plus craindre de voir augmenter ſes maux, & d'eſpérer qu'ils diminueront.

Vous faites parfaitement bien d'exiger de vos petites filles de travailler pour la maiſon, pourvu que vous ayez la bonne foi de préférer encore l'éducation au travail: l'éducation eſt votre devoir: le travail eſt une habileté, mais qui leur eſt encore plus utile qu'à vous.

LETTRE XLI.

Ce 9. Avril 1713.

JE comprens parfaitement que vous ne pouvez faire chez vous ce qui se fait à St. Cyr : mais vous pouvez en prendre l'essentiel, qui est la solide piété qu'on y inspire. Je me découragerois là-dessus pour vous, si je n'avois pas vû votre Confesseur ; car sans son secours, vous ne pouvez rien faire.

Il est certain que ne gardant vos pensionnaires que peu d'années, vous ne pouvez être soulagée par le secours des plus grandes : il faut en tirer le plus qu'on peut, & y mettre de l'émulation : il y en a toujours de plus avancées les unes que les autres : & celle qui assemble les syllabes peut montrer à connoître les lettres.

Le peu de tems qu'on vous les laisse, doit vous renfermer dans ce qui est le plus nécessaire, la lecture, l'écriture, l'Arithmétique, & préférablement à tout, le Catéchisme bien expliqué & appliqué à leur état.

Il faut élever vos bourgeoiſes en bourgeoiſes : il ne leur faut ni vers, ni converſations : il n'eſt point queſtion de leur ouvrir l'eſprit ; il faut leur prêcher les devoirs dans une famille, l'obéiſſance pour le mari, le ſoin des enfans, l'inſtruction de leur petit domeſtique, l'aſſiduité à la Paroiſſe le Dimanche & les Fêtes, la modeſtie avec ceux qui viennent acheter, la bonne foi dans leur commerce. Il faut leur conſeiller de demander à Dieu un bon Confeſſeur, de le choiſir dans la vue de leur ſalut, de ſe laiſſer conduire comme des enfans. Il faut qu'elles édifient leurs parens, leurs amis, leurs voiſins, qu'elles donnent de bons conſeils & de bons exemples. Il faut leur dire que la piété ne s'oppoſe point à la joye, & qu'au contraire il la faut faire aimer en montrant qu'on ſert Dieu avec plaiſir.

Les inſtructions publiques & particuliéres doivent rouler là-deſſus : vous devez quelquefois leur parler en particulier, & peu à chaque fois : c'eſt le plus preſſant devoir de la premiére Maîtreſſe : c'eſt dans ce particulier qu'il faut attaquer leurs vices : elles reçoivent tout bien, quand il n'y a point de témoin.

J'ai ici une fille qui a été à St. Cyr, & qui ſert mes femmes : rien n'eſt égal à ſa vertu : elle ne perd pas la préſence de Dieu : elle met ſa piété à ſemer ſa journée de bonnes œuvres : elle dit que le ſervice du prochain eſt une excellente priére : elle quitte l'Egliſe, auſſi volontiers qu'elle y va : elle dit que c'eſt ce qu'on lui a appris à St. Cyr : elle eſt très-gaye.

Je ne ſerois pas ſurpriſe de voir votre ancienne ſous ma ſœur de *Champlebon :* nos claſſes ſont pleines de ces exemples-là. Ma ſœur de *Radouay* y eſt au-deſſous de ma ſœur de *Gruel*, qu'elle a peut-être élevée, & que ſurement elle a reçue. Il eſt abſolument néceſſaire que la premiére Maîtreſſe ſoit chargée de tout, qu'il n'y ait qu'elle qui parle en particulier, qui faſſe les graces, qui donne les récompenſes, qui ordonne les châtimens : il faut que les autres ſuivent ſon eſprit, qu'elles lui renvoyent la conſcience des enfans, qu'elles ne leur ſouffrent aucun attachement pour elles : autrement chaque Maîtreſſe auroit ſes filles : ce ne ſeroit plus que diviſion & que déſordre. Nos Dames ſe trouvent bien d'avoir établi cette ſubordination : leur ver-

vertu & leur bon esprit les en ont rendues capables.

Je voudrois, avant de mourir, vous voir encore une fois, & que vous amenassiez *Champlebon* : cette visite ne vous seroit point inutile : je ne dois pas la proposer pour mon seul plaisir.

Je vois de grandes difficultés dans la diversité des conditions par la différence des choses qu'il faut dire.

Quoique toutes les ames soient également précieuses à Dieu, il faut pourtant que l'instruction soit plus étendue pour la fille d'un Gentilhomme, que pour les filles d'un Vigneron. Expliquez-leur librement la différence des conditions ; dites-leur que Dieu est le Roi de tous les Etats, que dans le Ciel les rangs ne seront marqués que par les vertus, & que la plus pieuse de ses sujettes lui est toujours la plus agréable. Quand la grande Demoiselle peignera la petite paysane, la paysane servira sans répugnance la Demoiselle, & conviendra qu'elle est née pour la servir. L'éducation doit être différente : il suffit à la bourgeoise de savoir ce qui est absolument nécessaire pour être sauvée : il faut un peu plus éclairer les autres. Il faut que les De-

moiſelles parlent bon François, & les reprendre, quand elles y manquent. Il n'importe que les autres s'expliquent en leur langage, pourvû qu'elles l'entendent aſſez pour pratiquer ce qui eſt commandé. Les filles du vigneron ſeroient ridicules en liſant des vers : ils ſont bons aux Demoiſelles. Il faut parler aux filles de Marchands de la fidélité de leur commerce, ſur les meſures, ſur les poids, ſur le profit permis: cela ne convient point aux autres.

Nous nous ſommes aperçus ſouvent du bon effet de la ſubordination, & les exemples de ſoumiſſion & d'humilité ſont encore plus forts que les diſcours. C'eſt ce qui a établi ce bon eſprit à St. Cyr, qui fait qu'une fille de douze ans répond au Catéchiſme à une qui en a ſept, comme elle feroit à ſa Supérieure, & qu'elles apprennent toutes les unes des autres tout ce qu'elles ſavent. Car en tout on inſpire la raiſon, en leur montrant la petiteſſe qu'il y auroit à ne pas vouloir profiter de ce qu'une autre ſait, parce qu'on a quelques années de plus. On leur donne toujours les choſes pour ce qu'elles ſont, la piété au-deſſus de tout, la raiſon en ſuite, les talens pour

ce

ce qu'ils valent : on ne récompenſe point celles qui en ont, on n'eſtime que la vertu & la ſageſſe. En les louant de bien reciter des vers, ou d'avoir chanté avec goût, on leur dit que les plus impures Actrices d'Opéra s'en acquittent mieux qu'elles ; on aime autant celles qui n'ont aucune de ces qualités extérieures, & les ſages ont les diſtinctions. Ayez de la raiſon, & vous en inſpirerez aux enfans.

Voici l'eſſentiel de l'éducation ; qu'elles vous voyent, en tout, juſte, déſintéreſſée, donnant autant de ſoin à la plus choquante qu'à la plus aimable. Les enfans voyent fort bien les vices, ou les vertus de leur Maîtreſſes. Il faut parler à une fille de ſept ans, auſſi ſenſément qu'à une de vingt : c'eſt en exigeant beaucoup de leur raiſon, qu'on en hâte les progrès.

LETTRE XLII.

DE Me. DE LA VIEFVILLE A Me. DE MAINTENON.

JE vous réponds, Madame, de la ſimplicité de toute notre maiſon, & de

ſa docilité ſur tout ce qui regarde la doctrine. Nous vivons dans une ignorance parfaite de toutes ſortes de diſputes : il n'y a ni parti, ni diviſion à Gomer-Fontaines : j'ai un extrême éloignement pour tout ce qui peut altérer la charité & la foi. Je ne comprens pas ce qui peut vous être revenu ſur notre Supérieur : ſes mœurs & ſa doctrine, autant que je puis en juger, m'ont paru en tout tems extrêmement pures : il n'a rien fait, rien enſeigné, que de très-modéré, & de conforme à toutes nos obligations, & à notre Catéchiſme : il nous rappelle aux devoirs de notre état; il nous parle ſur nos vœux, ſur l'amour de Dieu, ſur la confiance en ſes miſéricordes, ſur la néceſſité d'approcher des Sacremens, & jamais il ne nous dit un mot du Janſéniſme. Il m'ordonne de tenir la main au maintien du bon ordre & de la paix. J'ai eu l'honneur, Madame, de le dire à notre Archevêque, qui me parut être ſatisfait de cette conduite. Je vous dis ſimplement ce que je connois de notre Supérieur ; mais je vous répons, qu'il ne ſera jamais parlé de Gomer-Fontaine d'une maniére à vous affliger : nous avons à craindre le péché,
&

& non l'erreur; j'ai toujours eu beaucoup d'averſion pour tout ce qui pouvoit nous tirer de la ſimplicité de notre état: j'ai là-deſſus des inſtructions qui me ſerviront toute ma vie.

Je vous demande la continuation de vos bontés, & la grace de me regarder toujours, Madame, comme la plus attachée de vos filles & la plus fidèle de vos ſervantes.





LETTRES DE MADAME DE MAINTENON AUX DAMES DE St. LOUIS.

AVERTISSEMENT.

Je crois devoir placer ici la lettre suivante, pour donner une idée des obstacles que j'ai eu à surmonter pour avoir des pièces, que les Dames de St. Cyr conservent comme un des plus précieux monumens de la vigilance, de la douceur, de la piété de leur institutrice.

» MONSIEUR, la première chose que » je fais, en sortant de St. Cyr, est » d'é-

»d'écrire à un homme : ce n'est point as-»surément ce qu'on m'y a appris : mon »zèle pour M^e. de *Maintenon* me le per-»met. L'honneur que j'ai d'être sa paren-»te, par ces mêmes *Cardillacs*, qu'on »dit geoliers d'une prison, justifiera une »infidélité que je blâmerois moi-même »dans une autre. Vous trouverez ici »tous les papiers que j'avois promis à mon »oncle. Je n'ai pas eu l'esprit de ne fai-»re que des abrégés ; & si ceci est en con-»fusion, c'est que j'ai écrit fort vite, de »crainte d'être surprise. Je ne vous en-»voye pas la moitié de ce que ces Da-»mes ont : j'ai pris le meilleur, ou ce »qui me l'a paru. J'aurois voulu mieux »faire ; & je crains d'avoir trop fait. M^e. »la Supérieure va être bien étonnée : el-»le étoit fort jalouse de ces lettres de spi-»ritualité : la personne, que j'ai employée »pour les avoir, ignore l'usage que j'en »fais : je vous assure, Monsieur, que »j'ai bien des remords ; & M^e. de Main-»tenon, si régulière en tout, m'a fait »faire bien des irrégularités. La gloire »de Dieu, l'amour de la vérité, les con-»seils de mon oncle qui me disoit que »ces lettres étoient pour lui, me paroif-»sent une légitime excuse. Cependant, »Mon-

„ Monſieur, je ne ſerai point tranquille „ que votre ouvrage ne voye le jour, ſû„ re que ce ſera une belle choſe, & qu'a„ lors on me remerciera de ce qu'on me „ reprocheroit aujourd'hui, ou du moins, „ qu'on ne me grondera de mes indiſcré„ tions que du bout des lévres. Car, „ dans le fond du cœur, on eſt pour vous „ à St. Cyr; & ces Dames auroient entré „ volontiers dans votre projet. Votre fa„ çon de penſer ſur un point eſſentiel, „ les difficultés qu'on vous fait à préſent „ pour l'imprimerie, celles que les Dames „ auroient trouvées pour le conſentement „ des Supérieurs, le peu d'apparence qu'il „ y a, que votre livre, de la maniére „ dont eſt le titre, puiſſe être utile à St. „ Cyr, où l'on ne voudroit que des choſes „ édifiantes, tout cela fait qu'elles ſont „ bien aiſes d'avoir perſiſté dans leurs re„ fus. Que votre ouvrage ſoit gouté, „ que les gens du monde ne ſe moquent „ point de lettres ſi ſaintes, on me ſaura „ bon gré d'un larcin, utile, quoi qu'il „ arrive, à la gloire de M^e^. de *Main„ tenon*. Vous ſerez peut-être bien aiſe, „ Monſieur, d'avoir une idée de M^e^. de „ *Glapion*, qui figure ſi avantageuſement „ dans ces lettres, & qui de toutes les

„ Da-

„ Dames de *St. Louis* fut la plus intimé-„ ment honorée de ſa confiance : en voi-„ ci un portrait, tel que je le tiens d'une „ de ſes éléves.

„ Elle étoit grande & bien faite, fort „ blanche, & fort pâle, les yeux bleus, „ pleins de feu & d'eſprit, le viſage long, „ la bouche agréable, le nés un peu gros, „ les lévres fort minces. Dès l'enfance, „ elle eut l'amitié de Me. de *Maintenon*; „ elle joua dans *Eſther* le rôle de *Mardo-„ chée* à ravir: ce fut *Racine* qui décou-„ vrit & cultiva ſon talent pour la dé-„ clamation: *J'ai trouvé,* écrivoit-il à Me. „ de *Maintenon*, un *Mardochée dont la* „ *voix va droit au cœur :* la voyant ſur la „ ſcène avec Me. de *Caylus*, dont le viſa-„ ge étoit fort beau, *Ah*! s'écria-t-il, „ *quelle Actrice, ſi je pouvois mettre cette* „ *tête ſur ces épaules*! Me. de *Maintenon* „ n'oublia rien pour l'attacher à *St. Cyr*; „ & quand elle ſe rappelloit tous les cha-„ grins que lui avoient donnés Me. de „ *Brinon*, Me. de la *Maiſon-fort*, M. de „ *Fénelon*, M. de *Beauvilliers*, M. le C. „ de *Noailles*, toutes ſes favorites & tous „ ſes amis, elle diſoit: *Il n'y a que Gla-„ pion, qui ne m'ait point trompée.* C'é-„ toit l'ame la plus grande & la plus éle-

„ vée:

» vée : à *St. Cyr*, elle fut une Sainte: dans » le monde, elle eût été une Héroïne. On » peut juger de son cœur par l'amitié » qu'elle avoit pour Me. de *Maintenon*, » & par celle que Me. de *Maintenon* avoit » pour elle. Ce sentiment alloit de part » & d'autre jusqu'à la jalousie : du moins » on a cru l'entrevoir, & que Mlle. d'*Aumale* en étoit l'objet. Elle s'oublioit » elle-même, pour ne s'occuper que des » autres. Elle a rempli en divers tems » toutes les charges de la maison ; elle étoit si active, qu'elle les eût remplies » toutes à la fois; & elle s'acquittoit si bien » de chacune, qu'on eût dit qu'elle n'étoit propre qu'à celle qu'elle faisoit. » L'Infirmière, la Maîtresse des classes, » la dépositaire auront à jamais un modèle en Me. de *Glapion*, ainsi que la Supérieure & la Maîtresse des Novices. » Sa piété n'avoit rien de gêné : elle servoit Dieu, elle en parloit comme un » Ange. Toutes ses inclinations étoient » vertueuses ; & son cœur étoit inaccessible à tout ce qui en auroit altéré l'innocence. Le monde l'aimoit, & lui » étoit indifférent : quand elle en avoit » vu, elle disoit: *Mes chers enfans, je me sens* » *une faim de prier Dieu, que je vai satis-*

» *faire.*

» *faire.* Dans une grande maladie qu'el-
» le eut, toute la Cour envoyoit ſavoir
» de ſes nouvelles : *Je crains bien,* diſoit-
» elle, *que Dieu ne me paye en papier du*
» *peu que j'ai fait pour lui.* La Reine alloit
» ſouvent à *St. Cyr,* dans les commen-
» cemens de ſon mariage, & toujours
» pour Me. de *Glapion.* Elle vint la voir,
» dès qu'elle fut guérie, & cherchoit des
» prétextes pour la faire aſſeoir devant el-
» le. La Reine de *Pologne* ne la goû-
» toit pas moins : *Je l'aime,* diſoit-elle :
» *& il n'y a qu'elle qui ſache aimer.* Le
» Maréchal de *Villeroi* & la Comteſſe de
» *Caylus* avoient avec elle un commerce
» de lettres, qu'elle entretenoit dans l'eſ-
» pérance de faire gouter la dévotion au
» Maréchal & d'y affermir la Comteſſe ;
» & pour achever ſon éloge, M. le Duc
» de *Noailles* étoit ſon ami. Sa mort cau-
» ſa à *St. Cyr* autant de déſolation que cel-
» le de Me. de *Maintenon* même : *La gloi-*
» *re d'Iſraël eſt tombée,* répétoit-on dou-
» loureuſement d'après une des Dames,
» à qui cette expreſſion étoit échapée.
» Cette grande vertu étoit-elle ſans ta-
» che ? non ; & Me. de *Glapion* avoit ſans
» ceſſe à combattre l'indignation que lui
» donnoient les mauvais procédés & les
» pré-

„prétentions de ces esprits orgueilleux „qui se croyent en droit de marcher sur „la tête des autres : sentimens qui par„toient d'un cœur trop sensible & trop „généreux : aussi Me. de *Maintenon*, la „voyant irritée de ne pouvoir se vaincre, „lui disoit souvent : *Patience, ma fille* : „*vos défauts seroient les vertus des au*„*tres.*

LETTRE I.

A Me. DU PEROU *.

Ce 25. Octobre 1686.

JE suis persuadée de votre zèle & de votre capacité : il faut employer l'un & l'autre pour notre chère maison. Il est vrai que je suis fort vive pour tous ses intérêts, & je crois même aller quelquefois jusqu'à l'impatience ; mais il me semble qu'il y a quelque raison de se presser, & de profiter du tems favorable où nous sommes. Dieu sçait que je n'ai jamais pensé à faire un aussi grand établisse-

* *N. Travers du Perou*, alors Maîtresse des Novices.

bliſſement que le vôtre, & que je n'avois point d'autre vue que de m'occuper de quelques bonnes œuvres pendant ma vie. Je ne me croyois ni obligée à de grands biens, ni deſtinée à de grandes vues, & je ne trouvois déja que trop de Maiſons Religieuſes. Moins j'ai eu de part à cet ouvrage, plus je reconnois que c'eſt Dieu qui l'a fait: auſſi étant de lui, & de lui ſeul, je l'aime beaucoup plus que s'il étoit de moi. Ce qui prouve bien, que c'eſt l'œuvre de ſes mains, c'eſt qu'il a conduit le Roi à cette fondation, le Roi qui ne peut ſouffrir les nouveaux établiſſemens: & dans quel tems? après une longue guerre, qui avoit épuiſé ſes Finances, & avec des Miniſtres qui auroient fortifié ſon averſion, s'il avoit héſité. Il eſt vrai qu'autant que j'aurois tremblé dans le gouvernement de St. Cyr, s'il avoit été fait par moi, autant fus-je hardie, quand j'y vis le doigt de Dieu, & que je crus en être chargée par lui. Auſſi puis-je vous dire avec vérité, que je le regarde comme le moyen que Dieu m'a donné pour faire mon ſalut, & que je ſacrifierai toujours ma vie avec joie pour qu'il y ſoit glorifié. Je voudrois que tout fût bien établi avant la

mort

mort de Me. de *Brinon*, avant la mienne, avant celle de M. l'Abbé *Gobelin*, afin que l'esprit de l'Institut subsistât toujours & triomphât des oppositions que j'aperçois dans l'avenir, sans être ni fort pénétrante, ni inquiéte : car aurez-vous jamais une Supérieure plus habile ou plus absolue que Me. de *Brinon*, une amie plus zélée que moi, un Supérieur aussi rempli de nos maximes que M. l'Abbé *Gobelin*?

Profitons des momens heureux & rapides où nous avons toute l'autorité spirituelle & temporelle entre les mains: le Roi & l'Evêque sont prêts à faire tout ce que nous pouvons désirer d'utile : c'est à nous à mettre les choses dans l'état de perfection où nous voulons qu'elles soient pour toujours. Une des choses qui s'y oppose le plus, c'est la facilité de Me. de *Brinon* à recevoir de mauvais sujets. Vous devez toutes être fermes là-dessus, vous garantir des complaisances, & vous élever au-dessus des craintes. Vous en rendrez compte à Dieu : & c'est une des plus importantes actions de votre vie.

Dans l'examen de vos filles, attachez vous à la vraie piété, à l'esprit droit, au goût pour l'Institut, à l'envie d'y devenir

venir habile, à l'attachement aux régles, à l'esprit de societé, à l'éloignement du monde: voilà le principal pour une Dame de *St. Louis*. Car pour l'humeur un peu promte, comptez que nous avons les vices & les vertus de notre temperamment: & celui qui fait promte, fait active, vigilante, attachée au succès: celui qui fait douce, fait nonchalante, tiéde, paresseuse, indifférente à tout, lente, insensible: c'est la piété qui rectifie les passions. Qui est plus promte que Me. de *Brinon* & moi? Et nous en aimez-vous moins? Ceux qui obéissent, me direz-vous avec raison, ont à souffrir de l'humeur de ceux qui commandent. Je vous répondrai qu'il faut souffrir, & que nous ne sommes au monde que pour cela. Après tout, vous n'aurez dans la suite que les Supérieures que vous choisirez. Quoique j'excuse les promtes, & peut-être par amour propre, je vous exhorte bien à corriger le plus que vous pourrez ce défaut dans toutes vos filles; il faut qu'elles le tolérent dans les autres, & qu'elles ne l'ayent pas elles-mêmes.

Il n'y a pas à hésiter à faire le chapitre aux postulantes, & à les éprouver

par

par des mortifications. Nous avons si bien ôté toutes les maniéres des Couvens, que si nous n'en reprenions quelques maximes, nous ferions à la fin une maison particuliére qui tomberoit bien-tôt. Parlez là-dessus à Me. la Supérieure, & établissez ce chapitre au plutôt. Agissez de concert avec elle : elle a bien de l'esprit & de la vertu, & il faut tâcher d'en donner à tout ce qui est sous vos loix. Adieu, ma très-chère fille.

LETTRE II.

A LA MÊME.

Ce 11. *Octobre* 1689.

VOUS serez long-tems à l'Infirmerie, avant que je me doute que vous y demeurez par goût. Votre lettre me fait un grand plaisir : j'y vois avec quel zèle, quelle application vous vous donnez à votre Charge : elle est très-importante & très-difficile : Dieu vous aidera quand vous aurez de bonnes intentions, & assez d'humilité pour consulter tous ceux qui peuvent vous être utiles. Je vous conterai

terai à St. Cyr ce qui s'eſt paſſé entre Me. d'*Arcy* & moi ; vous verrez que j'ai commencé à l'éprouver aſſez durement : cependant profitez des avis de Mr. l'Abbé de *Briſacier*, & agiſſez de concert avec Me. la Supérieure *. Me. de *Fontaines* m'a écrit des merveilles du Noviciat : tourmentez bien ma ſœur de *Montalembert* †, & plus qu'une autre, pour l'amour de moi : nous avons un grand intérêt à ne recevoir que d'excellens ſujets, & il ne faut avoir là-deſſus d'autres vuës que le bien de notre chère maiſon, qui ira toujours de mieux en mieux: vous pouvez beaucoup y contribuer, & par le Noviciat, & par le bon exemple.

On ne peut jamais ſéparer chez vous les Conſtitutions des Religieuſes de l'éducation des Demoiſelles : il eſt dit partout que l'établiſſement eſt fait pour elles : on ne vous y a ajoutées, que pour leur ſervir de méres & de maîtreſſes, & l'on ne vous a impoſé des vœux, que pour fixer votre tendreſſe & votre zèle. Je ſerai très-aiſe de recevoir une lettre du Noviciat : que chacune me diſe ſon mot, mais ſans s'aider mutuellement. Je commen-

* Me. de *Loubert*.

† Proche parente de Me. de *Maintenon*.

mence à trembler pour ma prophétie : le P. d'*Orange* ſe porte bien.

LETTRE III.

A Me. DE LA MAISON-FORT.

Mardi 12. *Decembre* 1690.

JE ne vous ai point marqué toute ma joie * : mais je ſuis aſſurée que vous n'en doutez pas. Je remercie Dieu de tout mon cœur de ce qu'il fait pour vous & pour nous. Vous allez trouver la paix. Vous voilà dans le fond de cet abime où l'on commence à prendre pied. Vous ſavez de qui † je tiens cette phraſe. Je le

* Me. de M. ſouhaitoit fort d'attacher par des vœux Me. de *la Maiſon-fort* à St. Cyr. Le 12. Decembre, M. de *Chartres*, & les Abbés de *Fénelon*, *Gobelin*, *Briſacier*, *Tiberge* décidérent que Dieu l'appelloit à être Dame de *St. Louis*. Dans le tems de l'Aſſemblée, Me. de *la Maiſon-fort* ſe retira devant le St. Sacrement dans une étrange agitation ; & quand elle ſçut la déciſion, elle penſa mourir de douleur.

† De l'Abbé de *Fénelon*, que Me. de *la Maiſon-fort* aimoit très-tendrement en notre Seigneur.

le verrai demain ; je lui demanderai pour votre retraite tout ce que Mr. de *Chartres* vous a marqué. Abandonnez vous bien à Dieu, ma très-chère : laissez vous conduire les yeux bandez. Que vous êtes heureuse de pouvoir lui faire un sacrifice de tout ce que vous êtes ! Si l'on osoit envier les graces, j'aurois de la peine à me contenir là-dessus. Ne m'oubliez jamais dans vos priéres. J'ai parlé de Mr. votre frére à M. de *Chartres*, & nous penserons à la sœur. Abandonnez vous toute à celui à qui vous vous donnez. Soyez bien préparée à le recevoir, & que je trouve que tout va bien.

LETTRE IV.

A LA MÉME.

1691. DOnnez vous toute entiére à Dieu. Rendez vous simple à l'Abbé de *Fénelon* & à Mr. de *Chartres*. Je ferai toujours moi-même soumise à l'opinion de ces deux Saints. Accoutumez vous à vivre avec eux. Mais ne répandez point les maximes de l'Abbé devant des gens qui ne les goutent point.

point. Vous parlez ſans ceſſe de l'état le plus parfait, & vous êtes encore remplie d'imperfections. Quant à Me. *Guion*, vous l'avez trop prônée ; il faut nous contenter de la garder pour nous. Il ne lui convient pas, non plus qu'à moi, qu'elle dirige nos Dames. Ce ſeroit lui attirer une nouvelle perſécution. Elle a été ſuſpecte : c'en eſt aſſez pour qu'on ne la laiſſe jamais en repos. Elle m'a paru d'une diſcrétion admirable : elle ne veut de commerce qu'avec vous : tout ce que j'ai vu d'elle m'a édifiée, & je la verrai toujours avec plaiſir ; mais il faut conduire notre maiſon par les régles ordinaires & tout ſimplement. Ce ſera une perfection en vous de n'aſpirer point à être parfaite.

LETTRE V.

A LA MÊME.

Ce 3. *Février* 1692.

JE ne puis vous dire, Madame, la joie que je ſens de voir qu'on vous détermine à demeurer à St. Cyr : je ne ſaurois attendre juſqu'à Mardi à vous

la témoigner. Soyez donc en paix. J'ai ſenti la peine que je vous ai vue depuis quelques jours. Donnez vous à Dieu & à nous, de bonne grace & avec un grand courage, pour travailler enſemble à votre ſanctification & à celle des autres. Que vous êtes heureuſe de vous appartenir, de pouvoir vous offrir, & vous donner! J'ai bien de la peine à ne pas vous envier un vol ſi haut, pendant que nous nous trainons au ſervice de Dieu, & que nous croyons faire beaucoup quand nous ne tombons pas dans les précipices que nous voyons par-tout. Bon ſoir, ma très-chère: vous allez devenir ma fille: car je deviens tous les jours de plus en plus votre mére.

LETTRE VI.

A LA MÊME.

Ce 6. Février 1692.

VOUS êtes deſtinée, ma chère fille, à être une pierre fondamentale de St. Cyr. Vous devez ſoutenir un jour ce grand bâtiment par votre régularité

& par vos exemples. Mais ne ſoyez pas ſi vive : parlez moins, & ſur-tout ne vous emportez pas. Vous dites qu'il ne faut ſe gêner en rien, qu'il faut s'oublier, & n'avoir jamais de retour ſur ſoi-même. Ces diſcours jettent le trouble dans l'eſprit de pluſieurs de nos Dames. Vous ſavez mieux que moi que chaque choſe a ſon tems. Mon peu d'expérience en ces matiéres me revoltoit contre Mr. l'Abbé de *Fénelon*, quand il ne vouloit pas que ſes écrits fuſſent montrés. Cependant il avoit raiſon. Tout le monde n'a pas l'eſprit droit & ſolide. On prêche la liberté des enfans de Dieu à des perſonnes qui ne ſont pas encore ſes enfans, & qui ſe ſervent de cette liberté pour ne s'aſſujettir à rien; il faut commencer par s'aſſujettir. Embraſſez donc avec ſoumiſſion Dieu qui vous appelle *. Voyez ſi vous voulez vous défier de lui. Lui marquerez-vous des bornes? Il n'en veut point ſouffrir avec les ames qu'il a prévenues de certaines graces. C'eſt en ſe livrant à ſon eſprit, que vous trouverez la paix & la liberté. Ou je me trom-

* Elle fit enfin profeſſion entre les mains de l'Abbé de *Fénelon*, le 1. Mars 1692.

trompe fort, ou vous prenez la piété d'une maniére trop ſpéculative : vous faites tout conſiſter en mouvemens ſubits, en abandons, en renoncemens. Mais quel eſt le renoncement de celle qui veut avoir l'eſprit en liberté, & le corps à ſon aiſe ?

LETTRE VII.

A Me. DE MONTFORT †.

JE vous vis hier ſortir du Chœur, avec un viſage ſi chagrin, & ſi abatu, que je vous aurois été chercher, ſi je n'avois deſtiné ma journée à ma retraite. Vous êtes troublée, ma chère enfant: vous voulez vous donner à Dieu: vous n'en avez pas le courage; il vous fait la grace de ne pouvoir demeurer tranquille dans cet état : raviſſez donc le Ciel par un peu de violence : ne demeurez pas à moitié chemin, tandis que ceux qui ont moins reçu que vous, ſe convertiſſent entiérement; choiſiſſez un guide, &

† Nouvelle Catholique, que *Pelliſſon* avoit donnée à Me. de *Maintenon*, & qui n'étoit pas encore bien revenue de ſes premiéres idées.

& marchez avec lui : vous broncherez, mais vous ne ferez pas de chute ; vous l'aurez d'un côté, & moi de l'autre, pour vous foutenir, car je ne prétens pas vous abandonner jamais. Qu'eft-ce qui vous retient ? vos péchez : & pour qui J. C. eft-il venu ? vous êtes honteufe de dire toujours les mêmes fautes, & de recevoir toujours les mêmes confeils ; & c'eft cette honte-là, qui fait une partie de votre pénitence : je fuis plus en peine de votre orgueil, que de vos péchés : c'eft ce qui nous éloigne le plus de Dieu, & c'eft contre ce mal-là que vous avez befoin de remèdes : je fuis dans le même état ; mais je meurs d'envie de guérir : il faut y travailler enfemble, ma très-chère. Répondez moi, fi cela vous eft de quelque confolation ; il me femble que ce que je connois de vos peines ne devroit point vous mettre dans l'état où je vous vois. Je vous embraffe de tout mon cœur.

LETTRE VIII.

A Me. DE FONTAINES.

Ce 2. *Septembre* 1690.

DIEU ſoit béni mille fois, Madame, des graces qu'il vous fait! il vous veut: il ne ceſſe de vous appeller à lui; il vous donne les diſpoſitions néceſſaires pour répondre à ſes invitations. Votre lettre me ravit, quoiqu'elle ſoit remplie de troubles & de peines: elles s'évanouïront, ſi vous devenez humble & obéiſſante. Je ne puis vous voir ſentir vos beſoins, en convenir, demander du ſecours, en chercher avec confiance & reſpect aux pieds des Miniſtres de J. C. ſans tout eſpérer pour vous. Reconnoiſſez donc le miracle qu'il opére préſentement en vous: il ſe fait lentement, parce que Dieu veut que vous travailliez avec lui: mais enfin il ſe fait; & ayant eu de la peine depuis trois jours à écrire à Mr. *B*.... vous m'écrivez aujourd'hui des choſes plus fortes, plus ſoumiſes, & plus humbles, que tout ce

que vous lui avez écrit. Courage, ma chère fille; ne ſoyez plus en peine de vos maux; je vous regàrde comme une perſonne qui ſouffre, & dont on plaint la douleur, ſans en être allarmé: nul péril pour les malades, qui s'abandonnent entre les mains de Dieu, & qui ſe laiſſent conduire par ceux à qui il a donné le pouvoir & la grace. Autant que vous êtes inquiéte & agitée, livrée à vous même, autant ſerez-vous tranquille & paiſible, quand vous aurez renoncé à vos foibles lumiéres, & à votre propre volonté: vous vous approcherez, ou vous vous éloignerez des Sacremens par obéïſſance, & vous ne jugerez plus vous-même de vos diſpoſitions; vous ſerez fidèle & forte dans les tentations: ce que vous ferez ſera béni, & vous le ſentirez viſiblement. Que Dieu eſt bon, de vous forcer ainſi à recourir à lui, & de ne vous pas abandonner à un entier découragement! Il vous donne, dites-vous, des lumiéres vives ſur le bonheur qu'il y a de le ſervir: c'eſt qu'il veut que vous le ſerviez; mais il veut auſſi que vous lui ſacrifiïez ce que vous avez de plus cher, votre eſprit, votre volonté, votre liberté: il n'y a que cela en nous

qui

qui ſoit digne de lui être offert. Donnons lui tout, Madame! ſervons-le enſemble, & n'oublions jamais ſes miſéricordes: réjouïſſez-vous comme une perſonne aſſurée de ſa guériſon; vous m'allez devenir plus chère que jamais.

LETTRE IX.

A LA MÉME.

A Maubeuge, ce 24. *Mai* 1692.

JE ſuis ravie, Madame, de tout ce que vous me mandez de la retraite, & j'en eſpère beaucoup de fruit. Il y a vingt-quatre heures que je n'ai parlé: cet état ſeroit trop doux, mais il eſt troublé par un peu d'inquiétude.

Le Roi nous a ordonné de ſéjourner aujourd'hui & demain ici, afin de donner à tout le monde le tems de faire ſes dévotions pour la fête; il ſonge à tout comme vous voyez: car c'eſt de l'armée qu'il nous a envoyé cet ordre: ce n'eſt pas mal l'entendre, que d'être à la fois Héros & Chrétien. Dites, s'il vous plait, à Me. de *Veilhant*, que le ſiége de Namur eſt

plus considérable que celui de Mons ; que le Roi l'attaque avec quarante ou cinquante mille hommes ; que M. de *Luxembourg* en a quatre-vingt-dix mille pour oppofer à Mr. le P. d'*Orange*, s'il vouloit traverfer le deffein du Roi : que j'ai vu de mes yeux tous ces hommes-là, & qu'elle n'a pas l'ame plus guerriére qu'eux. Nous partirons pour Philippeville, qui ne fera qu'à fix ou fept lieues du Roi : il eft en parfaite fanté, & toute l'armée enchantée de fa douceur, de fon affabilité, de la facilité qu'il y a de lui parler, & du travail continuel auquel il eft appliqué. Dites à Me. la Supérieure, qu'au milieu de cette prodigieufe puiffance il met toute fa confiance en Dieu. Dites à toute la Communauté, que j'aurois befoin de l'abandon de Me. de *la Maifon-fort*, pour n'avoir pas quelque peine d'être fi loin de mes enfans: leur chère mére à toutes fe porte à merveille.

LETTRE X.

A Me. DE VEILLHANT.

Mai 1692.

IMaginez vous, Madame, qu'hier après avoir marché six heures dans un assez beau chemin, nous vimes un Château bâti sur un roc, qui ne nous parut pas fort logeable, quand même on nous y auroit guindé. Nous en approchâmes sans trouver de chemin pour aborder: nous vimes enfin au pied de ce Château dans un abîme, & comme dans un puits fort profond, les toits d'un nombre de petites maisons qui nous parurent des poupées, environnées de tous côtés de rochers affreux par leur hauteur; ils paroissent de fer, & sont tout-à-fait escarpés: il fallut descendre dans cette horrible habitation par un chemin non moins horrible: les carosses faisoient des sauts à rompre tous les ressorts; les Dames se prenoient à tout ce qu'elles pouvoient attraper: nous descendimes après un quart d'heure d'effroi, & nous tomba-

mes dans une ville * composée d'une rue, qui s'appelle la grande, quoique deux carosses n'y puissent passer de front: en plein midi on n'y voit goutte; les maisons sont effroyables; & Me. de *la Villeneuve* y auroit quelques vapeurs: l'eau y est mauvaise, & le vin rare: les boulangers ont ordre de ne cuire que pour l'armée, & de laisser mourir de faim tout le reste. On porte tout au camp: il y pleut à verse, depuis que nous y sommes. Je n'ai encore vu que deux Eglises: elles sont au premier étage, & l'on n'y sçauroit entrer que par civilité. On nous dit un salut avec une fort mauvaise Musique, & un encens si parfumé, si abondant, & si continuel, que nous ne nous vimes plus les uns les autres. Je ne vous dis rien de la saleté des ruës; mais en vérité, le Roi a grand tort de prendre de pareilles villes. Le siége de Namur va fort bien; on avance; & jusqu'à présent on nous tue très-peu de monde: la ville sera prise vers le quatre ou le cinq de ce mois: le Château tiendra aparemment davantage. M. le P. d'*Orange* assure qu'il viendra secourir la place, mais il viendra trop tard. Le Roi a la goute aux deux pieds,

* Dinant.

pieds, & je n'en ſuis pas fâchée. Un boulet rouge des ennemis eſt tombé au quartier de M. de *Bouflers*, & en a fait ſauter ſept milliers; cette belle ville-ci fut ébranlée du bruit : car pour comble d'agrément nous entendons le canon du ſiége, & nous craignons que chaque coup n'emporte quelqu'un de nos amis. A cela près, je ſuis contente; je ſuis des mieux logées, très-bien ſervie, & voulant bien être où Dieu me met : je vous embraſſe, mes chères filles : il y a d'ici quatre cent degrés pour monter au Château dont je vous ai parlé.

LETTRE XI.

A LA MEME.

Mai 1692.

SI l'on pouvoit en conſcience ſouhaiter une Religieuſe hors de ſon Couvent, je voudrois vous voir dans les places de guerre où nous paſſons; & ſi l'on pouvoit changer les inclinations, je prendrois volontiers cette humeur martiale qui vous fait aimer la poudre & le canon. Vous ſeriez ravie, Madame, de ne ſentir que le tabac, de n'entendre que le

le tambour, de ne manger que du fromage, de ne voir que Baſtions, Demilunes, Contreſcarpes, & de ne toucher rien, dont la groſſiéreté ne ſoit fort oppoſée à cette ſenſualité au-deſſus de laquelle vous êtes ſi élevée par votre courage & votre caractère. Pour moi, qui malheureuſement ſuis femme, & qui le ſuis plus qu'une autre, je vous donnerois volontiers ma place, pour travailler en tapiſſerie avec nos chères Dames. J'eſpère que ce plaiſir n'eſt que differé, & que Namur aimera mieux ſe rendre, que de ſe faire entiérement ruiner. Vous ne penſez qu'à la guerre, vous ne me dites pas un mot de la retraite, ni de votre ſanté; je ſuis trop bonne après cela, de vous dire que le Roi ſe porte bien malgré ſa goute, & que de ſon lit, où il eſt retenu depuis douze jours, il donne ſes ordres pour prendre vite Namur, pour que ſon autre armée s'oppoſe au P. d'*Orange*, pour que le Maréchal de *Lorges* entre en Allemagne, que Mr. de *Catinat* repouſſe Mr. de *Savoye*, que Mr. de *Noailles* empêche les Eſpagnols de rien faire, que Mr. de *Tourville* batte la flotte des ennemis s'il a le vent favorable, & que l'intérieur du Royaume, gou-

gouverné comme s'il étoit préſent partout, ne ſe reſſente pas des malheurs de la guerre. Je vous quitte après cette peinture, qui doit remplir votre idée.

LETTRE XII.

A Me. DE *.

Ce 30. Septembre 1693.

On m'annonce de tous côtés une lettre de la Communauté, que je ne vois point. Ce ſeroit une grande joye pour moi, ſi nous n'avions plus qu'à travailler à notre ſanctification & à l'établiſſement entier de notre chère maiſon, qui m'agite toujours entre l'eſpérance & la crainte. Je ſuis ſi convaincue qu'elle ne peut être médiocre, comme je vous l'ai dit cent fois, que je vous avoue que ſa deſtruction ne me feroit pas beaucoup de peine, parce qu'on n'eſt point obligé de ſoutenir un établiſſement au-deſſus de ſes forces. Mais que cet établiſſement ſe tournât mal, ce ſeroit un des lieux du Monde où Dieu ſeroit le plus offenſé: voilà qui eſt bien propre à vous effrayer, ma

ma chère fœur : ce n'eſt pourtant pas mon deſſein. Vous avez raiſon de dire que nous ferons une grande perte, le jour que notre Mére * nous quittera : cependant cette perte eſt inévitable, & c'eſt ce qui me fait trembler : ſoyez plus courageuſe que moi, & ne perdez pas un moment pour profiter de ce que vous voyez. Vous ſerez apparemment une des principales de la maiſon, & vous ſavez qu'il n'y a preſque pas d'Emplois où l'on ne commande : apprenez donc cette maniére de commander avec douceur & avec fermeté, & de répondre en peu de paroles ſans hauſſer le ton, & ſans perdre l'air modeſte & grave dont notre Mére accompagne tout ce qu'elle fait, & tout ce qu'elle dit. Ecrivez ce qui vous paroitroit bon à écrire, & que vous craindriez d'oublier : vous ne pouvez trop prier pour que Dieu nous éclaire tous, & vous ne pouvez trop ouvrir les yeux pour répondre à ce que nous pourrons vous demander. J'ai cru m'apercevoir de ces triſteſſes dont vous me parlez. Reprenez courage : Dieu ne vous manquera pas, quand vous vous don-

* La Mére *Priolo*, venue de Chaillot pour former le Noviciat de St. Cyr.

donnerez toute entiére à lui : priez-le continuellement de bénir ce que nous voulons faire, ou de le renverser. Adieu, ma chère fille.

LETTRE XIII.

AUX DAMES DE ST. LOUIS.

A Fontainebleau, *ce* 1. *Octobre* 1693.

IL n'y a que la paix générale qui puisse me donner une plus grande joie que celle que je ressens de vous voir contentes de l'état que vous allez embrasser. Dieu sçait si j'ai jamais voulu vous le rendre pénible, & si je ne serois pas prête tout - à l'heure à changer vos Constitutions, vos Réglemens, & votre Maison contre mes vues propres, si ceux que nous consultons, me le conseilloient. Mais enfin, il faut se fixer, & espérer que n'ayant cherché que la gloire de Dieu, il voudra bien répandre sa bénédiction sur nos travaux. Un Auteur moderne *, fort connu à St. Cyr, nous a dit souvent que les retours inquiets sur nous-mêmes retar-

* *Fénelon.*

retardent notre avancement dans la perfection, & qu'il faut marcher avec foi & avec confiance sans regarder derriére nous. Je vous exhorte à la même conduite, mes chères filles: ne pensons plus aux peines passées: pardonnons-nous les unes les autres celles que nous nous sommes données, & ne songeons qu'à entrer avec courage dans tout ce qui nous est confié. Vous voyez ce qu'on vous demande par vos Constitutions, par vos Réglemens, & par le titre même de vos Charges: c'est à nous à ne vous plus rien imposer de nouveau; c'est à vous à ne vous plus plaindre des austérités d'un état que vous choisissez avec liberté. Cherchez tout ce qui pourroit vous soulager; mais soulagez à votre tour vos Supérieurs par une obéissance entiére. Je demande à Dieu bien souvent de vous faire la grace de le regarder dans la personne qui gouvernera votre Maison: vous avez obéi très-exactement, depuis dix mois, à celle qu'on vous a donnée: sa vertu, son esprit, son expérience vous ont prévenues pour elle: plusieurs d'entre vous disent qu'elles lui obéiroient avec joie toute leur vie: j'espère que votre obeissance ne sera pas réservée à une occasion im-

impoſſible, & que vous obéirez de même à une de votre Communauté. Elle ne ſera pas ſi expérimentée que notre chère Mére: auſſi ſerez-vous toutes appliquées à faire ſi bien votre devoir, que vous lui donnerez le tems d'apprendre le ſien. Nous travaillerons enſemble, mes chères filles: j'y donnerai ma vie: & ce ſera avec trop de plaiſir, ſi vous êtes remplies de courage, de zèle, de confiance en Dieu, pour le faire ſervir par le petit peuple qu'il vous confie. Je languis de me retrouver avec vous: je vous aime bien tendrement.

LETTRE XIV.

A Me. DE R....

Au nom de Notre Seigneur J. C.

De notre Maiſon de St. Louis, ce 11. *Octobre* 1693.

C'EST pour vous apprendre à dater, car la plupart des femmes datent fort mal. Nos Méres manquent à la ſimplicité de filles de *St. François de Sales* pour

pour ce qui les regarde: ne leur obéissez point là-dessus, & mettez les fautes sur *Nanon:* n'est-ce pas là des conseils d'Institutrice? L'idée de mettre une boiteuse à la porte est extravagante; vous savez de qui elle est. Ne vous amusez pas tant à regretter nos Méres * qu'à bien profiter de ce qu'elles disent, & de ce qu'elles font: vous ne pouvez trop demander à Dieu d'inspirer tous ceux qui gouvernent votre maison. Je serai au comble de ma joie, si je vous vois enfin ménagéres, pauvres en esprit, & épargnant pour donner, comme les avares épargnent pour amasser: c'est l'esprit que je désire à mes chères filles.

Le témoignage que vous me rendez de la satisfaction des Dames sur les soulagemens qu'on leur a accordés, me fait un sensible plaisir: il n'y en a point que je ne voulusse leur faire, dès qu'ils ne nuiront point à l'ordre de la Maison. J'ai toujours compris qu'il étoit fort fâcheux de coucher dans les dortoirs des Demoiselles, & je regarde cette obligation comme une si grande austérité, que je voudrois qu'il ne s'en pratiquât guères d'autre chez nous. Je suis ravie de la ré-

* De *Ste. Marie* de Chaillot.

résolution où vous êtes de ne point consentir jamais qu'on détruise les pratiques que nos Méres établissent : il vous est permis, jusqu'à la profession, de représenter ce que vous auriez envie de changer ; mais après cela, il faut demeurer fermes, & ne rien innover, quand même il seroit meilleur. Ne tremblez point sur ce que vous avez à faire ; je ne vous ai jamais demandé qu'une bonne volonté : si elle est droite & sans réserve pour Dieu, il saura bien vous former, vous instruire, & vous rendre propre à ses desseins. Pourquoi me faire des excuses de me parler naturellement ? c'est ce que j'ai toujours demandé de toutes, & toujours attendu de vous. La franchise est nécessaire dans tous les états ; mais si dans le Monde elle est une vertu, dans les Couvens elle doit être un devoir. Vous le faites sur l'habit religieux, & je vous sçai bon gré de me montrer cette foiblesse, puisque Dieu vous la laisse encore : il n'y a rien de décidé là-dessus. Me. de *Montfort* † n'hésiteroit pas, si elle étoit de votre Conseil : elle dit que l'habit religieux l'humilie, & qu'on n'ose plus lever la tête.

L E T-

† Devenuë fille de *Ste. Marie.*

LETTRE XV.

A Me. DE FONTAINES.

Ce 12. Janvier 1694.

J'AI lu avec attention tout ce que vous avez bien voulu me confier. Votre Evêque ne peut dire que vous l'ayez trompé, & vous n'avez pas assurément adouci vos défauts. Dieu soit loué de tout ce qu'il a fait en vous! Avancez votre perfection pour vous & pour la Communauté qu'il a confiée à vos soins. Soyez persuadée que votre principale obligation est de l'édifier & de la conduire; que vos pratiques de mortification, de renoncement à vous-même, & à votre propre volonté, se doivent appliquer particuliérement au gouvernement de vos filles; qu'il faut que vous les éclairiez, que vous leur ouvriez le cœur, que vous les consoliez, que vous les animiez, que vous les repreniez, que vous les divertissiez, que vous les préveniez, & qu'enfin ce soit là votre continuelle application. Vous ne devez guère faire ce qu'une autre pourra faire, afin de vous garder pour ce qui ne peut être fait que par vous. Appre-

nez

nez à vous faire foulager : il vous en reftera toujours plus qu'à toute autre ; je crains votre courage, votre activité, votre dureté pour vous-même, ou pour mieux dire je crains que ces qualités ne vous faffent entrer dans des détails qui ufent votre fanté, & tout votre tems. Ne vous preffez pas trop de connoitre le temporel : allez peu à peu; le plus preffé eft de former les Dames, de les tenir dans la régularité où elles font, & de vous faire aimer d'elles, fans qu'il vous en coûte le moindre relâchement, c'eft-à-dire, relâchement des règles. Si je vous dis des chofes utiles, je vous conjure d'en profiter ; fi elles font inutiles, jettez ma lettre au feu.

LETTRE XVI.

A LA MÉME.

Verfailles, 12. *Mars* 1694.

JE fuis bien contente, ma chère Mére, du compte que vous me rendez de notre Maifon. Il faut que nos filles ne fe laffent jamais d'être averties, reprifes,

ex-

excitées : ſeul moyen de maintenir la régularité. A quelle perfection qu'elles tendent, ou qu'elles parviennent, il y aura toujours de petites fautes ; ſi l'on ne les cenſure pas ſur le champ, on tombera dans les grandes auſſi imperceptiblement qu'il leur eſt marqué dans l'eſprit de l'Inſtitut. Qu'elles ne regardent donc pas les repréhenſions comme des marques du peu de ſatisfaction qu'on a d'elles, ou comme la ſuite d'une idée de perfection impoſſible. Elles en ſeroient attriſtées & découragées. On ne leur veut rien impoſer de nouveau ; mais elles veulent, autant que nous, établir la régularité, qui eſt l'obſervance des règles. Pour cela, il ne faut tolerer aucun relâchement, quelque petit qu'il puiſſe être.

Mr. le Curé de Verſailles me dit en partant pour Forges, qu'il ne ſeroit pas revenu pour notre Sermon de *St. Candide*. Je voudrois bien, ſous le bon plaiſir de Mr. l'Evêque de Chartres, que vous ne vous fiſſiez point de règle ni d'habitude d'avoir néceſſairement des Sermons en de certains jours: vous éviteriez l'inconvénient de la plûpart des Couvens, qui en ont ſouvent qu'il ſeroit meilleur de ne pas avoir ; je voudrois en avoir de gens ſûrs,

sûrs, approuvés de votre Evêque : je prendrois le tems de ceux-là, & les entendrois un jour ouvrier, s'ils ne pouvoient prêcher un jour de fête : je préférerois la veille de la fête, afin d'être instruite & preparée pour la mieux passer. Mais, encore une fois, j'aimerois mieux que mes chères filles n'entendissent pas de sermon un jour de Pâques, que d'être reduites à tous les jeunes Cordeliers qui viendront s'essayer chez vous. Joignez à cela la peine de les inviter, de les remercier, & beaucoup plus encore le hazard de leur doctrine dans un tems, & un tems qui durera autant que le Monde, où l'on marche au milieu des précipices. Je crois que Mr. l'Evêque de Chartres ne désapprouvera pas ce que je pense; & si cela étoit autrement, vous savez si je suis soumise, & si je désire que vous le soyez. J'avoue que j'ai de la peine à voir sortir des filles en qui on trouve une bonne vocation, une grande piété, de la douceur dans le naturel : ces caractères-là sont bien commodes dans une maison. Je crois que vous aurez *Veilleine*, *Jaucour* & *Vandam* : voilà bien de l'esprit : cependant il ne faut pas que tout soit tête dans un corps : il faut des pieds

& des bras, mais toujours des membres ſains.

Soyez ravie d'être aimée, eſtimée, reſpectée, obéie pour l'amour de Dieu, & renoncez à l'amour-propre qui voudroit s'attribuer ces ſentimens. Quand je vois nos chères filles agir en eſprit de foi, j'ai une grande eſpérance qu'elles s'établiront ſur des fondemens ſolides : l'inclination manque encore plus ſouvent que la vertu. Je me ſuis raprochée de vous avec plaiſir, quoique je craigne la misère que je crois trouver, car on nous mande que le bled encherit tous les jours.

LETTRE XVII.

A LA MÉME. 1695.

NOus avons ici un malade, dont les jours ſont utiles à l'Etat : c'eſt Mr. de *Luxembourg*; priez pour lui, je vous en conjure. Conduiſez ma ſœur *Prévôt* *, de maniére qu'elle ne perde rien de ſon humilité & de ſa ſimplicité. Je croirois qu'il

* Sœur Converſe, qui recouvra ſubitement la vue.

qu'il ne lui faut pas beaucoup parler de ce qui est arrivé : ma sœur *Marie Constance* en sçait plus que moi. Ne vous familiarisez pas trop: souvenez vous toujours du personnage de mére, de sœur ainée, de Religieuse. Sous prétexte de former nos filles, n'en faites pas des Rhétoriciennes: ne leur inspirez pas le gout de la conversation: elles s'ennuyeroient à mourir dans leur famille: qu'elles aiment le silence, il convient à notre sexe. Ne vous attachez à rien. Je ne veux pas vous affliger, en vous déclarant que vous perdrez bientôt cette Maîtresse chérie: je voudrois pourtant bien vous presser de vous perfectionner, en vous confiant que vous ne la garderez pas encore long-tems: aidez moi dans cet embarras, en ne la pleurant pas avant le tems, & en vous hâtant de profiter de ses instructions & de ses exemples.

Plus votre Communauté est réguliére, plus elle a besoin de plaisirs innocens, pour reprendre le travail avec plus de courage. Que ne puis-je faire voir le fond de mon cœur & de mon état à toutes les Religieuses! elles verroient le bonheur de leur vocation. Le monde est un menteur : il nous promet des plaisirs,

& il ne donne que des peines; & je ſçai mieux que perſonne qu'elles ſont proportionnées à l'état de la fortune, & que les plus grands ſont toujours les plus malheureux.

J'ai fait réflexion ſur les étrennes que *Bernard* veut vous donner. Je crains d'avoir trop tranché là-deſſus. Je n'ai point eu de procès: j'ai toujours été gâtée partout; mais il me ſemble que l'exemple de Chaillot vous ſeroit meilleur que le mien.

J'ai connu une Dame, qui s'eſt ruinée à acheter tout ce qu'elle trouvoit à bon marché. Je ſuis de même ſur les aumônes, & je ne puis réſiſter aux petites. Donnez donc, ma chère fille, cinq Louïs à votre Philoſophe, & faites moi hardiment de pareilles propoſitions, quand la Providence vous les offrira.

LETTRE XVIII.

A LA MÉME.

ON vous a porté bien des bonbons, c'eſt pour conſoler mes enfans d'avoir perdu leur mére *.

Le Roi eſt très content de la viſite qu'il vous fit hier : il eſt un peu mal aujourd'hui de ſa médecine qui l'a toujours purgé : j'eſpère qu'il ne s'en portera que mieux. Je crois avec vous, ma chère fille, qu'un Roi eſt un grand Prédicateur, & un Prédicateur fort perſuaſif; il vous donna de très-bonnes maximes. Repréſenter ſon avis, & enſuite ſe ſoumettre, ſoutenir ce qui a été réglé contre notre avis, quitter tout pour ne quitter jamais les Demoiſelles, voilà ce que j'en ai retenu; mais je compte que Me. de *Bouju* n'en aura pas perdu un mot. Je ne fus pas fâchée de ne pouvoir dire adieu à nos chères filles; je ne le pouvois pas ſans me trop attendrir. Que chacune s'avance dans la perfection, que je ſçai qu'elles cherchent toutes : que tou-

* Me. *Priolo.*

tes enſemble forment une ſainte Communauté ! qu'elles vivent comme des Anges ! qu'elles ne ſongent qu'à mourir à elles-mêmes ! qu'elles ſoient humbles, ſilencieuſes, zélées pour le bien de leur établiſſement ! qu'elles aiment à ſe mortifier, & que leur Supérieure ſonge à les réjouïr innocemment ! qu'elles deviennent ſimples ! que leurs recréations ſoient gaies ! qu'elles évitent les commerces particuliers, ſource de toutes ſortes de troubles ! qu'elles aiment leurs Supérieurs, qui les aiment bien tendrement. Mais après leur avoir ſouhaité tant de bien, je les conjure de demander à Dieu pour moi ceux qu'elles me croyent les plus utiles, & dont elles jugent bien mieux que moi. Ce n'eſt pas aſſez de faire des exhortations à nos filles : il leur faut donner des exemples de perfection : en voici un que j'ai trouvé dans un Auteur qui ne leur eſt ni ſuſpect, ni déſagréable.

Extrait d'une lettre de Cambrai.

» AU reſte, Madame, vous prenez
» ſoin d'une grande Communauté de
» filles, & vous avez intérêt d'avoir
» devant les yeux des modèles de perfec-
» tion :

»tion : en voici un, pour la discipline
»réguliére que je vous propose. Chaque
»Religieuse des Abbayes nobles de ce
»pays est fondée en coutume d'aller pas-
»ser tous les ans un mois dans sa fa-
»mille, & de visiter toute sa parenté :
»c'est une civilité réglée. Quand j'arrive
»dans un Couvent, la Supérieure vient
»au-devant de moi pour me recevoir
»dans la rue : on reçoit tous les étran-
»gers dans des parloirs extérieurs sans
»grilles, ni clôture. Pour moi, en arri-
»vant on me méne à l'Eglise, au Chœur,
»au Cloitre, au Dortoir, enfin au Ré-
»fectoire avec toute ma compagnie. A-
»lors la Supérieure me présente un ver-
»re : nous buvons ensemble, elle & moi,
»à la santé l'un de l'autre : la Commu-
»nauté m'attaque aussi : mon grand Vi-
»caire & mon Clergé viennent à mon
»secours : tout cela se fait avec une sim-
»plicité qui vous réjouïroit. Malgré cet-
»te liberté grossiére, ces bonnes filles
»vivent dans la plus aimable innocence :
»elles ne reçoivent presque jamais de vi-
»sites que de leurs parens : les parloirs
»sont déserts, le monde parfaitement
»ignoré, & il y régne une rusticité très-
»édifiante. On ne rafine point ici en
 »piété,

„ piété, non plus qu'en autre chose : la „ vertu est grossiére comme l'extérieur ; „ mais le fonds est excellent : dans la mé„ diocrité Flamande, on est moins bon „ & moins mauvais qu'en France : le vi„ ce & la vertu ne vont pas si loin ; „ mais le commun des hommes & des „ filles de Communauté est plus droit & „ plus innocent. "

Vous croyez bien, ma chère mére, que je me sens une grande émulation pour vous après cette lecture, & que ma joye seroit parfaite, si je vous voyois boire avec M. de *Chartres*, & ma sœur de *Veilhant* attaquer son grand Vicaire. Vous me trouverez bien du loisir de m'être embarquée dans une si longue lettre. Mais quand il s'agit de St. Cyr, il est toujours Dimanche pour moi. Le Roi entretient un Héros, (*M. de Boufflers*) inconsolable de la perte de Namur. Adieu, ma chère fille.

LET-

LETTRE XIX.

A Me. DE LA MAISON-FORT.

Marly, le 6. Août 1695.

MR. de *Chartres*, ma fille, vous a dit tout ce qui l'engage à purger notre Maison des écrits de Me. *Guion*, que trois Evêques ont condamnés. Vous savez qu'ils ont fait peu de bien & beaucoup de mal. Soumettez vous donc vîte, & comme Chrétienne, à votre Evêque, & comme Religieuse à votre Supérieur. Quant aux écrits de M. l'Archevêque de Cambrai, pourquoi faut-il que vous les gardiez? & croyez-vous soutenir cette singularité? Vous savez que nous les avons montrés malgré lui, & ce que votre imprudence & la mienne ont fait là-dessus. Il nous a dit, il nous a écrit plusieurs fois, que ces écrits n'étoient point propres à toutes sortes de personnes, & qu'ils pouvoient même être très-dangereux: qu'il les avoit faits pour chaque particuliére à qui il répondoit, & sans y apporter aucune précaution. Vous êtes

ſouvent convenue qu'ils ont fait du mal, parce qu'on ne les entendoit pas, ou qu'on les prenoit par parties ſans examiner le tout enſemble, ou qu'on les appliquoit mal, en les détournant du ſens de l'Auteur. Je ſuis aſſurée qu'il voudroit de tout ſon cœur qu'ils ne fuſſent pas chez nous : pourquoi donc, ma fille, voulez-vous les y retenir?

LETTRE XX.

A LA MÊME.

Le 9. *Mars* 1696.

JE ſuis ravie que la conférence * de M. de *Meaux* ſur le dogme affreux de l'indifférence pour le ſalut éternel, & celle qu'il vous fit avant-hier ſur l'oraiſon paſſive, vous ayent touchée, ma chère fille, & inſpiré le deſſein de vous adreſſer à lui. Il éclaircira tous vos doutes : il avoit converti Madame votre couſine : † il poſſede à fond toutes ces matiéres comme beaucoup d'autres. J'ap-

* Conférence que M. *Boſſuet* fit à S. Cyr, le 8 Février. Il en fit une ſeconde le 7. Mars.
† Me. *Guion*.

J'approuve fort que vous me donniez vos queſtions bien cachetées, & que vous demandiez que les réponſes me ſoient adreſſées de même. Je n'ai pas dit un mot pour prévenir M. de *Meaux*: j'en connois trop l'inutilité, & combien il penſe comme ceux qui nous gouvernent.

LETTRE XXI.

A LA MÉME.

JE vous prie, ma chère fille, de vous ſouvenir que vous êtes Chrétienne & Religieuſe. Votre vie doit être cachée, mortifiée, pure, & privée de tous les plaiſirs. Vous ne vous repentez pas du parti que vous avez choiſi: prenez-le donc avec ſes auſtérités & ſes ſuretés. Vous auriez eu plus de plaiſirs dans le Monde; & ſelon les apparences, vous vous y ſeriez perdue. Ou *Racine* en vous parlant du Janſéniſme, vous y auroit entrainée, ou M. de *Cambrai* auroit contenté ou même renchéri ſur votre délicateſſe, & vous ſeriez Quiétiſte. Jouïſſez donc du bonheur de la ſureté. Aimeriez-vous mieux que votre Maiſon fût

plus éclatante que solide ? & que vous serviroit d'y avoir brillé, si vous vous étiez abimée avec elle ? Pourquoi Dieu vous a-t-il donné tant d'esprit & tant de raison ? Croyez-vous que ce soit pour discourir, pour lire des choses agréables, pour juger des ouvrages de prose & de vers, pour comparer les gens de mérite & les Auteurs ? Ces desseins ne peuvent être de lui. Il vous en a donné pour servir à un grand ouvrage établi pour sa gloire. Tournez vos idées de ce côté-là : elles sont aussi solides que les autres sont frivoles. Tout ce que vous avez reçu est pour le faire profiter. Vous en rendrez compte. Il faut que votre esprit devienne aussi simple que votre cœur. Que voudriez-vous apprendre, ma chère fille ? Je vous répons sur beaucoup d'expérience, qu'après avoir beaucoup lû, vous verriez que vous ne sauriez rien. Votre Religion doit être tout votre savoir. Votre tems n'est plus à vous. Dieu vous a donné toute la raison que la lecture pourroit avoir donné à une autre. Je le remercie de ce que vous aimez l'Oraison & l'Office. Je ne vous y vois point, sans regretter de n'être pas Religieuse.

LET-

LETTRE XXII.

A LA MÊME.

IL ne vous eſt pas mauvais de vous trouver dans des troubles d'eſprit. Vous en ſerez plus humble, & vous ſentirez par votre expérience que nous ne trouvons nulle reſſource en nous, quelque eſprit que nous ayons. Vous ne ſerez jamais contente, ma chère fille, que lorſque vous aimerez Dieu de tout votre cœur : ce que je ne dis pas par rapport à la profeſſion où vous vous êtes engagée. *Salomon* vous a dit il y a long-tems, qu'après avoir cherché, trouvé, & goûté de tous les plaiſirs, il confeſſoit que tout n'eſt que vanité & affliction d'eſprit, hormis aimer Dieu & le ſervir. Que ne puis-je vous donner toute mon expérience ! Que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les Grands, & la peine qu'ils ont à remplir leurs journées ! Ne voyez-vous pas que je meurs de triſteſſe dans une fortune qu'on auroit eu peine à imaginer, & qu'il n'y a que le ſecours de Dieu qui m'empêche d'y ſuccomber?

J'ai

J'ai été jeune & jolie : j'ai goûté des plaisirs : j'ai été aimée partout : dans un âge un peu plus avancé, j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit : je suis venue à la faveur ; & je vous proteste, ma chère fille, que tous les états laissent un vuide affreux, une inquiétude, une lassitude, une envie de connoître autre chose, parce qu'en tout cela rien ne satisfait entiérement. On n'est en repos que lorsqu'on s'est donné à Dieu, mais avec cette volonté déterminée dont je vous parle quelquefois. Alors on sent qu'il n'y a plus rien à chercher, & qu'on est arrivé à ce qui seul est bon sur la terre. On a des chagrins, mais on a aussi une solide consolation, & la paix au fond du cœur au milieu des plus grandes peines.

LETTRE XXIII.

A LA MÊME.

SE peut-on faire dévote quand on veut ? oui, ma chère fille, on le peut : & il ne nous est pas permis de croire que Dieu nous manque. *Cherchez & vous trou-*

trouverez : *heurtez à la porte, & on vous l'ouvrira* : ce ſont ſes paroles ; mais il faut le chercher avec humilité & ſimplicité. *St. Paul* pouvoit bien en ſavoir plus qu'*Ananie*. Il va pourtant le trouver, & apprend par lui ce qu'il faut qu'il faſſe. Vous ne le ſaurez jamais par vous-même. Il faut vous humilier. Vous avez un reſte d'orgueil que vous vous déguiſez à vous-même ſous le goût de l'eſprit : vous n'en devez plus avoir ; mais vous devez encore moins chercher à le ſatisfaire avec un Confeſſeur. Le plus ſimple eſt le meilleur pour vous, & vous devez vous y ſoumettre en enfant. Comment ſurmonterez-vous les croix que Dieu vous enverra dans le cours de votre vie, ſi un accent Normand ou Picard vous arrête, ou ſi vous vous dégoutez d'un homme, parce qu'il n'eſt pas auſſi ſublime que *Racine* ? Il vous auroit édifiée, le pauvre homme, ſi vous aviez vû ſon humilité dans ſa maladie, & ſon repentir ſur cette recherche de l'eſprit. Il ne demanda point dans ce tems-là un Directeur à la mode : il ne vit qu'un bon Prêtre de ſa Paroiſſe. J'ai vu un autre bel eſprit, qui avoit fait de très-beaux ouvrages, ſans les avoir fait imprimer,

ne

ne voulant pas être ſur le pied d'Auteur : il brula tout, & il n'eſt reſté de lui que quelques fragmens dans ma mémoire. Ne nous occupons point de ce qu'il faudra tôt ou tard abjurer. Vous n'avez encore guère vécu, & vous avez pourtant à renoncer à la tendreſſe de votre cœur, & à la délicateſſe de votre eſprit. Allez à Dieu, ma chère fille, & tout vous ſera donné. Adreſſez vous à moi, tant que vous voudrez. Je voudrois bien vous mener à Dieu : je contribuerois à ſa gloire : je ferois le bonheur d'une perſonne que j'ai toujours aimée particuliérement, & je rendrois un grand ſervice à un Inſtitut qui ne m'eſt pas indifférent.

LETTRE XXIV.

AUX DAMES DE ST. LOUIS.

1699.

JE vous ai dit ſouvent, mes chéres filles, que je ſuis incapable & indigne de vous exhorter, & que je ne le fais que par obéiſſance. Depuis que j'ai vu les écrits de Me. de *Chantal*, j'ai cru

cru n'avoir plus rien à vous dire: j'y ai trouvé tout ce que je pense, & mille fois mieux que je ne le pourrois exprimer. Je vous l'ai dit; mais l'amitié que vous avez pour moi, vous prévenant, vous désirez que je vous dise mon avis sur les choses qu'elle a écrites, & dont j'ai fait copier ce que j'ai cru qui vous étoit propre & convenable à votre Institut. J'obéis à ce que vous avez voulu: mais je ne puis qu'approuver tout ce que vous trouverez dans ce recueil, & vous conjurer de vous y conformer. Vous ne pouvez prendre un meilleur esprit que celui de *St. Francois de Sales*, & rien ne m'a donné plus d'espérance, que votre gout pour les maximes de ce grand Saint. Lisez & relisez ses écrits: c'est un excellent Directeur. Me. de *Chantal*, qui en avoit si bien profité, entre dans un détail très-propre à votre Communauté. Il me semble qu'avec ces livres & des filles de bonne volonté on peut faire un Monastère bien régulier & bien parfait. Le chapitre des fondations ne vous regarde point: il faut vous bien établir, & vous bien fortifier avant de vous étendre plus loin: vous ferez assez de bien, si vous vous acquittez saintement

tement & fidélement des obligations de votre Inſtitut. Mais ſi jamais les Rois & les Reines vouloient multiplier les Maiſons de *St. Louis*, (& pourquoi ne le voudroient-ils pas un jour ?) je penſe que vous ne pourriez mieux faire que d'imiter les filles de la Viſitation, & d'obſerver dans les fondations tout ce qui eſt preſcrit dans ce chapitre, & dans ceux qui le ſuivent. Vous trouverez toujours des gens éclairés & vertueux à conſulter : je crois que les avis d'un Saint, & l'expérience de ces ſaintes filles, vous feroient marcher plus ſûrement que vous ne feriez par des chemins tout nouveaux. Quand je vous parle des Rois & des Reines pour des fondations, c'eſt qu'il vous eſt défendu par la vôtre, de recevoir de toute autre perſonne, ſous quelque prétexte que ce ſoit, ni augmentation, ni préſent.

Soyez fidèles à votre Inſtitut : il eſt ſingulier, & vous n'avez pu imiter en tout les filles de la Viſitation, parce que le vœu d'inſtruire, de même que pluſieurs articles de votre établiſſement, ne pouvoient s'accommoder avec le leur : mais imitez cette fidélité, cette exactitude, cette obéiſſance, qui les a ſoutenues juſqu'ici

qu'ici dans la ferveur, & dans l'uniformité. N'oubliez jamais, que celles qui vous ont instruites vous ont dit qu'elles ne changeroient pas la moindre de leurs pratiques, même pour en établir de meilleures: soyez donc, comme elles, inébranlables, quoi qu'on vous propose, & dites pour toute raison, C'est notre Institut, c'est l'esprit de notre Maison, c'est l'intention de notre Fondateur & de nos Supérieurs. Tout ce qui s'est passé dans les commencemens de votre fondation vous a fait voir qu'on trouve toujours à changer dès qu'on veut écouter, & qu'il y a des raisons pour soutenir tout ce que l'on propose. Cette fermeté à demeurer fidéles à ses règles, à ses coutumes, à ses pratiques, est un excellent exercice de renoncement à ses lumiéres, à sa propre volonté, & au plaisir de la nouveauté & du changement. Je vous conjure donc, mes très-chères filles, vous qui êtes les fondemens de la Maison, vous qui avez été formées par ces saintes Religieuses, vous qui savez les intentions de ceux qui vous ont gouvernées, vous qui connoissez mon respect pour la règle, d'être fermes dans la vôtre, & de n'y souffrir jamais ni altération, ni relâchement.

LET-

LETTRE XXV.

A Me. DE GLAPION *.

Ce 14. *Octobre* 1699.

JE veux bien que vous m'aimiez, mais je ne prétens pas que vous ſoyez triſte en mon abſence. Si je demande de la gayeté dans la maladie, jugez, ma chère fille, ſi je pardonnerois de l'abatement dans l'amitié. Suivez avec joie le deſſein que vous me confiez. Je pratique ce que je vous conſeille, & je ſuis tranquille, malgré le déplaiſir d'être ſi loin du lieu du Monde où je me plais le plus. Mais ce déplaiſir me revient ſouvent dans l'eſprit : il ſera long : j'y ſuis préparée : à ma place, l'on a mille raiſons

* *De Glapion des Routis*, née en 1674. morte en 172... Pour avoir une idée de Me. de *Glapion*, qui figure ſi avantageuſement dans ces lettres, & qui de toutes les Dames de *St. Louis* fut la plus intimément honorée de la confiance de l'Inſtitutrice, on peut voir ſon portrait, tel que je le tiens d'une de ſes éléves, dans l'Avertiſſement qui eſt à la tête de ces Lettres aux Dames de *St. Louis*.

ſons de mourir, & l'on ne meurt point. Le Roi & Me. la Ducheſſe de Bourgogne ne ſortent point de ma chambre : il faut que je me léve à cinq heures pour vous écrire. Je ſuis bien fâchée du mal de ma ſœur de *Radouai* *. *St. Periers* † eſt ſouvent malade : voilà ce que c'eſt que les bonnes ſantés ! Adieu, ma chère *Glapion* : aſſurez toutes vos ſœurs, depuis Me. du *Perou* juſqu'à Mlle. de *la Palliére*, qu'elles ſont toutes dans mon cœur, & parez vous de cette longue lettre à la recréation.

LETTRE XXVI.

A LA MÉME.

JE me ſuis bien aperçue du dégoût que vous avez pour vos Confeſſeurs : vous les trouvez groſſiers: vous voudriez plus de brillant & plus de délicateſſe ; vous vou-

* *De Remont de Radouay*, née en 1668. Dame de *St. Louis* en 1686, d'un eſprit aimable, & goutée de Me. la Maréchale de *Noailles*, au point d'exciter la jalouſie de Me. de *Maintenon*.

† *De St. Periers de Baudeville*, née en 1675.

voudriez aller au Ciel par un chemin semé de fleurs. Mais, ma chère fille, vous êtes Chrétienne & Religieuse; & il y a bien des devoirs dans ces deux mots. Je suis en état de choisir; & je n'ai d'autre Confesseur que le vôtre. Il me seroit aisé d'entendre de beaux sermons; & je leur préfére la simplicité de cet homme. Sacrifiez vos répugnances. Vous ferez plus de bien par-là, que par ces austérités que vous ne demandez pas, & que vous avez de la peine à ne pas demander. Adieu, ma chère fille: je ne sens aucun mal; mais je suis dans une foiblesse dont mon esprit se ressentira bientôt. Tout manque en moi; je m'échape à moi-même; mais ma sensibilité pour vous & pour St. Cyr vit encore.

LETTRE XXVII.

A LA MÉME.

A St. Cyr, 31 *Mars* 1700.

POINT de fille de *Ste. Marie* aussi cordiale, aussi affectueuse que je le serois, si je vous disois tous mes sentimens pour

pour l'Infirmiére & pour l'Infirmerie. Dieu vous montre ce qu'il veut de vous, la pratique de la charité, la ſolitude, & la privation du plaiſir de ſolenniſer ſa mort & ſa réſurrection avec nous. J'ai fait le chapitre ce matin, & parlé l'aprés-diné en particulier : je vai à Marli : & voilà qui n'eſt pas ſi régulier. Votre droiture ſaura bien allier les deux choſes qui vous paroiſſent incompatibles : il n'y a que les diſtinctions qui affligent dans les Communautés, parce qu'elles humilient. Pour vos impatiences, ma chère fille, elles ne ſont pas bien grandes, puiſque perſonne ne s'en apperçoit : vous les ſentez, vous, raiſon de plus de continuer à veiller ſur vous-même. Occupez vous gayement de la gloire de Dieu : vous lui devez beaucoup, & j'eſpère que vous payerez bien.

LETTRE XXVIII.

A LA MÊME.

NE perdez pas le fruit des bons propos que vous tenez, en communiquant aux autres vos dégoûts : cachez-les

les avec ſoin ; faites mieux, n'en ayez plus. Il faut que tout le bien ſe faſſe par les Supérieurs : aimez-les donc, & faites les reſpecter. Sortez de votre retraite, toute grande, toute forte, toute zélée. Laiſſez les penſées d'enfant aux enfans, & venez aider à établir une maiſon qui doit ſanctifier le monde. Ne croyez pas être ſéche pour les malades : vous êtes charitable & douce : mais vous voulez les rendre raiſonnables : & c'eſt trop exiger. L'envie d'être approuvée eſt naturelle ; mais tâchez d'aimer le bien pour le bien, & d'offrir tout à Dieu : l'amour-propre trouvera toujours aſſez à ſe mettre partout.

Pourquoi cette averſion pour le Catéchiſme ? Ne contient-il pas toute la Religion ? Vous trouvez ridicule que le Maître faſſe des demandes d'un écolier, & que l'écolier faſſe des réponſes d'un Maitre. Vous voudriez que la queſtion fût faite par l'enfant, & que d'après la réponſe qu'on lui auroit faite, il raiſonnât, & qu'il avançât de curioſité en curioſité. Vous pouvez avoir raiſon, mais il faut ſuivre l'uſage : l'expérience fait voir que la méthode que vous condamnez eſt facile & ſuccinte. Vous en voulez encore au

Caté-

Catéchiſme, parce qu'il ne parle pas convenablement de nos ſaints myſtéres: & comment l'homme pourroit-il parler de ce qu'il ne peut comprendre? Il eſt impoſſible qu'il ne bégaye, & qu'il ne communique à des choſes ſi ſublimes la petiteſſe de ſon eſprit. Je vous ſçai gré de le ſentir, mais il ne faut pas vous impatienter contre des expreſſions reçues: ce n'eſt pas la faute du Catéchiſme, c'eſt la grandeur des myſtères. Toutes ces idées ſont des reſtes de vanité: vous ne voudriez point de choſes communes à tout le monde: votre eſprit eſt élevé; vous voudriez des choſes qui le fuſſent autant que lui: inutile déſir: la plus ſçavante Théologie ne peut vous parler de la Trinité autrement que votre Catéchiſme. Votre répugnance à enſeigner à des enfans d'une maniére bizarre des vérités communes, ou d'une maniére baſſe des vérités ſublimes, eſt encore matiére de ſacrifice. Employez votre eſprit, non à multiplier vos dégoûts, mais à les vaincre, mais à les cacher, en attendant qu'ils ſoient vaincus; mais à vous faire aimer les plaiſirs de votre état. Je n'aurois pas été ſi ſévère que votre Confeſſeur ſur la Muſique;

 mais

mais apparemment il a ſes raiſons. Quel eſt ce livre que vous voudriez lire, & que vous ne liſez pas ?

Ne vous inquiétez point de votre peu de ferveur : ſi Dieu demandoit de vous des auſtérités, il ne vous auroit pas miſe dans une maiſon, où l'on n'en connoît d'autres, que celles d'une vie toujours active : la violence, que vous faites à votre naturel porté aux liaiſons, vaut mieux que les haires & les cilices. Je ne vous ménage point ; mais je compte ſi fort ſur votre candeur, que je ne cherche point vos défauts : vous n'en avez point d'autres que ceux dont vous vous accuſez. On a défait dix-huit cent Camiſards : je demanderai à notre Mére une Proceſſion pour remercier Dieu, quelque affligeant qu'il ſoit de ſe réjouïr de la mort de ces rebelles, qui pourtant ſont François.

LETTRE XXIX.

A Me. DU PEROU.

Ce 24. *Février* 1701.

IL m'a toujours paru que vous déſiriez que j'écrive ſur ce qui peut être de quel-

quelque conséquence dans votre maison. Je mets en ce rang les belles Tragédies que j'ai fait composer pour vous, & qui peuvent être imitées à l'avenir. Mon dessein fut d'éviter les mauvaises compositions des Religieuses, telles que j'en avois vû à Noisi. Je crus qu'il falloit divertir les enfans, & je voulus, en amusant les miens, remplir leur esprit de belles choses, leur donner de grandes idées de la Religion, élever leurs cœurs à l'amour de la vertu, orner & cultiver leur mémoire, les former à la prononciation, & les retirer des conversations qu'elles ont entre elles, sur-tout les grandes, qui, depuis quinze ans jusqu'à vingt, s'ennuyent un peu de la vie de St. Cyr, parce qu'elles ne connoissent point celle du monde. Voilà mes raisons pour continuer chez vous ces représentations, tant que vos Supérieurs ne vous le défendront pas. Mais renfermez-les dans votre maison : ne les faites point à la grille, sous quel prétexte que ce soit. Il sera toujours dangereux de montrer à des hommes des filles bien faites, & qui ajoutent aux agrémens de leur personne le talent de se passionner dans leur rôle, & d'attendrir. N'y souffrez donc aucun homme, ni pau-

vre, ni riche, ni jeune, ni vieux, ni Prêtre, ni Laïque, je dis même un Saint, s'il en est un sur la Terre. Je ne suis pas sans peine sur ce que nous fimes hier *: vous sçavez comment nous nous y engageâmes: mais, je vous conjure, que ce soit la derniére fois.

LETTRE XXX.

A Me. DE GLAPION.

Ce lundi 3. Mars 1703.

IL s'en faut bien, que nous soyons fidèles à toutes nos résolutions: la foiblesse nous fait tomber: la ferveur nous relève, & nous passons notre vie à tendre au bien, & à faire le mal. Quelques infructueuses que soient nos résolutions, c'est une grande grace de les avoir: on en garde toujours quelqu'une. Votre cœur est fait pour Dieu, ma chére fille; & plus je vous connois, plus j'espère que vous l'aimerez uniquement. Je désire ardemment votre salut; mais je ne voudrois pas y contribuer par des faussetés. Je dis aux autres

* Devant Mr. *d'Aubigné*, alors Evêque de Noyon.

autres la vérité par devoir : je vous la dis à vous par inclination : vous m'écoutez : vous avancez : vous tenez de bons discours : vous donnez de bons exemples : que de raisons de vous aimer ! Vous serez la joie & la consolation de vos Supérieurs, & le soutien de votre Institut ; vous deviendrez une Sainte ; & vous ne vous sauverez pas seule.

LETTRE XXXI.

A Me. DU PEROU.

JE n'ai pu encore avoir les reliques du Roi d'Angleterre ; la Reine étoit dans son lit, hors d'état de les aller chercher. Quand on ouvrit le corps de ce saint Roi, les Gardes trempoient leurs mouchoirs dans son sang, & faisoient toucher leurs chapelets à son corps ; Mr. *Dodart* en a pris quelque chose. J'admire la conduite de Dieu : il a permis que ce Prince ait été méprisé pendant sa vie pour lui faire sentir l'humiliation, & il le glorifie quand il ne peut plus abuser de sa gloire. Cette réflexion doit faire trembler ceux qui sont honorés dans ce Monde. Je suis si

abatue, que je n'ai pas la force de vous aller dire adieu. Nous partons à quatre heures ; mais il faut rendre au Roi un bon office auprès de vous, en vous disant qu'il a fait ce qu'il a pu pour m'envoyer à St. Cyr. Adieu, fortifiez vous en Dieu, à mesure que les secours & les consolations vous manquent : il faut vous y accoutumer peu à peu. Entretenez nos chères filles dans la ferveur & dans la joie, & qu'elles songent à vous réjouir : car vous en avez besoin. Je vous embrasse toutes.

LETTRE XXXII.

A Me. DE BEAULIEU.

1703.

IL faut bien qu'une premiére Maîtresse de classe figure à la récréation, & que ce soit elle qui apprenne de mes nouvelles aux autres. Mais je ne puis rien dire de gai : j'ai le cœur serré de la douleur de notre Princesse, depuis que Mr. de Savoye a déclaré la guerre au Roi.

O!

O ! mes chères filles ! que vous êtes heureuſes d'avoir quitté le Monde ! Il promet de la joye, & n'en donne point. Le Roi d'Angleterre jouoit hier dans ma chambre avec la Ducheſſe de *Bourgogne* & avec ſes Dames à toutes ſortes de jeux : notre Roi & la Reine d'Angleterre les regardoient ; ce n'étoient que danſes & emportemens de plaiſirs, & preſque tous ſe contraignoient, & avoient le poignard dans le cœur. Le monde eſt certainement un trompeur : vous ne pouvez avoir trop de reconnoiſſance pour Dieu de vous en avoir tirées.

LETTRE XXXIII.

AUX DAMES DE ST. LOUIS.

Ce 13. *Juillet* 1704.

J'Eſpère que votre expérience vous dégoutera des écrits, & vous perſuadera qu'il faut tirer ſon inſtruction & animer la vertu par ceux qui ont toujours été le fondement de la Religion. Il y a mille choſes édifiantes, dont on peut uſer avec la permiſſion de ceux qui nous con-

conduiſent ; mais tout cela doit être paſſager. Vous ſavez dans quelle intention j'oſai vous donner la connoiſſance & les écrits de Mr. de *Cambrai*. C'étoit un homme d'une grande réputation, & qui me parut un Saint : je n'ai jamais eu rien de bon que je n'aye voulu le partager avec vous : dans cette vue, je remplis votre maiſon de ſes ouvrages. Vous ſçavez le mal qu'ils y firent. Voyez par-là combien il faut être diſcret dans ſon zèle, & jugez du beſoin que nous avons de délibérer long-tems, dès qu'il s'agit de quelque choſe de nouveau. J'avois beaucoup ouï parler du Janſéniſme dès ma jeuneſſe : je n'en ignorois pas les maximes, & Dieu m'a fait la grace de haïr tous les partis. Mais je n'avois pas la moindre idée du Quiétiſme ; ainſi je donnai dans les ſentimens de Mr. de *Cambrai*, ſans en connoître le danger : il me devint ſuſpect, auſſi-tôt que je le vis contredit par ſes confréres & par ſes meilleurs amis ; & en me faiſant inſtruire, je vis bientôt l'illuſion dont il a plu à Dieu de me préſerver. En attendant le jugement de Rome où l'on avoit porté l'affaire, je me trouvois ſouvent embarraſſée, entre le zèle qui me portoit à par-

parler contre cette doctrine, & l'amitié qui m'invitoit à parler pour M. de *Cambrai*. Je consultai M. *Joly*, Genéral de la Mission, votre Supérieur, & bien digne de toute mon estime. Il me répondit, que non-seulement il faloit crier contre les Nestoriens, mais encore contre *Nestorius*, parce qu'il étoit difficile de faire hair l'erreur, tandis qu'on feroit aimer l'hérétique. Rome condamna la doctrine de M. de *Cambrai*: il accepta: il se soumit. Je me trouvai dans un autre embarras. Pouvois-je croire cette soumission sincère, tant que je ne voyois pas le Prélat devenir, comme *St. Paul*, Prédicateur de la foi qu'il avoit combattue? Cette disposition de mon cœur me donna quelque scrupule, que je confiai à un homme de bien. Il me dit que la régle, dont je me servois pour juger de la sincérité de la soumission de Mr. de *C.*, étoit la même que *St. Augustin* donnoit pour juger en pareil cas. Dès-lors, je demeurai en repos. Je ne croirai qu'on est détrompé d'une erreur, que lorsque je la verrai attaquer avec autant de force qu'on en a eue pour la soutenir. Veillez toujours, mais prudemment, à prévenir nos filles sur les nouveautés : tâchez de

leur donner le goût & la pratique d'une obéiſſance ſimple ; c'eſt le chemin du repos & de la ſureté : je ſignerai ces vérités de mon ſang, quand vous le voudrez.

LETTRE XXXIV.

A Me. DE MONTALEMBERT *.

Ce 10. *Août* 1704.

QUE n'aurois-je point à vous dire, ma chère fille, ſi je pouvois vous rendre compte de tout ce que j'ai ſenti ſur notre ſéparation ? Je vous demande pardon de mes doutes ; vous m'avez bien convaincue de votre courage & de votre fidélité à ſuivre la volonté de Dieu : je ne vous ai jamais autant aimée que je vous aime. Mr. l'Abbé de *Briſacier* m'envoya tout droit à Marly la lettre que vous lui avez écrite : je l'ai lue & relue avec un extrême plaiſir : j'y ai vu une paix & une joie qui ne peut venir que de Dieu : continuez bien à entrer dans les détails, & dites nous de petits mots, com-

* Elle ſortit de St. Cyr, pour êtrre Capucine.

comme celui que vous avez mis, qu'autant qu'on eſt exact chez vous à faire ce qui eſt preſcrit, autant eſt-on réſervé à permettre des auſtérités extraordinaires : vous croyez bien que je ne l'oublierai pas : je fais une grande proviſion de bon ſens en prenant ce que les autres en ont : je ſerois ravie de profiter en quelque choſe du ſage gouvernement de votre ſainte Maiſon, établie par des Saints : inſtruiſez moi donc, ma chére fille : procurez nous des priéres de vos ſœurs, pour tout notre Inſtitut, & pour moi en particulier : aimez toujours St. Cyr, & demandez ſa perfection. On y a pris votre ſortie comme vous l'auriez déſiré, ſi les ſentimens d'autrui pouvoient vous toucher encore : on a été attendri, édifié, mais point troublé. Si votre Confeſſeur va à Moret dans le tems que j'y ſerai, vous croyez bien que je l'entretiendrai. Ceux qui vous ont conduite à Dieu, me plairont toujours : j'irai vous embraſſer avant votre profeſſion : voudra-t-on bien me recevoir ? Que Dieu eſt incompréhenſible dans ſes deſſeins, ma chère fille ! & qu'il eſt bon d'adoucir nos croix, comme il fait !

LETTRE XXXV.

A Me. DE.....

1705.

RIEN n'eſt ſi touchant que l'affliction de nos Princes, & rien n'eſt plus édifiant que la maniére dont ils ſe ſoutiennent: le Roi a été tout occupé du bonheur de l'enfant (*le Duc de Bretagne*) par rapport aux difficultés du ſalut, ſur-tout pour les Grands: M. le Duc de *Bourgogne* eſt tout rempli des ſentimens d'*Abraham*, en offrant ſon fils: Me. la Ducheſſe de *Bourgogne* a une douleur ſi grande, ſi ſainte, ſi ſage, ſi douce, qu'il ne lui eſt pas échapé un mot qui n'ait charmé tout le monde: le Duc de *Berri* a les yeux dans un état qui prouve ſon bon naturel: toute la Cour eſt affligée: j'en ai ma bonne part; mais je ne ſçai pas ſuccomber: je veux tout ce que Dieu veut, quoi qu'il m'en ait couté, & qu'il me prenne en cette occaſion par ce que mon cœur a de plus tendre. Adieu, mes chères enfans: fortifiez-vous dans la foi,

&

& dans les bonnes œuvres : il y a beaucoup à ſouffrir tant que nous ſommes ſur la Terre, & l'on a grand beſoin d'être affermi en Dieu. Que l'état où nous ſommes ne vous attriſte pas! Dieu ne ſera pas toujours en colère, & j'eſpère qu'il nous conſolera.

LETTRE XXXVI.

A Me. DE GLAPION.

A St. Cyr, ce 4. Juillet 1705.

MA vie n'eſt pas exemte de peines ; votre petit billet, ma chère fille, les adoucit beaucoup. Je ſuis ravie de vous ſavoir dans cette paix qui ſurpaſſe tout ſentiment humain. Je vous l'ai ſouvent dit : Dieu ſeul mérite le cœur qu'il vous a donné. Je ſuis très-contente de la Communauté : il me paroit qu'on avance dans la piété, que l'union eſt grande entre vous, qu'on obéit aux Supérieurs, qu'on reſpecte les Miniſtres de J. C. en eſprit de foi, qu'on n'a plus de curioſité pour le monde, que les parloirs ſont déſerts, que les jeunes ſe forment aux ſoins de l'édu-

l'éducation, que les anciennes ſouffrent avec une grande vertu d'en être privées. Enfin, ma chère fille, notre Communauté ſera parfaite, quand nous aurons détruit cette molleſſe dont nous parlons ſi ſouvent. Je voudrois qu'une Dame de *St. Louis* ſacrifiât ſa ſanté, ſa vie, comme elle a ſacrifié ſa liberté. Ce bien, qui nous donne tant de joie, ne ſe conſervera que par une continuelle application. Il faut tout voir, tout reprendre, tout corriger. Vous ne vous débandez point l'eſprit, ce me ſemble: vous n'avez point de liaiſons particuliéres, & votre amour-propre ſe prive de tout ce qui pourroit le nourrir: venez donc à la récréation, & mettez Mlle. de *Plantadis* à votre place.

LETTRE XXXVII.

A LA MÉME.

Dimanche 14. *Mars* 1706.

JE ſuis tout de bon fâchée contre vous: vous vous renfermez avec ma ſœur *de la Haye*: il faudra que vous en faſſiez autant

tant pour les autres: car vous ne voudrez pas être accusée de prédilection; & c'est vous engager à vous tuer vous même. Quand je veux dire mes raisons, on me répond, que vous seriez affligée qu'on vous ordonnât de vous retirer! Pour moi, je vous affligerois de bon cœur, & pour vous faire obéir, & pour vous conserver. Mon favori *de Lisle* pleure notre malade, & Me. la Duchesse de *Bourgogne* n'en est pas loin. Je vous envoye l'ordonnance de M. de *Chartres* pour vous amuser. Vous prenez de travers tout ce qui se dit sur la mollesse: je crains bien que vous ne vous y soyez exposée; car la mollesse n'est pas pour les malades, & vous le serez, si vous ne l'êtes dejà. Je me lasse de toutes les inquiétudes que vous me donnez: songez à devenir plus raisonnable, ou je vai songer à vous moins aimer.

LETTRE XXXVIII.

A Me. DU PEROU.

Fontainebleau, Juillet 1708.

NOus perdrions trop à l'anéantiſſement de Me. de *Radouay*, pour le ſouhaiter : il faut qu'elle ſoutienne ſon perſonnage, & que nous l'excitions le plus que nous pourrons à force de ſatisfactions & d'agrémens donnés aux Dames de *St. Louis*. Je ne me conſole pas de ne point écrire en particulier à toutes, & d'avoir à me partager entre leur ſainteté & le ſiécle. Ma ſœur *des Fontaines* ſe mêle de faire des lettres admirables: je vous prie, ma chère mére, que nos filles ne veuillent point avoir de l'eſprit. Que dira Me. de *Glapion* là-deſſus ? le ſien ne ſe révoltera-t-il pas contre une ſi forte déciſion ? Je permets que vous ne la preniez pas tout-à-fait à la lettre. On m'écrit qu'elle eſt revenue de ſa retraite avec le viſage & la voix meilleurs: elle travaille donc, elle parle donc trop, quand elle eſt en liberté.
J'ai

J'ai oublié de vous dire que Mr. le Duc de *Bourgogne* m'a écrit qu'il se recommande à vos priéres : vous ne pouvez trop demander à Dieu d'achever son ouvrage dans ce Prince, qui se conduit parfaitement. Il me mande qu'il ne me dira point qu'il fait le mieux qu'il peut, parce qu'il ne diroit pas vrai, & qu'il pourroit faire beaucoup mieux, & que tous tant que nous sommes, nous pourrions plus que nous ne faisons. C'est pratiquer ses devoirs, que de les connoître si bien. Comme j'ai la vocation de notre Institut, je me suis fait des écoles (*à Avon*) où je vai souvent montrer ce que j'ai apris de vous. Je trouve des Maitres d'école qui montrent le Catéchisme, & des enfans qui le savent à merveille; mais quand j'ai voulu savoir d'eux qui a fait le *pater*, ils n'en savent rien: qui a fait le *credo*, encore moins: s'ils adorent la Vierge, oui: s'ils adorent les Saints, oui-dà: si on pèche de manquer la Messe un jour ouvrier, oui certes; & mille autres choses pareilles, qui nous ont fait récrier, Mlle. *d'Aumale* & moi, sur le malheur de l'ignorance, & sur votre bonheur d'instruire si bien vos Demoiselles. Vos bonnes œuvres vont à l'infini. Les Curés n'en

n'en ſavent quelquefois pas plus que les peuples: ils ne ſongent qu'à parer leurs Egliſes & à tirer de l'argent pour l'employer aſſez ſouvent en choſes frivoles : ceux qui ſont plus éclairés ſongent à bien prêcher; & au milieu de tout cela, leurs brebis ignorent tout. J'irai demain à un de ces Prônes. Ranimez vous tout de nouveau, mes chers enfans, ſur les expériences de votre vieille mère, qui ſe porte aſſez bien, & qui va dire à la Princeſſe des *Urſins* & à Me. de *Caylus*, qe'elle n'a pas la force de leur écrire de ſa main; & pourquoi ne l'a-t-elle pas ? dira Me. de *Radouay* : parce qu'elle a écit une lettre de trois pages à des filles, dont elle eſt affolée.

LETTRE XXXIX.

A LA MEME.

QUOIQUE ce qui s'eſt paſſé chez vous ſur ce qui vous eſt reſté du ſacre * de

* Dans l'Egliſe de *St. Louïs*, on avoit fait des eſtrades : les planches reſtérent : on ne ſavoit à qui elles appartenoient, & la Supérieure ſouffrit qu'on les mit dans le magazin de la Maiſon.

de Mr. l'Evêque de Blois, paroiſſe une bagatelle, je l'ai cru ſi imporrant, que j'en ai rendu compte au Roi. Ne vous a-t-il pas défendu de rien recevoir, de rien acquérir ? Non ſeulement il l'a inſéré dans vos Réglemens : mais il en a fait une des conditions de vos lettres patentes. Je ne puis vous dire à quel point il a été ſcandaliſé. Il m'a propoſé d'abord de vous aller encore ſignifier ſes intentions ſur ce ſujet, & je ne doute point qu'il ne le faſſe, quand il ſera de retour à Verſailles. Il a trouvé fort mauvais que je n'aye pas fait ſortir ſur le champ tout ce que vous avez laiſſé entrer dans votre maiſon contre ſa volonté. Il a demandé ce que vous ferez après ſa mort, puiſqu'à un quart de lieue de lui, ſous ſes yeux, ſous les miens, vous oſez manquer à votre fondation & à votre Fondateur. Vous ne pouvez trop étudier vos obligations : les mauvais exemples ne vous juſtifieront point. Votre déſintéreſſement doit être parfait : car votre maiſon ne peut manquer, tant qu'il y aura un Roi en France. Sachez donc préciſement, ſi ce bois a été donné ou non à la Ferté, & me le mandez. Je ſouhaite que vous ſoyez innocente, & que vous ſachiez vous avouer coupab le.

LET-

LETTRE XL.

A LA MÉME.

SI nous ne ſongeons à inſtruire nos filles, on les mettra en tutelle dès le lendemain de ma mort. On leur donnera dans le déhors un économe qui les troublera ſans ceſſe, s'il ne les ruine, ou ne les vole. Je ſçai qu'il faut avoir patience avec elles, que de long-tems elles ne peuvent être bien habiles; c'eſt pour cela même, que je me dépêche d'y travailler. Je m'offre avec tous mes gens pour les ſervir: & je n'aurai nulle peine à être leur Intendante, leur femme d'affaires, & de tout mon cœur leur ſervante, pourvu que mes ſoins puiſſent leur apprendre à s'en paſſer. Voilà où je tends; voilà le fond de mon cœur; voilà ce qui fait ma vivacité & mon impatience, & voilà ce que je ſoumets à vos avis.

Point d'économie indiſcrette: ſi elle eſt néceſſaire, qu'elle tombe ſur vous qui êtes Religieuſes, & non ſur les Demoiſelles. C'eſt vous qui avez fait vœu de pauvreté: dans les tems calamiteux, que les De-

Demoiſelles ne mangent de pain bis, qu'après que vous en aurez mangé de noir. Que le bon eſprit de les regarder en tout comme le premier objet de l'Inſtitut, ſe perpétue dans votre maiſon.

Par le même principe, ſacrifiez toujours le temporel au ſpirituel. Soyez plus attentive à maintenir vos réglemens qu'à faire valoir votre bien : la chute des Maiſons Religieuſes ne commence jamais par le déſintéreſſement. S'il y a dans la Maiſon un bon eſprit, ne l'employez point à tenir des comptes, mais à former les Novices & à inſtruire les enfans. N'oubliez jamais que St. Cyr n'a pas été bâti pour vous, & que vous avez pris le voile pour elles. Ce qui eſt vertu pour les autres eſt devoir pour vous.

LETTRE XLI.

A Me. DE ROQUEMONT.

OUI, ma chère fille, je ſuis la protectrice des récréations, & je ne ceſſerai de prêcher la régularité & la récréation. Je crois que l'un contribue à l'autre : je crois que des filles, qui ſont fidèles au

au ſilence de la règle & à l'application des claſſes & des autres emplois de la Maiſon, ont beſoin de ſe débander l'eſprit : je crois que des récréations réglées par les Supérieures ne tourneront jamais à mal : je crois que celles qui s'y oppoſent ſont moins humbles & moins ſimples que celles qui croyent en avoir beſoin, & que les premiéres ſont ſoutenues dans leurs auſtérités par l'amour propre: je crois que celles, qui ſeroient en effet plus ferventes & plus mortifiées, plairont plus à Dieu en s'accommodant aux autres, qu'en ſe diſtinguant, & que la charité & la condeſcendance ſont au-deſſus de l'auſtérité: je crois enfin, ma très-chère fille, que vos Supérieures doivent être fort attentives à vous récréer, tant que vous ne chercherez pas vous-même à vous donner des plaiſirs, & que vous ne voudrez, ni au dehors, ni au dedans, faire la moindre irrégularité. Je vous parle d'autant plus hardiment là-deſſus, que je l'ai conſulté pluſieurs fois à votre ſaint Evêque, qui n'eſt pas aſſurément accuſé de relâchement, & qui m'a toujours dit que vous n'aviez pas aſſez de récréations. Continuez donc hardiment, ma chère fille, à les ſolliciter. Je voudrois bien que votre ſanté vous mît en

en état d'y prendre part, car je vous aime tendrement. Mais puiſque ceux qui ont fait les règles, les trouvent eux-mêmes ſi exactes & ſi ſerrées, ne vaudroit-il pas mieux les relâcher, que de donner ſi ſouvent des récréations? Non, car l'exactitude eſt d'une abſolue néceſſité pour les Dames de *S. Louis*, & tout changement à la règle eſt nuiſible au but pour lequel la régle a été faite. Il faut modérer le travail, ſans ceſſer pourtant de travailler.

La petite de *Villefort* eſt dans une profonde triſteſſe: je lui donnai une piſtole; ſon viſage changea; elle ſe mit à rire; & je vis bien diſtinctement que nous apportons en naiſſant toutes ſortes de convoitiſes. Votre domeſtique a des vapeurs: peut-être un préſent les diſſiperoit-il: donnez lui donc dix piſtoles de ma part. Nos Maîtres s'ennuyent ici, & font ſemblant de s'y plaire fort. Vive St. Cyr! malgré ſes défauts on y eſt mieux qu'en aucun lieu du Monde. Je n'oſe rien dire à ma ſœur de *Glapion* à cauſe des attendriſſemens de part & d'autre. Qu'on eſt heureux, ma fille, de trouver Dieu par-tout! Et qui peut ſe ſuffire à ſoi-même?

LET-

LETTRE XLII.

A Me. DE CHAMPIGNY.

JE n'ai jamais rien vû de ſi beau, de ſi bon, de ſi aimable, de ſi net, de ſi bien arrangé, de ſi éloquent, de ſi régulier, en un mot, de ſi merveilleux que votre lettre : ſi votre conſcience eſt dans un auſſi grand ordre, M. *Treil* * n'a pas grand-choſe à faire. Il eſt vrai, ma chère fille, que la mienne eſt en paix : mais vous ſeriez bien mécontente des troubles, des ennuis, des impatiences, des dépits, & quelquefois des déſeſpoirs de mon pauvre eſprit, au milieu des importunités dont vous me parlez, & qui ſont ſans meſure depuis que la Cour d'Angleterre s'eſt jointe à celle de France. Je vous crois trop ſage pour vous laiſſer aller au chagrin de mon abſence, qui finira, s'il plaît à Dieu, le 27. de ce mois. L'éloge que vous faites de ma ſœur *Vandam* eſt complet. Vous ſçavez, ma très-chère fille, combien je vous aime : car cela eſt trop vrai pour que vous ne vous en aperceviez pas.

LET-

* Confeſſeur de cette Dame.

LETTRE XLIII.

A Me. DE FONTAINES.

JE n'ai rien à vous dire de nouveau depuis hier. Nous ſommes gâtés, crotés, mouillés, ennuyés. Pour moi je ſuis attriſtée de me voir pour ſi long-tems éloignée de mes chères filles, avec leſquelles je trouve tout ce qu'il y a de bon : Je demande pardon à ma ſœur de *Radouay* de cette phraſe, qui me paroît encore trop foible pour exprimer l'abandon où je me trouve au milieu des careſſes, des plaiſirs, des honneurs, de la multitude, & des richeſſes. N'en parlons plus ; car elle ne me pardonneroit jamais. Cet état & le mauvais tems empêchent les petits voyages de charité que je pourrois faire, qui me feroient à moi un amuſement, & aux autres un ſecours. Dites à la ſournoiſe (*Me. de Jas*) que ſa lettre traite de matiéres ſi importantes, que j'y répondrois, ſi je ne ſavois qu'elle trouvera dans votre tête tout ce qu'il peut y avoir de bon dans la mienne. L'impatience de mon humeur me rend auſſi inutile, que mon peu de capacité.

LETTRE XLIV.

A Me. DU PEROU.

Ce 28. *Juillet* 1708.

JE n'aime plus à vous écrire, ma chère fille, parce que je voudrois toujours vous réjouïr, & je ne ſuis plus propre qu'à vous affliger. Les affaires de Flandre ne ſont pourtant pas en mauvais état: la plûpart de nos troupes diſperſées ſont revenues: peu de gens ſont demeurés ſur la place, & il y a moins de priſonniers qu'on ne le diſoit. L'armée eſt donc très-nombreuſe & de bonne volonté: mais je crains que la confiance outrée de M. le D. de *Vendôme* ne nous attire encore quelque malheur, ſi l'on s'expoſe à de nouvelles actions. M. le Duc de *Bourgogne* a toujours été de tous les bons avis; mais ſon peu d'expérience empêche qu'on ne s'y fie tout-à-fait. Vous perdez bien à ne pas voir ſes lettres: elles ſont pleines, & de courage, & de ſageſſe, & de piété. Priez toutes pour lui, je vous en conjure, & d'une façon toute par-

particuliére. *Nos Princes ont couru un péril plus grand que n'auroit été leur mort.* Mes plus grandes allarmes ſont préſentement pour le Dauphiné : il eſt impoſſible que M. de *Savoye* n'y faſſe beaucoup de mal. S'il y entre, comme il y a lieu de le croire, bien des gens ſont perſuadés qu'il n'y ſauroit demeurer. Jamais mon St. Cyr ne m'a été ſi néceſſaire, & pour me cacher, & pour me conſoler. Dieu connoit nos endroits ſenſibles, & ſait bien les toucher. Je l'éprouve par une ſi longue abſence. Cependant réjouïſſez vous, mes chers enfans ; votre triſteſſe augmenteroit encore la mienne : faites vous des ſaintes pour nous obtenir la paix. Je ſuis affligée de tout ce que je vois & de tout ce que j'entens : mais nous avons un grand Conſolateur.

LETTRE XLV.

A LA MEME.

Ce 4. Août 1708.

LE tems de vous écrire me manque quelquefois, mais encore plus le courage.

rage. Je ſuis dans des inquiétudes continuelles ſur le dénouement de la Campagne. M. le Duc de *Bourgogne* eſt à la tête d'une puiſſante armée, remplie de bonne volonté: leur ſituation eſt bonne : ils ne manquent de rien ; mais on prétend qu'ils ne ſçauroient revenir en France, ſans donner une bataille, qui me ſerre continuellement le cœur. Faites donc là-deſſus, ma chère fille, tout ce que vous croyez le plus propre à nous attirer le ſecours de Dieu, & faites des neuvaines de priéres & de Meſſes. Je ne ſai point diſſimuler avec vous, mes chères filles : mes lettres ne peuvent que vous donner de la douleur. Ne dites pas tout à Me. de *Glapion* : il faut ménager ſa ſenſibilité. Non ſeulement il faut que vous ayez du courage, mais il faut que vous en donniez aux autres.

LETTRE XLVI.

A LA MÊME.

J'AI été fort allarmée ſur le Dauphiné : il m'en a bien coûté vingt-quatre heures de fiévre : mais les nouvelles d'hier nous

nous apprirent que M. le Duc de *Savoye* n'avance point, que Mr. le Duc de *Berwick* ne craint guère, & que la ville de Lyon montre dans cette occaſion beaucoup de courage, d'affection & de fidélité : ils ont pris toutes ſortes de bons partis par eux-mêmes, retranché leurs fauxbourgs, & pourvu à tout. Il faut que ma ſœur de *Vertrieux* * écrive à Lyon combien on en eſt charmé, afin que les Lyonnois apprennent de tous côtés combien le Roi eſt ſatisfait de leur conduite : elle eſt trop heureuſe d'avoir ignoré mes frayeurs pour ce pays. Oui, aſſurément, je regarde ma ſœur de *la Neuville* comme une de mes filles, & même un peu comme la grande fille de *S. François de Sales*, qui étoit, à ce qu'il me ſemble, fort bien avec elle. J'ai toujours eu pour les Dames de St. Louis de vrais ſentimens de mére, les aimant plus ou moins ſelon leur conduite. Dites, s'il vous plaît, à ma ſœur de *St. Pars*, qu'à l'exemple de Dieu, je l'aime autant raccommodant des paillaſſes, que faiſant une niche pour le Saint Sacrement, parce que tout cela eſt égal: mais je ne trouve pas bon qu'elle me faſſe des excuſes de m'avoir écrit.

* Me. de *Vertrieux* étoit de Lyon.

Si j'étois moins occupée, je l'aurois prévenue. Adieu, ma chère fille.

LETTRE XLVII.

A Me. DE GLAPION.

Ce 8. *Juin* 1710.

JE sçai ce qui s'est passé, ma chère fille, & vous devez en être charmée au moins dans la *partie supérieure*. Vous aviez grand tort de douter de l'amitié de Me. de **. Si elle est prévenue, c'est assurément en votre faveur : mais quelle estime, quelle inclination qu'on ait pour vous, on ne vous croit pas sans défauts. Je connois parfaitement les vôtres : je les connois, parce que je les ai tous, accompagnés de plusieurs autres que vous n'avez pas. Voulez-vous que nous fassions ensemble notre examen ?

Nous ne sommes pas humbles, mais il y a en vous de grandes ressources, aulieu que tout nourrit l'orgueil en moi. Vous savez, vous aimez les pratiques de votre Institut : vous vaincrez cette sensibilité, cette révolte de vos goûts, cette déli-

délicateſſe de votre naturel, augmentée par la triſteſſe inſéparable d'une mauvaiſe ſanté. Courage, ma très-chère fille, demandons la force pour nous ſouffrir nous-mêmes, & pour ſouffrir les autres : devenons ſaintes, ſoit pour vivre, ſoit pour mourir.

Nous ſommes trop choquées du manque de raiſon, que nous apercevons dans nos ſemblables : & c'eſt un très-mauvais effet de la nôtre ; car ſi elle étoit éclairée, du moins elle nous rendroit patientes.

Nous avons auſſi trop d'attachement aux règles. En moi, c'eſt zèle ; en vous, bonne foi : en l'une & l'autre, une eſpèce de défiance des divers moyens que la Providence employe pour parvenir à ſes fins.

Nous aimons à connoître nos foibleſſes : mais nous ne pouvons ſouffrir que les autres nous les montrent.

Nous ſommes trop frapées de nos maux, & trop ardentes ſur ceux de nos amis : nous nous abandonnons à des triſteſſes exceſſives. Un Saint m'écrivoit, *Soyez homme dans votre douleur & dans votre piété* : je vous le dis d'après lui, devenez homme. Un peu de dureté ſeroit excellente en vous : la groſſiéreté même ne

vous nuiroit pas. La cloche m'appelle : c'eſt dommage, j'étois charmée de vous entretenir. Quelle matiére que je traite avec vous, c'eſt toujours un plaiſir pour moi. Cependant nous écrivons trop : & c'eſt encore un de nos défauts. Nous aimons à parler de nous-mêmes, duſſions-nous parler contre nous, & ce n'eſt pas le plus aiſé à détruire.

LETTRE XLVIII.

A LA MÊME.

A Fontainebleau, 1711.

J'ARRIVE d'Avon : j'y deſtinois une heure, & j'y en ai paſſé trois : j'ai été faire des viſites de porte en porte. Depuis que je ſuis à la Cour, je n'ai pas vû d'auſſi délicieuſe compagnie. J'en demande pardon aux Dames de *S. Louis* : mais elles tiennent encore un peu au grand monde, & ſont plus alertes & moins ſimples que *Geoffroi* & *Payen* *.

Je vous paſſe d'aimer M. de *Villars*, ma chère fille : mais je ſuis en peine de votre

* Payſans d'Avon.

votre conſcience ſur le Prince *Eugéne* : on dit qu'il eſt bien piqué, & réſolu de ſoutenir le ſiége. Nous lui couperons les vivres : on a pris beaucoup plus de butin qu'on ne l'avoit cru : nous aurons bientôt les drapeaux. Réjouïſſez-vous, mes chers enfans ; il y a ſi long-tems que vous êtes triſtes.

Notre retour s'éloigne par le plaiſir de la chaſſe & du beau tems. Je ſuis ici ſans plaiſir, ſans volonté, & ſans autre goût que celui du Maître. Le mien ne me porte point à courir le cerf : celui que j'ai pour vous n'eſt pas émouſſé, malgré les contradictions que j'y trouve. *Mathurin Roch* † ne peut s'accoutumer à mon ignorance, ni moi à ſon ſavoir : je ſai tout ce que je puis apprendre, & il veut acquérir : il lit tout, depuis *Caniſius* juſqu'à *Bellarmin*, & jette mes enfans dans une profonde Théologie. Ils m'aſſurent qu'on ne leur a dit jamais un mot de ce que je leur ai appris : & il me paroît pourtant qu'ils n'en ſavent pas davantage. *Françoiſe* veut ſe marier : elle ne peut ni gagner ſes parens ni perdre la moindre partie de ſa paſſion. Elle ne voit pas, dit *Suſanne*, ſon prétendu *à moitié ſon ſaoul*. Oui, j'au-

† Maître d'école.

j'aurai de la peine à me passer des gens d'Avon : ils ne me donnent d'ennui que par leur misère : je trouve chez eux de la droiture, du bon sens, de la vérité, de l'honneur : je vous en conterai de beaux traits, & peut-être assez pour vous ennuyer. Ils ne parlent pas si bien que nous : mais nous ne faisons pas si bien qu'eux. Leurs vaches se portent mieux ; mais ils n'osent encore en acheter. Je reçus hier une lettre, où ils me disoient qu'ils craignoient pour la santé du Roi & pour la mienne, à cause de la mortalité des bêtes.

LETTRE XLIX.

A Me. DU PEROU.

A Fontainebleau 15. *Aout* 1711.

IL ETOIT impossible de faire l'ouvrage que vous m'avez envoyé, sans vous jetter dans des longueurs infinies : c'est une affaire pour toujours : je crois que vous n'aimeriez pas à la recommencer souvent. Je n'y ai ajouté que de petits mots, parce que je conviens de tout, je connois tout, & j'approuve tout. Je n'oserois

ſerois me mêler de parler ſur les inſtrumens de pénitence: vous ſavez ce que je vous ai toujours dit là-deſſus. Je voudrois fort que nos filles en ſouhaitaſſent ardemment, & qu'on ne leur en accordât preſque jamais. Quand elles accompliront leurs devoirs, elles ſeront de grandes ſaintes ſans ceinture de fer : quand elles les négligeront, les auſtérités corporelles ne les ſauveront pas. Elles ont beſoin de tranquillité & de patience dans les claſſes: quand un braſſelet pique un endroit ſenſible, on eſt bien diſpoſé à l'impatience: & ces pauvres enſans en ſouffrent. Si la Communauté eſt telle que ma ſœur l'aſſiſtante la dépeint dans ſa lettre, ma ſœur de *Radouay* ſera contrainte de la canoniſer. L'aſſiduité au Chœur, la ferveur dans la priére, l'union dans les eſprits, la joye dans les récréations, le concert dans les charges, tout y eſt à ſouhait: & ſi ma ſœur de *Radouay* pouvoit lire la période qui la regarde, elle comprendroit toute notre ſenſibilité pour les louanges : mais je me garderai bien de la lui envoyer; ſon amour propre ſeroit trop tenté.

Quant à ce que les péres mandent à leurs filles ſur leur naiſſance, il faut

 inſtrui-

inſtruite nos enfans à n'en pas tirer vanité : il faut leur dire que chacun croit ordinairement ſa nobleſſe meilleure que celle de ſon voiſin, mais qu'on n'en eſt pas cru ſur ſa parole.

Si ma ſœur de *Bouju* eſt auſſi gaie & auſſi libre à la récréation qu'elle l'eſt dans ſes lettres, vous êtes trop heureuſe de l'avoir acquiſe : rien n'eſt plus aimable que ce qu'elle m'écrit. Si la conſcience de ma ſœur de *Champigny* eſt auſſi bien que ſon caractère, Dieu eſt bien content d'elle ; je le ſerai à mon tour, ſi je la trouve dans la confiance qu'elle me promet. Ma ſœur de *Radouay* trouve le moyen de louer en dix lignes toute la Communauté, au moins toutes celles qui ont été à l'Infirmerie, depuis qu'elle y eſt. Sa critique échoue contre leur docilité, leur obéiſſance, & leur ſimplicité. Si tout cela continue, nous allons devenir bien fades. Il n'y a pas juſqu'à ma ſœur de *Launay*, qui ne ſe mêle de dire des merveilles de la maiſon, & d'égayer ſon ſtile fort joliment. Pour ma ſœur de *Berval*, elle a trouvé le moyen de faire une belle lettre en me parlant de bâtiment, d'attelier, de bonnets de charbonnier, de chaudronier, de batterie

de

de cuisine, de *Labourdin* *, & du Héros M. de *la Place* †: elle finit pourtant ce beau récit par un trait assez sublime de l'Institut. Ma sœur de *Roucy* n'en sera pas quitte, pour m'offrir la confidence de tous ses défauts: je la prie de me l'envoyer, & de ne point consulter là-dessus Mr. de *Treilh*. Je ne connoissois pas toute l'éloquence de ma sœur du *Londe*; je suis ravie de ce qu'elle me mande d'elle & des autres. Ma sœur de *Roquemont* ne m'a point accoutumée à de longs discours: ainsi je suis très-contente de sa petite lettre, & qu'elle le soit de ma sœur *Bauregard*. Il ne faut point que ma sœur de *Blosset*, qui aime mieux le fleau de la peste que celui de la guerre, aille nous attirer ici, à force de priéres, la petite vérole. Instruisez moi bien, je vous prie, de tout ce que vous aprendrez de cette maladie qui nous poursuit partout: nous l'avons encore ici: elle est à Marli: elle continue à Versailles: elle redouble à Paris. En vérité, je ne sai, si cela dure, où nous pourrons aller, & je tremble toujours pour Mr. le Duc de *Bretagne* & pour son frére. J'ai très

* Domestique de la Maison,

† L'Architecte.

très peu de chofe à vous dire de ma fanté, car je crois que Mlle. *d'Aumale* ne vous en parle que trop. Je paffe mes journées affez doucement, quand je fuis à ma maifon de la ville; & j'y vai le plus fouvent que je puis. M. l'Evêque de Meaux * eft ici pour terminer avec Mr. le Dauphin l'accommodement de M. le Cardinal de *Noailles* avec les Evêques de Luçon, de la Rochelle, & de Gap. Je recommande cette affaire à vos priéres : elle pourroit intéreffer l'Eglife. Je vous embraffe, ma chère fille, avec une grande tendreffe, malgré tous vos défauts. Que ferai-je à mon retour, fi vous êtes telle qu'on vous dépeint? Ne jugez pas de mon loifir par la longueur de ma lettre, mais bien de mon amitié pour vous.

LETTRE L.

A Me. DE GLAPION.

A Fontainebleau, ce 31. *Juillet* 1712.

MES journées, ma chère fille, font plus diverfifiées, mais plus pénibles

* Depuis, Cardinal de *Biffi*.

bles que les vôtres. Elles se passent entre le Chateau & la Ville. Au Chateau, je reçois la compagnie, & quelle compagnie ! je suis obsédée ou de femmes que je méprise, ou d'hommes qui ne m'aiment point: je vois, j'entens des choses qui me déplaisent ou qui m'indignent: je m'observe sans cesse pour retenir mon impatience & pour empêcher qu'on ne s'aperçoive que je la retiens. A la ville, j'écris, je lis, je travaille, je prie: j'y suis dans une paix, dans une douceur bien approchante de la joie. Le soir, en repassant ma journée, je trouve beaucoup de fautes, quelques péchés, le mal assez bien évité, mais peu de bien de fait.

Pour vous, ma chère fille, vous ne pouvez ouvrir la bouche, vous ne pouvez faire un pas, que ce ne soit une bonne œuvre. Il y paroit, au compte que vous me rendez de la maison, dont vous êtes chargée présentement. C'est cet honneur qui vous rend sérieuse : quand vous serez descendue de ce degré éminent, nous recevrons sans doute des lettres plus enjouées. Marchienne tient plus long-tems qu'on ne l'avoit cru; on en sera pourtant bientôt le maître; Mrs. de

Villars

Villars & de *Montesquiou* nous le promettent, & en même tems une quantité de provisions de bouche, capable d'assouvir les désirs de Me. du *Pérou*. Cependant on dit que le Prince *Eugène* ne démordra pas de son entreprise. Il est piqué au vif de l'habileté du Maréchal de *Villars*, qui lui a dérobé une marche. Il faudra voir, si les Hollandois, autrefois si sages, renonceront à leurs principes par égard pour sa passion. Adieu, ma chère fille : conservez vous, & ne régnez sur les cœurs, que pour faire régner notre seul Maître. Il seroit bien honteux à notre Supérieure de ne pas faire lever le siége de Landrecy, à force de priéres : c'est aux grandes ames à faire les grandes choses.

LETTRE LI.

A LA MÊME.

A Fontainebleau, ce 14. Septembre 1714.

SI une personne, née douce & polie, consommée depuis long-tems dans l'exercice de toutes les vertus, cède encore

core à ſon impatience, jugez, ma très-chère fille, où j'en ſuis, moi, née vive & orgueilleuſe, accablée de grandes & de petites contradictions, aſſujettie à un genre de vie qui me déplait, condamnée à ne pouvoir ſuivre une ſeule pratique de pieté, ſouffrant preſque toujours dans mon corps & dans mon eſprit. Ma ſœur de *Linemare* * m'a écrit une lettre toute douce, toute raiſonnable, une lettre comme elle. Je trouve Me. de *la Mairie* † au comble du bonheur d'avoir *Mornai* § & votre niéce. Je les admire, mais ſi vous voulez que je continue, ne leur en dites rien. Nous attendons avec l'impatience la plus inquiéte des nouvelles de Barcelone. J'y ai le Chevalier de *Caylus*, petit déterminé, très-propre à ſe faire tuer; & j'en ſerois bien affligée, & cette pauvre mére ſeroit inconſolable. Adieu, ma chère fille, je vai me confeſſer: ce qui n'excite pas l'eſprit aux gentilleſſes.

LET-

* *De Roquigny de Bulonde de Linemare*, née en 1686. depuis Supérieure de la Maiſon de *St. Louis*.

† Prieure de Moret ou de Biſi, Couvens où Me. de *Maintenon* envoyoit en Miſſion des Demoiſelles de St. Cyr, pour y établir les principes d'une bonne éducation.

§ Fille du Comte de *Mornai* tué à Manheim, née en 1700. actuellement Supérieure de St. Cyr.

LETTRE LII.

A LA MÊME.

A Fontainebleau, ce 26. Septembre.

JE ſuis la très-humble ſervante de *St. François de Sales* : mais je ne conviendrai point, qu'il ſoit plus difficile de ſe ſuporter ſoi-même, que de ſuporter les autres. Nous avons en nous un grand défenſeur de nous-mêmes, notre cœur ; & perſonne ne nous parle pour ce pauvre prochain, ſi ſouvent inſupportable. Ce bon Saint n'avoit été ni enfermé dans une Communauté, ni tiraillé par des Courtiſans, ni le témoin, le Martyr, ou la victime des iniquités du ſiécle. Je regarde donc, ma chère fille, comme le dernier effort de courage, la réſolution que vous avez priſe dans votre retraite : mais vous ne la ſoutiendrez pas : je ſuis ſûre, que vous avez déja bronché plus d'une fois. Pour vos amies de la Cour, elles ſont toujours par terre. Vous n'avez à combattre que des entêtemens, des travers, des imbécillités : que vous êtes heureuſe ! Si vous voyiez ce que nous voyons, vous mour-

mourriez de plaiſir d'être ce que vous êtes, ou de douleur de ſavoir ce que nous ſommes. Nous voyons des aſſaſſinats de ſang-froid, des envies ſans ſujet, des rages, des trahiſons ſans reſſentiment, des avarices inſatiables, des deſeſpoirs au milieu du bonheur, des baſſeſſes qu'on couvre du nom de grandeur d'ame. Je me tais : je n'y puis penſer ſans emportement. Non, ma chère fille, Dieu ne condamne point l'amitié que vous avez pour moi, pourvu que vous comptiez que les louanges, que je vous donne, ne ſont qu'une pure malice. On ne peut être plus affectionné que l'eſt M. *Beſſe* *. Me. de *Caylus* a été aſſez mal : mais la ſanté du Roi ne ſe dément point. Son zèle pour la Religion augmente tous les jours, quelque oppoſition qu'il y trouve. Plus d'eſpérance d'accommodement : l'affaire de M. le C. de *Noailles* n'en ſouffre point : on ira à Rome pour concerter avec le Pape les moyens de réduire ce Prélat à la ſoumiſſion : voilà encore un ami qu'il faudra ſacrifier. Priez, mais avec tranquillité & ſans crainte : Dieu ne m'abandonnera ni moi ni ſon Egliſe : ceux

* Medecin de St. Cyr, & depuis de la Reine d'Eſpagne.

ceux qui eſpérent en lui ne ſont point confondus. Ma ſanté eſt très vacillante : mais ma foi ne l'eſt pas ; & je ſuis toujours très ferme Papiſte.

LETTRE LIII.

A LA MÊME.

VOus devez avoir une grande application à votre temporel, pour éviter tout déſordre dans la dépenſe. Le mérite de votre épargne eſt bien différent de celui des autres Maiſons Religieuſes, qui ménagent pour ſe ſoutenir ou pour s'agrandir, au lieu que les Dames de *S. Louis* n'ont rien à craindre ni à déſirer ; Le Roi leur a donné de grands biens : & s'il reſte quelque choſe à faire à la fondation, il le fera ; & s'il ne le fait pas, ſûrement ſes ſucceſſeurs le feront : il vous a garanties, par ſa ſage prévoyance, de tout prétexte d'intérêt, ou d'avarice : vous ne pouvez ni bâtir ni acquérir. Ainſi votre économie vous met en état de faire l'aumône : & c'eſt-là le motif que vous devez avoir dans l'adminiſtration de votre temporel. Vous devez tout votre ſuperflu

aux

aux pauvres : marier des filles ou les placer dans des Couvens, ce ſont les aumônes dont votre fondateur vous a chargées. Renoncez donc à tout eſprit d'intérêt : c'eſt par cet eſprit que le Diable damne les Saints. Le temporel eſt néceſſaire pour ſoutenir votre Maiſon : mais il ſeroit encore plus fâcheux que le ſpirituel tombât : il y auroit moins de reſſources ; car il ſera plus facile de remédier aux déſordres d'un économe, qu'à la négligence d'une Maîtreſſe des Claſſes. Faites bien comprendre à nos ſœurs en quoi conſiſte la mort au monde : les Religieuſes ſortent quelquefois de deſſous le drap mortuaire, auſſi vivantes à elles-mêmes qu'auparavant. Je ne ſuis pas ſurpriſe, qu'elles ayent encore des défauts, puiſque la perfection eſt l'ouvrage de toute la vie. Mais je voudrois qu'elles n'euſſent pas l'eſprit du monde, qu'elles n'aimaſſent point à le voir, qu'elles ne penſaſſent à leurs parens que pour prier pour eux, qu'elles ne fuſſent point tranſportées, s'ils viennent les voir en caroſſe, déſeſpérées, s'ils les viennent voir à pied, inquiétes, ſi leurs affaires vont mal. La plupart des Religieuſes ne comprennent guère les maximes de l'Evangile : elles

elles ſont auſſi vives que les mondains ſur la nobleſſe, le plaiſir, le bien, la faveur. Elles veulent une Abbeſſe de qualité, de préférence à un autre qui les méneroit à Dieu. Elles briguent l'honneur d'être ſa Favorite. Toute leur conduite montre, qu'elles eſtiment plus la grandeur, la richeſſe, que la pauvreté & l'obéiſſance dont elles ont fait vœu.

LETTRE LIV.

A Me. DE BOUJU *.

A Verſailles, ce 20. Mars.

VOTRE Supérieure a raiſon de m'excepter de la régle ordinaire, puiſque le commerce que vous aurez avec moi ne vous dérangera jamais d'aucun de vos devoirs. Je ſuis ravie de la paix que vous goûtez où vous êtes : il n'y a pas lieu de douter, que Dieu ne vous y ait deſtinée : car je ne crois pas que vous en ſortiez. Je me flatte même qu'il veut ſe ſervir de vous, non ſeulement com-

* Elevée à St. Cyr, aujourd'hui Religieuſe aux Urſulines de Mante.

comme bonne Religieuſe, mais pour communiquer à Mante ce que vous avez appris à St. Cyr. Je ne me ſouviens plus ſi Me. de *Merinville* a vu les choſes depuis la forme que nous y établimes en 1701.; car ce n'eſt que depuis ce tems-là, que j'admire l'éducation de nos filles : nous ne ſavions ce que nous faiſions dans les commencemens : mais l'expérience nous a appris à rendre cette éducation utile & facile, de ſorte que ce ſont les mal-ſaines qui veulent être Maîtreſſes des claſſes, ſoutenant qu'il y a plus de repos que dans les autres offices, & cela, par cette invention de faire la plupart des exercices par les enfans mêmes. Nous recevrons au premier jour ma ſœur de *Malvoue* & ma ſœur de *Boſbiére* : notre Noviciat me donne de grandes eſpérances, & nous en avons beſoin : car les Dames ſont très-mal-ſaines. Embraſſez ma ſœur de *St. Paul* de ma part, & dites lui que je l'exhorte à prêcher l'Evangile que *St. Paul* annonçoit, & les Epitres qu'il écrivoit pour établir la Religion. C'eſt là où ſe trouve cette piété ſolide que j'aime tant: il y a aſſez d'endroits bien clairs pour nous: les Docteurs expliqueront les obſcurs. Nous par-

parlons ſouvent de vous, ma chère fille, & nous vous regretterions, ſi nous ne voulions nous conformer à la volonté de Dieu. Je me porte fort bien, quoiqu'aſſez ennuyée de vivre: mais ce qui eſt le plus important, c'eſt que le Roi & M. le Dauphin ſont en bonne ſanté, & que nous allons avoir la paix.

LETTRE LV.

A LA MÉME.

A St. Cyr, ce 13. Mai.

JE prens la plume avec plaiſir, pour aſſurer ma vieille domeſtique, ou plutôt ma chère fille, de l'amitié que j'ai, & que j'aurai toujours pour elle: je ſuis ravie de ſon bonheur, & j'eſpère que Dieu ne l'abandonnera jamais, parce qu'elle l'aime & qu'elle ſe confie en lui. Si je n'étois plus occupée de vous que de moi, je ſerois fâchée de votre éloignement: mais j'aime mieux vous ſavoir une bonne Religieuſe dans un Couvent que j'aime & eſtime, que de vous laiſſer ſans être fixée. Vos priéres, ma chére enfant, me

me ſeront plus utiles que vos ſervices : vous ſavez ce que je vous ai recommandé là-deſſus : le Roi, le progrès de St. Cyr, mon ſalut, voilà ce qui me tient le plus au cœur. Je ſuis bien perſuadée de votre bonheur : votre cœur & votre eſprit ſont diſpoſés à la paix pour vous & à la donner aux autres. Ne croyez pas trouver dans vos externes ce qu'on trouve à St. Cyr. Auſſi ne leur faut-il pas une inſtruction ſi étendue, & je crois que vous vous en tenez à ce qui eſt néceſſaire pour le ſalut : croire en Dieu, ſe ſoumettre à l'Egliſe, abhorrer le péché, c'en eſt aſſez, ce me ſemble, pour les ſanctifier.

LETTRE LVI.

A LA MÊME.

A St. Cyr, ce 13 Juillet.

JE reçois dans ce moment votre lettre, ma chère fille : & je me fais un extrême plaiſir d'y répondre, pour vous aſſurer que je penſe ſouvent à vous, & que je vous regrette. Je ne trouve autour de

moi perſonne qui m'ait autant marqué d'amitié que vous. Dieu vous vouloit où vous êtes : rien n'eſt plus marqué : car par toutes ſortes de raiſons vous deviez demeurer ici : ſes vues ſont différentes des nôtres, & vous avez raiſon d'en être contente. Je m'informe ſouvent des penſions pour vos intérêts : on m'aſſure qu'elles ſeront payées, mais on ne commence point. Votre Evêque fait des merveilles à Paris, & s'y eſt établi une réputation d'un très-ſaint, très ſavant & très ferme Prélat : Nous devons nous en réjouïr enſemble : les vertus Epiſcopales commencent à devenir aſſez rares. Adieu, ma chère *Bouju*, je vous aimerai toute ma vie. Je ne ſuis pas de trop bonne humeur ſur le retardement de la paix, qu'on croit pourtant immanquable. Je vois d'ici toute votre ſenſibilité : Dieu vous a bien conduite : laiſſez vous conduire à l'avenir : ſoyez toujours une vraye enfant dans les mains de vos Supérieurs : employez vos talens quand on le voudra : ſerrez-les, quand on le jugera à propos, puiſque votre vrai mérite eſt l'obéiſſance ; donnez toutes vos forces : ne craignez point pour votre ſanté : que vos jours ſoient pleins de bonnes œuvres, ils ſeront aſſez longs. Priez

pour

pour moi, priez pour le Roi, aimez moi toujours, puisque je vous aime tendrement. Adieu, encore une fois, ma chère *Bouju.*

LETTRE LVII.

Ce 2. Novembre.

JE ne suis point contente de la lettre que j'ai reçue de vous; elle est pleine de complimens que je n'aime point, & vous m'assurez de votre amitié dont je ne puis douter, ayant eu le tems d'étudier votre cœur; je veux savoir vos plaisirs, vos peines, vos emplois, l'état de votre santé, les charges où sont nos filles, enfin tout ce qui vous plait ou vous déplait: car je suppose que vous m'écrivez en sureté, & qu'on ne voit pas nos lettres. Nous parlons souvent de vous ici, & mon diné & ma toilette ne se passent guères sans vous regretter: vous avez pourtant fort bien fait de nous quitter: vous auriez vu ma mort de plus près, & vous en auriez été plus affligée: vous avez choisi celui qui ne mourra point, qui ne sera jamais absent, & le seul qui mérite notre attachement; n'en ayez que

pour lui, ma chère enfant : car tous les autres nous éloignent de la paix qu'on goute en lui quand on ne tient qu'à lui. Nous avons grande peur de perdre ma sœur de *St. Perrier*; il y a bien plus à craindre qu'à espérer. Le Roi a donné une grande allarme, quoique très-mal fondée, sur sa santé : c'étoit une très-légère fluxion, mais il est si précieux qu'on croit toujours qu'il va nous échaper. Je vous aime tendrement. Adieu, ma chère fille : embrassez la protectrice des Demoiselles de St. Cyr & toutes vos compagnes qui y ont été : je les conjure de se souvenir de ce qu'on leur a prêché, & qu'elles soient la joye de leur Communauté, souples entre les mains de leurs Supérieurs, & fidèles à tous leurs devoirs. Embrassez pour moi ma sœur de *St. Paul*, si une jeune Professe ose prendre cette liberté. Ne demandez que mon salut. Je ne vous oublierai jamais : j'irai devant, vous attendre dans l'éternité, où je vous verrai entrer avec une grande joie. Notre sœur de *la Neuville* mouroit bien saintement ; mais il paroit que Dieu veut nous la rendre, & il nous fait grand plaisir. Mes tristes jours se passent entre *Sercienne* qui s'est chargée de ma caducité,

té, *d'Aumale* qui travaille & inſtruit dans mon antichambre, mes Séminariſtes que j'ai quelquefois à diné, & *Pulcherie* qui m'annonce la recréation, où je vai parler de vous.

LETTRE LVIII.

A Me. DE GLAPION.

Ce 11. *Septembre* 1716.

J'Ai bien dormi cette nuit, & me voilà en état de recevoir de nouvelles peines. Notre grand homme * fait d'étranges projets: vous ſavez le premier, & ſon peu de ſuccès: Voici le ſecond. Il veut renouveller mon ſang, & par une longue ſuite d'alimens doux & légers, me faire une nouvelle créature: il ne lui ſera pas du moins fort difficile de me remettre à l'état d'enfance. Ce que je vois de réel dans tout cela, c'eſt que nous ſommes ſéparées, & que nous n'avons pas même la triſte conſolation de ſouffrir enſemble. On m'a voulu tromper ſur votre état; mais j'ai trop long-tems vé-

* *Beſſe*, Médecin.

cu pour ne pas prendre le pire pour le certain. Je vous offre donc à Dieu de bonne grace : cependant St. Cyr qui vous perdroit me tient bien au cœur †. Si Dieu alloit accepter mon offrande ! Il me ſemble que je pourrois me faire porter chez vous : mais la bienſéance ne le veut pas : on diroit que j'ai bien aſſez de force pour aller vous voir, moi qui n'en ai pas aſſez pour aller à la Meſſe. Conrraignons nous donc encore quelques jours. J'ai été ſi mal, depuis que vous n'êtes pas bien, qu'il me ſemble que ma vie dépend de la vôtre. Conſervez vous : que l'intérêt que j'y prens ajoute quelque choſe à vos ſoins.

LETTRE LIX.

A LA MÉME.

A St. Cyr, 27. *Décembre* 1717.

VOus donnez bien des peines à ceux qui vous aiment! Je vous en conjure par notre amitié, ne parlez aujourd'hui qu'à une ſeule perſonne. En mourrai-je moins ? me direz-vous. Vous mourrez plus tard, & chaque inſtant de votre vie

† Me. de *Glapion* en étoit alors Supérieure.

vie m'eſt précieux. Je crois devoir à ma conſcience, encore plus qu'à ma tendreſſe pour vous, de faire tous mes efforts pour vous conſerver. Vous êtes très-déraiſonnable ſur ce ſujet, & moi, je ſuis très-vive ſur tous. Comment pouvez-vous vous flater d'obſerver à la fois toutes les règles d'une Religieuſe, & de remplir tous les devoirs de la Supériorité? La complexion la plus ſaine, la plus vigoureuſe n'y réſiſteroit pas. Vous avez peu de ſanté, un emploi immenſe, un grand déſir de vous y dévouer, une facilité de faire le bien dont votre humilité ne peut diſconvenir: conſervez vous donc pour ce bien que vous aimez. N'êtes-vous pas plus néceſſaire à notre Inſtitut, qu'à l'Office du matin? Croyez-vous, que feu M. de *Chartres* & notre ſaint Archevêque de Rouen n'ayent pas ſouffert de faire gras, les jours maigres, à la vue de tout leur Diocèſe? ils ont cru qu'il valoit mieux ſoigner & prêcher leurs brebis, que de faire dans leur chambre des abſtinences qui les tuoient. On ne peut tout faire: vous ne le ferez jamais huit jours impunément. Les ſoins que vous prendrez de vous ſeront de bonnes œuvres, & l'affermiſſement de nôtre Inſtitut. Je ne puis

concilier votre zèle pour une Maiſon à laquelle votre vie eſt ſi utile avec votre mépris pour la vie, ni l'amitié que vous avez pour moi avec les allarmes que vous me donnez.

LETTRE LX.

A LA MÉME.

A St. Cyr, ce 21. *Novembre* 1718.

VOTRE exceſſive diſcrétion me met dans une crainte, qui m'empêche depuis quinze jours de vous envoyer ces cent francs pour Mlle. *de Boiſſy*. Je ne puis oublier ſes ſentimens pour ſon pére. Donnez lui donc, ma chére fille, la joie d'obliger ce qu'elle aime. Et puiſque vous déſirez tant que j'aye quelque plaiſir, partagez celui que j'ai d'en faire à cette fille. Je vous ſuis très-obligée de vous mieux porter aujourd'hui. Point de recueillement, qui vaille tout ce que vous faites: vous veillez ſur toute cette Maiſon : vous y maintenez la régularité: vous formez la Maîtreſſe des Claſſes. Cependant je vous permets une re-

retraite, avec la condition que vous y mettez de me voir tous les jours. M. l'Evêque de Chartres part à cinq heures. Je vous prie de remettre à ſon Aumônier 500 liv. c'eſt l'année d'avance de la penſion de deux de ſes Séminariſtes dont il pourra bien demeurer chargé. Paperaſſez à votre aiſe, vous me rendrez ces papiers à votre grand loiſir: il y en a auxquels vous ne toucherez qu'avec votre délicate prudence. *

LETTRE LXI.

A LA MÊME.

J'AI beau dire que j'ai beaucoup d'appétit & point de mal.

Fagon en des maux plus preſſans
M'abandonnoit à ma ſageſſe:
Et pour un rien, Saint Cyr, de concert avec Beſſe,
Me refuſe des alimens.
Et voilà ce que c'eſt, d'avoir quatre-vingts ans!

* Cette confiance de Me. de M. a ſauvé bien des papiers.

Ordonnez donc, ma chère fille, qu'on m'envoye ce que je demande. Voulez-vous que la postérité dise :

Cette femme qui dans son tems
Fit un si brillant personnage,
Eut à St. Cyr beaucoup d'enfans,
Et mourut faute d'un potage?

REPONSE.

Que Besse en veuille à Glapion,
Malgré la Faculté, vous serez obéie:
Vous! mourir d'inanition!
Eh! de tous vos enfans la grande passion
Seroit de vous donner leur vie.

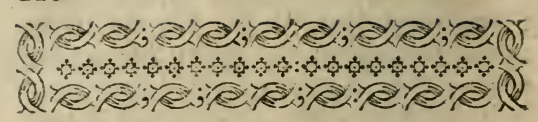
LETTRE LXII.

A LA MÊME.

SELON le Docteur, je suis fort bien, & selon moi, je suis fort mal. Mon abatement ne me permet pas de sortir de mon lit : j'ai mangé un potage par raison, & j'y ai trouvé la fadeur qu'y trouvoit Me. d'*Heudicourt*. Ne vous verrai-je point? Le Prince d'*Harcourt* a été trou-

trouvé mort dans ſon lit. On me mande que l'innocence du Duc du *Maine* s'accrédite tous les jours, & que tout tombera ſur *Malézieux*. Mais on ſe flatte, qu'après avoir prouvé que les ſoupçons étoient bien fondés, on donnera la grace. J'approuve tout. Je ne ſai ce que j'ai: je ſuis ſans fiévre: je touſſe moins: je dors très-bien: mais ma foibleſſe eſt extrême. Amenez ma ſœur *Du Perou*: ſi l'on veut s'aider encore de moi, il n'y a pas de tems à perdre.





LETTRES DE DIRECTION A Me. DE MAINTENON.

LETTRE I. *

DE M. DE FENELON.

JE ne puis, Madame, vous parler sur vos défauts que douteusement & presque au hazard : vous n'avez jamais agi de suite avec moi, & je compte pour peu ce que les autres m'ont dit

* Ces avis sont tirés d'une copie écrite de la main de Mme. de *Maintenon*, & intitulée : *Sur mes Défauts*. M. le Maréchal de *Villeroi* les ayant lûs, écrivit à Madame de G.... *Je vous renvoye le petit Livre que vous m'avez confié : avouez qu'il y a un petit mouvement de vanité à faire parler de ses défauts.*

dit de vous : mais n'importe : je vous dirai ce que je pense, & Dieu vous en fera faire l'usage qu'il lui plaira.

Vous êtes ingénue & naturelle : de-là vient que vous faites très-bien, sans avoir besoin d'y penser, à l'égard de ceux pour qui vous avez du goût & de l'estime ; mais trop froidement, dès que ce goût vous manque. Quand vous êtes séche, votre sécheresse va assez loin. Je m'imagine qu'il y a dans votre fonds de la promptitude & de la lenteur. Ce qui vous blesse vous blesse vivement.

Vous êtes née avec beaucoup de gloire ; c'est-à-dire, de cette gloire qu'on nomme bonne & bien entendue, mais qui est d'autant plus mauvaise, qu'on n'a point de honte de la trouver bonne : on se corrigeroit plus aisément d'une vanité sotte. Il vous reste encore beaucoup de cette gloire, sans que vous l'aperceviez. La sensibilité sur les choses qui la pourroient piquer jusqu'au vif, marque combien il s'en faut qu'elle ne soit éteinte. Vous tenez encore à l'estime des honnêtes gens, à l'approbation des gens de bien, au plaisir de soutenir votre prospérité avec modération, enfin à celui de paroître par votre cœur au-dessus de votre place.

Le *Moi*, dont je vous ai parlé si souvent, est encore une idole que vous n'avez pas brisée. Vous voulez aller à Dieu de tout votre cœur, mais non par la perte du *Moi* : au contraire, vous cherchez le *Moi* en Dieu : le goût sensible de la priére & de la présence de Dieu vous soutient ; mais si ce goût venoit à vous manquer, l'attachement que vous avez à vous-même & au témoignage de votre propre vertu, vous jetteroit dans une dangereuse épreuve. J'espére que Dieu fera couler le lait le plus doux, jusqu'à ce qu'il veuille vous sevrer, & vous nourrir du pain des forts.

Mais comptez bien certainement que le moindre attachement aux meilleures choses, par raport à vous, vous retardera plus que toutes les imperfections que vous pouvez craindre. J'espére que Dieu vous donnera la lumiére pour entendre ceci mieux que je ne l'ai expliqué.

Vous êtes naturellement bonne & disposée à la confiance, peut-être même un peu trop pour des gens de bien, dont vous n'avez pas éprouvé assez à fond la prudence. Mais quand vous commencez à vous défier, je m'imagine que votre cœur se serre trop : les personnes ingénues & confiantes sont d'ordinaire ainsi, lorsqu'elles sont con-

contraintes de se défier. Il y a un milieu entre l'excessive confiance qui se livre, & la défiance qui ne sçait plus à quoi s'en tenir, lorsqu'elle sent que ce qu'elle croyoit tenir, lui échape. Votre bon esprit vous fera assez voir, que si les honnêtes gens ont des défauts auxquels il ne faut pas se laisser aller aveuglément, ils ont aussi un certain procédé droit & simple, auquel on reconnoit surement ce qu'ils sont.

Le caractère de l'honnête homme n'est point douteux & équivoque à qui le sçait bien observer dans toutes ses circonstances. L'hypocrisie la plus profonde & la mieux déguisée n'atteint jamais jusqu'à la ressemblance de cette vertu ingénue : mais il faut se souvenir que la vertu la plus ingénue a de petits retours sur soi-même, & certaines recherches de son propre intérêt qu'elle n'apperçoit pas.

Il faut donc éviter également, & de soupçonner les gens de bien éprouvés jusqu'à un certain point, & de se livrer à toute leur conduite.

Je vous dis tout ceci, Madame, parce qu'en la place où vous êtes, on découvre tant de choses indignes, & on en entend si souvent d'imaginées par la calomnie, qu'on ne sçait plus que croire. Plus on a d'in-

d'inclination à aimer la vertu & à s'y confier, plus on eſt embarraſſé & troublé en ces occaſions. Il n'y a que le goût de la vérité & un certain diſcernement de la ſincère vertu, qui puiſſe empêcher de tomber dans l'inconvénient d'une défiance univerſelle, qui ſeroit un très-grand mal.

J'ai dit, Madame, qu'il ne faut ſe livrer à perſonne : je crois pourtant qu'il faut par principe de Chriſtianiſme & par ſacrifice de ſa raiſon, ſe ſoumettre aux conſeils d'une ſeule perſonne qu'on a choiſie pour la conduite ſpirituelle : ſi j'ajoûte une ſeule perſonne, c'eſt qu'il me ſemble qu'on ne doit pas multiplier les Directeurs, ni en changer ſans de grandes raiſons ; car ces changemens ou mélanges produiſent une incertitude, & ſouvent une contrarieté dangereuſe. Tout au moins, on eſt retardé, au lieu d'avancer, par tous ces différens ſecours. Il arrive même d'ordinaire, que quand on a tant de différens conſeils, on ne ſuit que le ſien propre, par la néceſſité où l'on ſe trouve de choiſir entre tous ceux que l'on a reçus d'autrui.

Je conviens néanmoins qu'outre les conſeils d'un ſage Directeur, on peut en diverſes occaſions prendre des avis pour les affaires temporelles, qu'un autre peut voir

de

de plus près que le Directeur. Mais je reviens à dire, qu'excepté la conduite spirituelle pour laquelle on se soumet à un bon Directeur, pour tout le reste qui est extérieur, on ne se doit livrer à personne.

On croit dans le monde que vous aimez le bien sincérement: beaucoup de gens ont cru long-tems qu'une bonne gloire vous faisoit prendre ce parti: mais il me semble que tout le Public est désabusé, & qu'on rend justice à la pureté de vos motifs. On dit pourtant encore, &, selon toute apparence, avec vérité, que vous êtes séche & sévère; qu'il n'est pas permis d'avoir des défauts avec vous; & qu'étant dure à vous-même, vous l'êtes aussi aux autres: que quand vous commencez à trouver quelque foible dans les gens que vous avez espéré de trouver parfaits, vous vous en dégoûtez trop vîte, & que vous poussez trop loin le dégoût.

S'il est vrai que vous soyez telle qu'on vous dépeint, ce défaut ne vous sera ôté que par une longue & profonde étude de vous-même.

Plus vous mourrez à vous-même par l'abandon total à l'esprit de Dieu, plus votre cœur s'élargira pour supporter les défauts d'autrui, & pour y compatir sans bornes.

Vous

Vous ne verrez partout que misère : vos yeux seront plus perçans, & en découvriront encore plus que vous n'en voyez aujourd'hui : mais rien ne pourra ni vous scandaliser, ni vous surprendre, ni vous resserrer. Vous verrez la corruption dans l'homme comme l'eau dans la Mer.

Le monde est relâché, & néanmoins d'une sévérité impitoyable. Vous ne ressemblerez point au monde : vous serez fidelle & exacte, mais compatissante & douce comme Jesus-Christ l'a été pour les pécheurs, pendant qu'il confondoit les Pharisiens, dont les vertus extérieures étoient si éclatantes.

On dit que vous vous mêlez trop peu des affaires. Ceux qui vous parlent ainsi, sont inspirés par l'inquiétude, par l'envie de se mêler du Gouvernement, & par le dépit contre ceux qui distribuent les graces, ou par l'espoir d'en obtenir par vous. Pour vous, Madame, il ne vous convient point de faire des efforts pour redresser ce qui n'est pas dans vos mains.

Le zèle du salut du Roi ne doit point vous faire aller au-delà des bornes que la Providence semble vous avoir marquées.

Il y a mille choses déplorables : mais il

il faut attendre les momens que Dieu seul connoît, & qu'il tient dans sa puissance.

Ce n'est pas la fausseté que vous aurez à craindre, tant que vous la craindrez. Les gens faux ne croyent pas l'être : les vrais tremblent toujours de ne l'être pas. Votre piété est droite : vous n'avez jamais eu les vices du monde, & depuis longtems vous en avez abjuré les erreurs.

Le vrai moyen d'attirer la grace sur le Roi & sur l'Etat, n'est pas de crier, ou bien de fatiguer le Roi : c'est de l'édifier, de mourir sans cesse à vous-même : c'est d'ouvrir peu à peu le cœur de ce Prince par une conduite ingénue, cordiale, patiente, libre néanmoins & enfantine dans cette patience.

Mais parler avec chaleur & avec âpreté, revenir souvent à la charge, dresser des batteries sourdement, faire des plans de sagesse humaine, pour réformer ce qui a besoin de réforme, c'est vouloir faire le bien par une mauvaise vôie : votre solidité rejette de tels moyens, & vous n'avez qu'à la suivre simplement.

Ce qui me paroît véritable touchant les affaires, c'est que votre esprit en est plus capable que vous ne pensez : vous

vous

vous défiez peut-être un peu trop de vous-même, ou bien vous craignez trop d'entrer dans des discussions contraires au goût que vous avez pour une vie tranquille & recueillie. D'ailleurs, je m'imagine que vous craignez le caractère des gens que vous trouvez sur vos pas quand vous entrez dans quelque affaire. Mais enfin il me paroit que votre esprit naturel & acquis a bien plus d'étendue que vous ne lui en donnez.

Je persiste à croire que vous ne devez jamais vous ingérer dans les affaires d'Etat: mais vous devez vous en instruire, selon l'étendue de vos vûes naturelles: & quand les ouvertures de la Providence vous offriront de quoi faire le bien, sans pousser trop loin le Roi au-delà de ses bornes, il ne faut jamais reculer.

Je vous ai détaillé ce que le monde dit: voici, Madame, ce que j'ai à dire.

Il me paroît que vous avez encore un goût trop naturel pour l'amitié, pour la bonté du cœur, & pour tout ce qui lie la bonne société. C'est sans doute ce qu'il y a de meilleur, selon la raison & la vertu humaine: mais c'est pour cela même qu'il y faut renoncer.

Ceux qui ont le cœur dur & même froid,

froid, ont ſans doute un très-grand défaut naturel : c'eſt même une grande imperfection qui reſte dans leur piété : car ſi leur piété étoit plus avancée, elle leur donneroit ce qui leur manque de ce côté-là. Mais il faut compter que la véritable bonté de cœur conſiſte dans la fidélité à Dieu & dans le pur amour. Toutes les générosités, toutes les tendreſſes naturelles ne ſont qu'un amour-propre plus rafiné, plus ſéduiſant, plus flatteur, plus aimable, & par conſéquent plus diabolique.

Je vous dis tout ceci ſans nul intérêt perſonnel : car je ſuis aſſez ſec dans ma conduite & froid dans les commencemens, mais aſſez chaud & tendre dans le fond. Rien de tout ceci ne regarde *l'homme*, à l'égard duquel vous avez des devoirs d'un autre ordre : l'accroiſſement de la grace qui a déja fait tant de prodiges en lui, achévera d'en faire un autre homme. Mais je vous parle pour le ſeul intérêt de Dieu en vous : il faut mourir ſans réſerve à toute amitié.

Si vous ne teniez plus à vous, vous ne ſeriez non plus dans le déſir de voir vos amis attachés à vous, que de les voir attachés au Roi de la Chine. Vous les aime-

meriez du pur amour de Dieu ; c'eſt-à-dire, d'un amour parfait, infini, généreux, agiſſant, compatiſſant, conſolant, égal, bienfaiſant, & tendre comme Dieu même. Le cœur de Dieu ſeroit verſé dans le vôtre : & votre amitié ne pourroit non plus avoir de défaut, que celui qui aimeroit en vous : vous ne voudriez rien des autres, que ce que Dieu en voudroit, & uniquement pour lui. Vous ſeriez jalouſe pour lui contre vous-même : & ſi vous exigiez des autres une conduite plus cordiale, ce ne ſeroit que pour leur perfection & pour l'accompliſſement des deſſeins de Dieu ſur eux.

Ce qui vous bleſſe donc dans les cœurs reſſerrés, ne vous bleſſe qu'à cauſe que le vôtre eſt encore trop reſſerré au-dedans de lui-même. Il n'y a que l'amour-propre qui bleſſe l'amour-propre. L'amour de Dieu ſupporte avec condeſcendance l'infirmité de l'amour-propre, & attend en paix que Dieu le détruiſe. En un mot, Madame, le défaut de vouloir de l'amitié n'eſt pas moindre devant Dieu, que celui de manquer d'amitié. Le vrai amour de Dieu aime généreuſement le prochain, ſans eſpérance d'aucun retour.

Au reſte, il faut tellement ſacrifier à

Dieu

Dieu le *moi*, dont nous avons tant parlé, qu'on ne le recherche plus, ni pour la réputation, ni pour la consolation du témoignage qu'on se rend à soi-même sur ses bonnes qualités ou sur ses bons sentimens. Il faut mourir à tout sans réserve, & ne posséder pas même sa vertu par rapport à soi. Ce n'est point une obligation précise pour tous les Chrétiens : mais je crois que c'est la perfection d'une ame qu'il a autant prévenue que la vôtre par ses miséricordes.

Il faut être prêt à se voir méprisé, haï, décrié, condamné par autrui, & à ne trouver en soi que trouble & condamnation, pour se sacrifier sans nul adoucissement au souverain domaine de Dieu, qui fait de sa créature selon son bon plaisir. Cette parole est dure à quiconque veut vivre en soi, & jouïr pour soi-même de sa vertu : mais qu'elle est douce & consolante pour une ame qui aime autant Dieu, qu'elle renonce à s'aimer elle-même !

Vous verrez un jour combien les gens qui sont dans cette disposition sont grands dans l'amitié. Leur cœur est immense, parce qu'il tient de l'immensité de Dieu qui les posséde. Ceux qui entrent dans ces

vûes de pur amour, malgré leur naturel ſec & ſerré, vont toujours s'élargiſſant peu à peu. Enfin Dieu leur donne un cœur ſemblable au ſien, & des entrailles de mére pour tout ce qu'il unit à eux.

Ainſi la vraie & pure piété, loin de donner de la dureté & de l'indifférence, tire de l'indifférence, de la ſéchereſſe, de la dureté de l'amour-propre qui ſe rétrécit en lui-même, pour rapporter tout à lui.

Pour vos devoirs, je n'héſite pas un moment à croire que vous devez les renfermer dans des bornes bien plus étroites que la plûpart des gens trop zélés ne le voudroient.

Chacun, plein de ſon intérêt, veut vous y entraîner, & vous trouve inſenſible à la gloire de Dieu, ſi vous n'êtes autant échauffée que lui. Chacun veut même que votre avis ſoit conforme au ſien, & ſa raiſon à la vôtre.

Vous pourrez peut-être dans la ſuite, ſi Dieu vous en donne les facilités, faire des biens plus étendus. Maintenant vous avez la Communauté de *Saint-Cyr*, qui demande beaucoup de ſoins : encore même voudrois-je que vous fuſſiez bien ſoulagée & déchargée de ce côté-là. Il vous faut

ſaut des tems de recueillement & de repos tant de corps que d'eſprit. Vous devez ſuivre le courant des affaires générales, pour tempérer ce qui eſt exceſſif, & redreſſer ce qui en a beſoin. Vous devez, ſans vous rebuter jamais, profiter de tout ce que Dieu vous met au cœur, & de toutes les ouvertures qu'il vous donne dans celui du Roi, pour lui ouvrir les yeux & pour l'éclairer; mais ſans empreſſement, comme je vous l'ai ſouvent repréſenté.

Au reſte, comme le Roi ſe conduit bien moins par des maximes ſuivies, que par l'impreſſion des gens qui l'environnent, & auxquels il confie ſon autorité, le capital eſt de ne perdre aucune occaſion pour l'obſéder par des gens ſûrs, qui agiſſent de concert avec vous pour lui faire accomplir, dans leur vraie étendue, ſes devoirs dont il n'a aucune idée.

S'il eſt prévenu en faveur de ceux qui font tant de violences, tant d'injuſtices, tant de fautes groſſiéres, il le ſeroit bientôt encore plus en faveur de ceux qui ſuivroient les régles, & qui l'animeroient au bien. C'eſt ce qui me perſuade que quand vous pourrez augmenter le crédit de Mrs. de *Chevreuſe* & de *Beauvilliers*, vous ſe-

rez un grand coup. C'eſt à vous à vous meſurer pour les tems : mais ſi la ſimplicité & la liberté ne peuvent point emporter ceci, j'aimerois mieux attendre juſqu'à ce que Dieu eût préparé le cœur du Roi. Enfin, le grand point eſt de l'aſſiéger, puiſqu'il veut l'être, de le gouverner, puiſqu'il veut être gouverné : ſon ſalut conſiſte à être aſſiégé par des gens droits & ſans intérêt.

Votre application à le toucher, à l'inſtruire, à lui ouvrir le cœur, à le garantir de certains piéges, à le ſoutenir quand il eſt ébranlé, à lui donner des vûes de paix, & ſur-tout de ſoulagement des Peuples, de modération, d'équité, de défiance à l'égard des conſeils durs & violens, d'horreur pour les actes d'autorité arbitraire, enfin d'amour pour l'Egliſe, & d'application à lui chercher de ſaints Paſteurs ; tout cela, dis-je, vous donnera bien de l'occupation : car, quoique vous ne puiſſiez point parler de ces matiéres à toute heure, vous aurez beſoin de perdre bien du tems pour choiſir les momens propres à inſinuer ces vérités. Voilà l'occupation que je mets au-deſſus de toutes les autres.

Après les heures de piété, vous devez auſſi,

auſſi, ce me ſemble, travailler & donner le tems néceſſaire pour connoître par des gens sûrs les excellens ſujets en chaque profeſſion, & les principaux déſordres qu'on peut réprimer. Il ne faut point avoir de Rapporteurs, qui s'empreſſent à vous empoiſonner du récit de toutes les petites fautes des particuliers : mais il faut avoir des gens de bien, qui malgré eux ſoient chargés en conſcience de vous avertir des choſes qui le mériteront : ceux-là ne vous diront que le néceſſaire, & laiſſeront le ſuperflu aux tracaſſiers.

Vous devez auſſi veiller pour ſoutenir dans leur emploi les gens de bien qui ſont en fonction, empêcher les rapports calomnieux & les ſoupçons injuſtes, diminuer le faſte de la Cour quand vous le pourrez, faire entrer peu à peu MONSEIGNEUR dans toutes les affaires, empêcher que le venin de l'impiété ne ſe gliſſe autour de lui; en un mot, être la ſentinelle de Dieu au milieu d'*Iſraël*, pour protéger tout le bien & pour réprimer tout le mal, mais ſuivant les bornes de votre autorité.

Pour *Saint-Cyr*, je croirois qu'une inſpection générale & une attention ſuivie pour redreſſer dans ce général tout ce qui

en aura besoin, suffit à une personne accablée de tant d'affaires, appellée à de plus grands biens, capable d'objets plus étendus.

Il faut encore ajoûter que vous ne pouvez éviter d'écouter ceux qui voudront se plaindre ou vous avertir : tout cela va assez loin: ainsi je m'y bornerai.

Les bonnes œuvres que vous voulez tourner du côté de *l'homme*, me paroissent fort à propos: elles seront sans contradictions & sans embarras. Pour celles de Paris, je crois que vous y trouveriez des traverses continuelles qui vous commettroient trop.

Vous avez, à la Cour, des personnes, qui paroissent bien intentionnées : elles méritent que vous les traitiez bien, & que vous les encouragiez: mais il y faut beaucoup de précaution: car mille gens se feroient dévots pour vous plaire. Ils paroîtroient touchés aux personnes qui vous approchent, & iroient par-là à leur but: ce seroit nourrir l'hypocrisie, & vous exposer à passer pour trop crédule. Ainsi il faut connoitre à fond la droiture & le desintéressement des gens, qui paroissent se tourner à Dieu, avant que de leur montrer qu'on fait attention à ces commencemens de vertu. Si

Si ce ſont des femmes, qui ayent beſoin d'être ſoutenues, faites les aider par des perſonnes de confiance, ſans que vous paroiſſiez vous-même.

Je crois que vous devez admettre peu de gens dans vos converſations pieuſes, où vous cherchez à être en liberté. Ce qui vous eſt bon n'eſt pas toujours proportionné au beſoin des autres. JESUS-CHRIST diſoit : *J'ai d'autres choſes à vous enſeigner : mais vous ne pouvez pas encore les porter.* Les Péres de l'Egliſe ne découvroient les Myſtéres du Chriſtianiſme à ceux qui vouloient ſe faire Chrétiens, qu'à meſure qu'ils les trouvoient diſpoſés à les croire.

En attendant que vous puiſſiez faire du bien par le choix des Paſteurs, tâchez de diminuer le mal.

Pour votre famille, rendez-lui les ſoins qui dépendent de vous, ſelon les régles de modération que vous avez dans le cœur : mais évitez également deux choſes : l'une, de refuſer de parler pour vos parens, quand il eſt raiſonnable de le faire : l'autre, de vous fâcher, quand votre recommandation ne réuſſit pas.

Il faut faire ſimplement ce que vous devez, & prendre en paix & en humilité les mauvais ſuccès : l'orgueil aimeroit

mieux ſe dépiter, ou il prendroit le parti de ne parler plus, ou bien il éclateroit pour arracher ce qu'on lui refuſe.

Il me paroît que vous aimez, comme il faut, vos parens, ſans ignorer leurs défauts, & ſans perdre de vûe leurs bonnes qualités.

Enfin, Madame, ſoyez bien perſuadée, que pour la correction de vos défauts, & pour l'accompliſſement de vos devoirs, le principal eſt d'y travailler par le dedans & non par le dehors.

Ce détail extérieur, quand vous vous y donneriez toute entiére, ſera toujours au-deſſus de vos forces. Mais ſi vous laiſſez faire à l'Eſprit de Dieu ce qu'il faut, pour vous faire mourir à vous-même, & pour couper juſqu'aux derniéres racines du *moi*, les défauts tomberont peu à peu comme d'eux-mêmes: & Dieu élargira votre cœur, au point que vous ne ſerez embarraſſée de l'étendue d'aucun devoir. Alors, l'étendue de vos devoirs croîtra avec l'étendue de vos vertus & avec la capacité de votre fonds. Car Dieu vous donnera de nouveaux biens à faire, à proportion de la nouvelle étendue qu'il aura donnée à votre intérieur.

Tous nos défauts ne viennent que d'être enco-

encore attachés & recourbés ſur nous-mêmes. C'eſt par le *moi*, qui veut mettre les vertus à ſon uſage & à ſon point. Renoncez donc, ſans héſiter jamais, à ce malheureux *moi*, dans les moindres choſes où l'eſprit de grace vous fera ſentir que vous le recherchez encore. Voilà le vrai & total crucifiement : tout le reſte ne va qu'aux ſens & à la ſuperficie de l'ame. Tous ceux qui travaillent à mourir autrement, quittent la vie par un côté, & la reprennent par pluſieurs autres : ce n'eſt jamais fait.

Vous verrez, par expérience, que quand on prend pour mourir à ſoi le chemin que je vous propoſe, Dieu ne laiſſe rien à l'ame, & qu'il la pourſuit ſans relâche, impitoyable, juſqu'à ce qu'il lui ait ôté le dernier ſouffle de vie propre, pour la faire vivre en lui dans une paix & une liberté d'eſprit infinie.

LETTRE II.

DU MEME.

QUAND M. de *Meaux*, Madame, m'a propoſé d'approuver ſon Livre, je

lui

lui ai témoigné avec attendrissement, que je serois ravi de donner cette marque publique de la conformité de mes sentimens avec un Prélat que j'ai regardés depui, ma jeunesse, comme mon Maître dans la science de la Religion : je lui ai même offert d'aller à Germini pour dresser de concert avec lui mon approbation.

J'ai dit en même tems à Messieurs de *Paris* & de *Chartres*, & à Mr. *Tronson*, que je ne voyois absolument aucune ombre de difficulté entre M. de *Meaux* & moi *sur le fonds de la doctrine*, mais que s'il vouloit attaquer personnellement dans son Livre Me. *Guyon*, je ne pourrois pas l'approuver. Voilà ce que j'ai déclaré, il y a six mois. M. de *Meaux* vient de me donner son Livre à examiner. A l'ouverture des cahiers, j'ai trouvé qu'ils sont pleins d'une réfutation personnelle : aussitôt j'ai averti Messieurs de *Paris* & de *Chartres*, & Mr. *Tronson*, de l'embarras où Mr. l'Evêque de *Meaux* me mettoit.

On n'a pas manqué de me dire que je pouvois condamner les Livres de Me. *Guyon*, sans diffamer sa personne, & sans me faire aucun tort. Mais je conjure ceux qui parlent ainsi, de peser, devant Dieu, les raisons que je vai leur représenter.

Les

Les erreurs, qu'on impute à Me. *Guyon*, ne ſont point excuſables par l'ignorance de ſon ſexe. Il n'eſt point de Villageoiſe groſſiére, qui n'eût d'abord horreur de ce qu'on veut qu'elle ait enſeigné. Il ne s'agit pas de quelques conſéquences ſubtiles & éloignées qu'on pourroit, contre ſon intention, tirer de ſes principes ſpéculatifs, & de quelques-unes de ſes expreſſions : il s'agit de tout un deſſein diabolique, qui eſt, dit-on, l'ame de tous ſes Livres : c'eſt un ſyſtême monſtrueux qui eſt lié dans toutes ſes parties, & qui ſe ſoutient avec beaucoup d'art d'un bout juſqu'à l'autre. Ce ne ſont point des conſéquences obſcures qui puiſſent avoir échapé à l'attention de l'Auteur : au contraire, elles ſont le formel & unique but de tout ſon ſyſtême. Il eſt évident, dit-on, & il y auroit de la mauvaiſe foi à le nier, que Me. *Guyon* n'a écrit que pour détruire, comme une imperfection, toute la foi explicite des attributs des Perſonnes Divines, des Myſtéres de JESUS-CHRIST & de ſon Humanité. Elle veut diſpenſer les Chrétiens de tout culte ſenſible, de toute invocation diſtincte de notre unique Médiateur : elle prétend éteindre dans les Fidéles toute vie intérieure & toute orai-

ſon réelle, en ſupprimant tous les actes diſtincts que JESUS-CHRIST & les Apôtres ont commandés, & en réduiſant pour toujours les ames à une quiétude oiſive qui exclut toute penſée de l'entendement, & tout mouvement de la volonté. Elle ſoutient que, quand on a fait d'abord un Acte de Foi & d'Amour, cet Acte ſubſiſte perpétuellement pendant toute la vie, ſans avoir jamais beſoin d'être renouvellé: qu'on eſt toujours en Dieu ſans penſer à lui, & qu'il faut bien ſe garder de réitérer cet Acte. Elle ne laiſſe aux Chrétiens qu'une indifférence impie & brutale entre le vice & la vertu, entre la haine éternelle de Dieu & ſon amour éternel, pour lequel il eſt de foi, que chacun de nous a été créé. Elle défend, comme une infidélité, toute réſiſtance réelle aux tentations les plus abominables. Elle veut que l'on ſuppoſe que dans un certain état de perfection où elle éléve les ames, on n'a plus de concupiſcence, qu'on eſt impeccable, infaillible, & jouïſſant de la même paix que les Bienheureux: & qu'enfin tout ce qu'on fait ſans réflexion, avec facilité, & par la pente de ſon cœur, eſt fait paſſivement, & par une pure inſpiration. Cette inſpiration, qu'elle attribue à elle & aux ſiens, n'eſt

n'est pas l'inspiration commune des Justes : elle est prophétique : elle renferme une autorité Apostolique, au-dessus de toute Loi écrite. Elle établit une tradition secrette sur cette voie, qui renverse la tradition universelle de l'Eglise.

Voilà ce qu'on dit : je soutiens qu'il n'y a point d'ignorance assez grossiére pour pouvoir excuser une personne qui avance tant de maximes monstrueuses. Cependant on assure que Me. *Guyon* n'a rien écrit que pour accréditer cette damnable spiritualité, & pour la faire pratiquer, & que c'est-là l'unique but de ses Ouvrages. Otez-en cela, vous dit-on, vous ôtez tout : elle n'a pû penser autre chose. *L'abomination évidente de ses Ecrits rend donc évidemment sa personne abominable* : je ne puis donc séparer sa personne d'avec ses Ecrits

Pour moi, j'avoue que je ne comprens rien à la conduite de Mr. de *Meaux* : d'un côté, il s'enflamme avec indignation, pour peu qu'on révoque en doute l'évidence de ce systême impie de Me. *Guyon* : mais de l'autre, il la communie de sa propre main, il l'autorise dans l'usage quotidien des Sacremens, & il lui donne, quand elle part du Couvent de *Meaux*, une attestation

complette, ſans avoir exigé d'elle aucun acte où elle ait retracté formellement aucune erreur. D'où viennent, d'un côté, tant de rigueur, & de l'autre, tant de relâchement ?

Pour moi, ſi je croyois ce que croit M. de *Meaux*, des Livres de Me. *Guyon*, & par une conſéquence néceſſaire, de ſa perſonne même, j'aurois cru, malgré mon amitié pour elle, être obligé en conſcience, à lui faire avouer & retracter formellement, à la face de toute l'Egliſe, les erreurs qu'elle auroit évidemment enſeignées dans tous ſes Ecrits.

Je croirois même que la Puiſſance Séculiére devroit aller plus loin. Car qu'y a t-il de plus digne du feu, qu'un monſtre qui, ſous une apparence de ſpiritualité, ne tend qu'à établir & le fanatiſme & l'impureté, qui renverſe la Loi Divine, qui traite d'imperfections toutes les vertus, qui tourne en épreuves & en perfections tous les vices, qui ne laiſſe ni ſubordination ni régle dans la ſociété des hommes, qui par le principe du ſecret autoriſe toute ſorte d'hypocriſie & de menſonges, enfin qui ne laiſſe aucun reméde aſſuré contre tant de maux ? Toute Religion à part, la ſeule police ſuffit pour punir du der-

dernier ſupplice une perſonne ſi empeſtée. S'il eſt donc vrai que cette femme ait voulu manifeſtement établir ce ſyſtême damnable, il falloit la brûler, au lieu de la congédier, comme il eſt certain que M. l'Evêque de *Meaux* l'a fait, après lui avoir donné la Communion fréquemment, & une atteſtation autentique, ſans qu'elle ait retracté ſes erreurs.

Pour moi, je ne pourrois approuver le Livre où M. de *Meaux* impute à cette femme un ſyſtême ſi horrible dans toutes ſes parties, ſans me diffamer moi-même, & ſans lui faire une injuſtice irréparable: en voici la raiſon. Je l'ai vûe ſouvent: tout le monde le ſçait: je l'ai eſtimée; je l'ai laiſſée eſtimer par des perſonnes illuſ-ſtres, dont la réputation eſt chère à l'E-gliſe, & qui avoient de la confiance en moi. Je n'ai pû ni dû ignorer ſes Ecrits. Quoique je ne les aye pas examinés tous à fond dans le tems, du moins j'en ai ſçu aſſez pour devoir me défier d'elle, & pour l'examiner en toute rigueur. Je l'ai fait avec plus d'exactitude que ſes ennemis, ſes Examinateurs ne le ſçauroient faire: car elle étoit bien plus libre, bien plus dans ſon naturel, bien plus ouverte avec moi, dans des tems où elle n'avoit rien

rien à craindre. Je lui ai fait expliquer ſouvent ce qu'elle penſoit ſur les matiéres qu'on agite : je l'ai obligée à m'expliquer la valeur de chacun des termes de ce langage myſtique, dont elle ſe ſervoit dans ſes Ecrits. J'ai vû clairement en toute occaſion, qu'elle les entendoit dans un ſens très-innocent & très-Catholique. J'ai voulu même ſuivre en détail & ſa pratique, & les conſeils qu'elle donnoit aux gens les plus ignorans, & les moins précautionnés. Jamais je n'ai trouvé aucune trace de ces maximes infernales qu'on lui impute. Pourrois-je donc, en conſcience, les lui imputer par mon approbation, & lui donner le dernier coup pour ſa diffamation, après avoir vû de près ſi clairement ſon innocence ?

Que les autres, qui ne connoiſſent que ſes Ecrits, les prennent dans un ſens ſi rigoureux, & les cenſurent : je les laiſſe faire. Je ne défens ni n'excuſe, ni ſa perſonne, ni ſes écrits : n'eſt-ce pas beaucoup faire, ſçachant ce que je ſçai ? Pour moi, je dois, ſelon la juſtice, juger du ſens de ſes Ecrits par ſes ſentimens que je ſçai à fond, & non pas de ſes ſentimens par le ſens rigoureux qu'on donne à ſes expreſſions, & auquel elle n'a jamais

mais pensé. Si je faisois autrement, j'achéverois de convaincre le Public qu'elle mérite le feu. Voilà ma régle pour la justice & pour la vérité.

Venons à la bienséance : je l'ai connue ; je n'ai pû ignorer ses Ecrits ; j'ai dû m'assurer de ses sentimens : moi Prêtre, moi Précepteur des Princes, moi appliqué depuis ma jeunesse à une étude continuelle de la Doctrine, j'ai dû voir ce qui est évident. Il faut donc que j'aye tout au moins toléré l'évidence de ce systême impie : ce qui fait horreur, & qui me couvre d'une éternelle confusion. Tout notre commerce n'a donc roulé que sur cette abominable spiritualité, dont on prétend qu'elle a rempli ses Livres, & qui est l'ame de tous ses discours. En reconnoissant toutes ces choses par mon approbation, je me rens infiniment plus coupable que Me. *Guyon* même : ce qui paroîtra du premier coup d'œil au Lecteur, c'est qu'on m'a réduit, forcé de souscrire à la diffamation de mon amie, dont je n'ai pû ignorer le systême monstrueux qui est évident dans ses Ouvrages, & évident de mon propre aveu. Voilà ma sentence prononcée, & signée par moi-même à la tête du Livre de M. de *Meaux*,

où

où ce ſyſtême eſt étalé dans toutes ſes horreurs. Je ſoutiens que ce coup de plume, donné contre ma conſcience par une lâche politique, me rendroit à jamais infame, & indigne de mon Miniſtére & de ma place.

Voilà néanmoins ce que les perſonnes les plus ſages & les plus affectionnées pour moi ont ſouhaité & ont préparé de loin. C'eſt donc pour aſſurer ma réputation, qu'on veut que je ſigne que mon amie mérite évidemment d'être brûlée avec ſes Ecrits pour une ſpiritualité exécrable qui fait l'unique lien de notre amitié ! Mais encore, comment eſt-ce que je m'expliquerai là-deſſus ? Sera-ce librement, ſelon mes penſées, & dans un Livre où je pourrai parler avec une pleine étendue ? Non : j'aurai l'air d'un homme muet & confondu : on tiendra ma plume : on me fera expliquer dans l'Ouvrage d'autrui par une ſimple approbation : j'avouerai que mon amie eſt évidemment un monſtre ſur la terre, & que le venin de ſes Ecrits ne peut être ſorti que de ſon cœur. Voilà ce que mes meilleurs amis ont penſé pour mon honneur. Hé ! ſi mes plus cruels ennemis vouloient me dreſſer un piége pour me perdre, n'eſt-ce pas-là préciſément

ment ce qu'ils me devroient demander ? On ne manquera pas de dire que je dois aimer l'Eglise plus que mon amie, & plus que moi-même : comme s'il s'agissoit de l'Eglise dans une affaire où la Doctrine est en sureté, & où il ne s'agit plus que d'une femme que je veux bien laisser diffamer sans ressource, pourvû que je n'y prenne aucune part contre ma conscience. Oui, Madame, je brûlerois mon amie de mes propres mains, & je me brûlerois moi-même avec joie, plutôt que de laisser l'Eglise en péril. C'est une pauvre femme captive, accablée de douleurs & d'opprobres : personne ne la défend ni ne l'excuse, & l'on a toujours peur.

Après tout, lequel est le plus à propos, ou que je réveille dans le monde le souvenir de ma liaison passée avec elle, & que je me reconnoisse, ou le plus insensé de tous les hommes, pour n'avoir pas vû des infamies évidentes, ou exécrable pour les avoir au moins tolérées : ou bien que je garde jusqu'au bout un profond silence sur les Ecrits & sur la personne de Me. *Guyon*, comme un homme qui l'excuse intérieurement sur ce qu'elle n'a pas peut-être assez connu la va-

leur

leur théologique de ſes expreſſions, ni la rigueur avec laquelle on examineroit le langage des Myſtiques dans la ſuite des tems, ſur l'expérience de l'abus que quelques hypocrites en ont fait ? En verité, lequel eſt le plus ſage de ces deux partis ?

On ne ceſſe de dire tous les jours que les Myſtiques, même les plus approuvés, ont beaucoup exagéré. On ſoutient même que *Saint Clément*, & pluſieurs autres des principaux Péres, ont parlé en des termes qui demandent beaucoup de correctifs.

Pourquoi veut-on qu'une femme ſoit la ſeule qui n'ait pû exagérer ? Pourquoi faut-il que tout ce qu'elle a dit, tende à former un ſyſtême qui fait frémir ? Si elle a pû exagérer innocemment, ſi j'ai connu à fond l'innocence de ſes exagérations, ſi je ſçai ce qu'elle a voulu dire, mieux que ſes Livres ne l'ont expliqué; ſi j'en ſuis convaincu par des preuves auſſi déciſives que les termes qu'on reprend dans ſes Livres ſont équivoques, puis-je la diffamer contre ma conſcience, & me diffamer avec elle ?

Qu'on obſerve de près toute ma conduite : a-t-il été queſtion du fonds de la Doctri-

trine ? J'ai d'abord dit à M. de *Meaux* que je ſignerois de mon ſang les trente-quatre Propoſitions qui avoient été dreſſées, pourvû qu'il y expliquât certaines choſes. M. l'Archevêque de Paris preſſa très-fortement M. de *Meaux* ſur ces choſes, qui lui parurent juſtes & néceſſaires. M. de *Meaux* ſe rendit, & je n'héſitai pas un ſeul moment à ſigner. Maintenant qu'il s'agit de flétrir par contre-coup mon Miniſtére avec ma perſonne, en flétriſſant Me. *Guyon* avec ſes Ecrits, on trouve en moi une réſiſtance invincible. D'où vient cette différence de conduite ? Eſt-ce que j'ai été foible & timide, quand j'ai ſigné les trente-quatre Propoſitions ? On en peut juger par ma fermeté préſente. Eſt-ce que je refuſe maintenant d'approuver le Livre de M. de *Meaux* par entêtement & avec un eſprit de cabale ? On en peut juger par ma facilité à ſigner les trente-quatre Propoſitions. Si j'étois entêté, je le ſerois bien plus du fonds de la doctrine de Me. *Guyon* que de ſa perſonne. Je ne pourrois, même dans mon entêtement le plus dangereux, me ſoucier de ſa perſonne, qu'autant que je la croirois néceſſaire pour l'avancement de la doctrine : tout ceci eſt aſſez évident

dent par la conduite que j'ai tenue. On l'a condamnée, renfermée, chargée d'ignominie: je n'ai jamais dit un mot pour la justifier, ni pour l'excuser, ni pour adoucir son état. Pour le fonds de la doctrine, je n'ai cessé d'écrire & de citer les Auteurs approuvés de l'Eglise. Ceux qui ont vû notre discussion, doivent avouer que M. de *Meaux*, qui vouloit d'abord foudroyer, a été contraint d'admettre pied à pied des choses qu'il avoit cent fois rejettées comme très-mauvaises. Ce n'est donc pas de la personne de Me. *Guyon* dont j'ai été en peine, ni de ses Ecrits: c'est du fonds de la doctrine des Saints, trop inconnue à la plûpart des Docteurs Scholastiques.

Dès que la doctrine a été sauvée, sans épargner les erreurs de ceux qui sont dans l'illusion, j'ai vû tranquillement Me. *Guyon* captive & flétrie. Si je refuse maintenant d'approuver ce que M. de *Meaux* en dit, c'est que je ne veux ni achever de la déshonorer contre ma conscience, ni me déshonorer en lui imputant des blasphêmes qui retombent inévitablement sur moi.

Depuis que j'ai signé les trente-quatre Propositions, j'ai déclaré dans toutes les occa-

occasions qui se sont présentées naturellement, que je les avois signées, & que je ne croyois pas qu'il fût jamais permis d'aller au-delà de cette borne.

Ensuite j'ai montré à M. l'Archevêque de Paris une explication très-ample & très-exacte de tout le systême des voies intérieures, à la marge des trente-quatre Propositions. Ce Prélat n'y a pas remarqué la moindre erreur, ni le moindre excès. M. *Tronson*, à qui j'ai montré aussi cet Ouvrage, n'y a rien repris.

Il y a environ six mois qu'une Carmélite du Fauxbourg *S. Jacques* me demanda des éclaircissemens sur cette matiére. Aussi-tôt je lui écrivis une grande Lettre, que je fis examiner par M. de *Meaux*. Il me proposa seulement d'éviter un mot indifférent en lui-même, mais que ce Prélat remarquoit qu'on avoit quelquefois mal employé. Je l'ôtai aussi-tôt, & j'ajoûtai encore des explications pleines de préservatifs, qu'il ne demandoit pas. Le Fauxbourg *S. Jacques*, d'où est sortie la plus implacable critique des Mystiques, n'a pas eu un seul mot à dire contre ma Lettre. M. *Pirot* a dit hautement qu'elle pouvoit servir de régle assurée de la Doctrine sur ces matiéres. En effet,

ſet, j'y ai condamné toutes les erreurs qui ont allarmé quelques gens de bien dans ces derniers tems. Je ne trouve pourtant pas que ce ſoit aſſez pour diſſiper tous les vains ombrages; & je crois qu'il eſt néceſſaire que je me déclare d'une maniére encore plus autentique. J'ai fait un Ouvrage, où j'explique à fond tout le ſyſtême des voies intérieures, où je marque, d'une part, tout ce qui eſt conforme à la Foi, & fondé ſur la Tradition des Saints; & de l'autre, tout ce qui va plus loin, & qui doit être cenſuré rigoureuſement. Plus je ſuis dans la néceſſité de refuſer mon approbation au Livre de M. de *Meaux*, plus il eſt capital que je me déclare en même tems d'une façon encore plus forte & plus préciſe. L'Ouvrage eſt déja tout prêt: on ne doit pas craindre que j'y contrediſe M. l'Eveque de *Meaux*: j'aimerois mieux mourir que de donner au Public une ſcène ſi ſcandaleuſe: je ne parlerai de lui que pour le louer, & que pour me ſervir de ſes paroles. Je ſçai parfaitement ſes penſées, & je puis répondre qu'il ſera content de mon Ouvrage, quand il le verra avec le Public.

D'ailleurs, je ne prétens pas le faire imprimer ſans conſulter perſonne. Je vai

le

le confier avec le dernier ſecret à M. l'Archevêque de Paris, & à M. *Tronſon*: dès qu'ils auront achevé de le lire, je le donnerai ſuivant leurs corrections: ils ſeront les Juges de ma doctrine, & on n'imprimera que ce qu'ils auront approuvé: ainſi l'on n'en doit pas être en peine. J'aurois la même confiance pour M. de *Meaux*, ſi je n'étois dans la néceſſité de lui laiſſer ignorer mon Ouvrage, dont il voudroit apparemment empêcher l'impreſſion par rapport au ſien. J'exhorterai dans cet Ouvrage tous les Myſtiques qui ſe ſont trompés ſur la Doctrine, d'avouer leurs erreurs. J'ajoûterai que ceux qui, ſans tomber dans aucune erreur, ſe ſont mal expliqués, ſont obligés en conſcience à condamner ſans reſtriction leurs expreſſions, à ne s'en plus ſervir, & à lever toute équivoque par une explication publique de leurs vrais ſentimens. Peut-on aller plus loin pour réprimer l'erreur ?

Dieu ſçait à quel point je ſouffre de faire ſouffrir en cette occaſion la perſonne du monde pour qui j'ai le reſpect & l'attachement le plus conſtant & le plus ſincère !

LET-

LETTRE III. *

DE M. JOLLY.

à Paris, ce 28. Juin 1694.

MADAME, la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 21. de ce mois, m'a fait chercher & lire les deux Livres dont vous m'avez parlé; Ouvrages de Me. *Guyon*, lesquels je n'avois point vûs jusqu'à présent. Vous me faites l'honneur, Madame, de me demander mon avis sur ces Livres. Je ne suis point homme à m'ériger en Censeur de Livres: mais la mauvaise doctrine, répandue en ceux-là, est si manifeste, qu'il n'y a point à craindre de juger témérairement en les condamnant. Ils contiennent une fausse spiritualité, éloignée de la vraie & solide piété, & capable de jetter ceux qui les li-roient

* Cette Lettre & les trois suivantes, de même que celle de M. l'Evêque de Châlons, placée dans la suite, furent écrites à Madame de *Maintenon*, en réponse des consultations qu'elle avoit faites sur le Quiétisme qu'elle commençoit à craindre. M. de *Meaux* avoit été consulté de vive voix.

roient en beaucoup d'illuſions : c'eſt le Quiétiſme tout pur, & il y a un très-grand nombre de Propoſitions qui ont été condamnées par le Pape dans les Ecrits de *Molinos.* Ce qui eſt enſeigné dans le petit Livre du *Moyen court & facile pour l'Oraiſon*, touchant le Sacrement de Pénitence & la diſpoſition à la Communion, eſt entiérement oppoſé à la doctrine & à l'uſage de l'Egliſe. Il y a quantité de choſes abſurdes, fauſſes & erronées dans ce même Livre. *L'Explication du Cantique des Cantiques* a auſſi beaucoup de choſes obſcures, peu intelligibles, & qui peuvent laiſſer de mauvaiſes impreſſions à ceux qui les liſent. Elle contient des Propoſitions qui ne ſont pas conformes à la foi, comme ſont celles-ci; que l'on peut poſſéder la béatitude eſſentielle en cette vie, & qu'une ame arrive en la vie préſente à un état où elle ne peut plus pécher : ces deux Propoſitions ſont hérétiques. Enfin, Madame, puiſque vous m'ordonnez de vous dire mon ſentiment ſur ces deux Livres, je crois qu'on ne doit point en permettre la lecture à ceux ou à celles ſur qui l'on a quelque autorité : & ſi l'on pouvoit l'interdire à tout le monde, ce ſe-

roit encore mieux. Je ne doute point que si l'on en avoit connoissance à Rome, on ne les censurât, & qu'on n'en défendit la lecture. C'est, Madame, ce que je puis avoir l'honneur de vous dire sur ces deux Ouvrages : c'est une chose étrange que l'esprit de l'homme ! Nous avons une très-grande quantité de fort bons Livres, dans lesquels il y a beaucoup à apprendre & à s'édifier : on les laisse, & l'on a la démangeaison de lire des Livres suspects, & de la lecture desquels on ne peut recevoir que du préjudice: ce que j'ai lû dans ceux-ci a beaucoup augmenté mon aversion pour le Quiétisme, qui est la porte ouverte à l'oisiveté, à l'illusion & à l'erreur. Je suis, &c.

JOLLY, *

indigne Prêtre de la Congrégation de la Mission.

* Général de la Congrégation de la Mission de *S. Lazare*, mort le *26* Mars *1697*.

LETTRE IV.

DE MRS. TIBERGE ET BRISACIER.

à Paris, le 18. *Juillet* 1694.

IL y a dans les Livres de Me. *Guyon* plusieurs Propositions outrées, qui, prises dans le sens qu'elles offrent d'abord à l'esprit, impriment des idées contraires à la vérité; & l'expérience que nous avons du mauvais effet que font ces Livres dans la plûpat des personnes qui les lisent, nous persuade qu'ils sont très-dangereux, propres à inspirer les maximes & les sentimens condamnés depuis peu par l'Eglise dans les Ouvrages de *Molinos*, & capables de conduire à l'illusion. Ainsi nous estimons qu'il seroit fort à propos, principalement dans la conjoncture des tems où nous sommes, de les supprimer, & d'en defendre la lecture. M. *Tronson* & M. *Boucher*, Docteurs de *Sorbonne*, qui ont lû ces Livres avec attention, nous ont dit qu'ils sont de même avis que nous En foi de quoi, nous avons signé la présente dé-

claration, que nous vous envoyons, Madame.

TIBERGE. DE BRISACIER.

LETTRE V.

DE M. TRONSON. *

MADAME, je suis tout confus des marques de bonté & de confiance que vous me faites la grace de me donner, & je m'estimerois heureux d'y pouvoir répondre selon votre désir. Je ne doute pas que M. l'Evêque de Chartres ne vous ait communiqué la pensée qu'il avoit eue de faire examiner les maximes de ces Livres, afin de faire condamner ce qu'il y a de mauvais: c'est, ce me semble, la meilleure voie que l'on puisse prendre pour prévenir le mal qu'ils pourroient faire, s'ils contiennent des erreurs ou des Propositions dangereuses. En attendant, Madame, je crois que le parti que vous pouvez suivre, & qui est sûr, est de regarder ces Livres comme suspects, vous réservant

* *Louis Tronson*, Prieur de Chandieu, Supérieur du Séminaire de *St. Sulpice*, mort à Paris le 26. Février 1701. âgé de 78. ans.

vant à vous en expliquer plus poſitivement, lorſque des perſonnes habiles & de poids en auront dit leurs ſentimens. Vous me diſpenſerez, s'il vous plaît, Madame, de vous dire préſentement les miens : car, outre qu'ils ne ſeroient de nul poids, je n'ai pas même lû ces Livres avec aſſez d'application, pour faire un juſte diſcernement de ce qu'il y auroit de bon & de mauvais dans ces Ouvrages myſtiques. Ainſi je ne pourrois en porter qu'un jugement précipité : ce qui ne ſeroit pas aſſurément de votre goût. Si M. l'Evêque de Chartres ſuit ſes premieres vûes, on remédiera ſans éclat à tout le mal que l'on peut craindre. Je ſuis, &c.

TRONSON.

LETTRE VI.

DU PERE BOURDALOUE.

Paris, ce 10. Juillet.

J'AI lû, Madame, & relû avec toute l'attention dont je ſuis capable, le petit Livre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer : & puiſque vous m'ordon-

nez de vous en dire ma penſée, la voici en peu de mots. Je veux croire que la perſonne qui l'a composé, a eu une bonne intention; mais, autant que j'en puis juger, ſon zèle n'a pas été ſelon la ſcience, comme il auroit pourtant dû l'être, dans une matiére auſſi importante que celle-ci: car il m'a parû que ce Livre n'avoit rien de ſolide, ni qui fût fondé ſur les véritables principes de la Religion: au contraire, j'y ai trouvé beaucoup de propoſitions fauſſes, dangereuſes, ſujettes à de grands abus, & qui vont à détourner les ames de la voie d'Oraiſon que JESUS-CHRIST nous a enſeignée, & que l'Ecriture nous recommande expreſſément; à les en détourner, dis-je, juſqu'à leur en donner du mépris. En effet, la forme d'Oraiſon que JESUS-CHRIST nous a preſcrite, eſt de faire à Dieu pluſieurs demandes particuliéres pour obtenir de lui, ſoit comme pécheurs, ſoit comme juſtes, les différentes graces du ſalut dont nous avons beſoin: l'Oraiſon que l'Ecriture nous recommande en mille endroits, eſt de méditer la Loi de Dieu, de nous exciter à la ferveur de ſon divin Service, de nous imprimer une crainte reſpectueuſe de ſes jugemens, de nous occuper du

du ſouvenir de ſes miſéricordes, de l'adorer, de l'invoquer, de le remercier, de repaſſer devant lui les années de notre vie dans l'amertume de notre ame, d'examiner en ſa préſence nos obligations & nos devoirs, &c. Ainſi prioit *David*, l'homme ſelon le cœur de Dieu: & ainſi l'ont pratiqué les Saints de tous les ſiécles. Or, la méthode d'Oraiſon contenue dans le Livre dont il s'agit, eſt de de retrancher tout cela, non-ſeulement comme inutile, mais comme imparfait, comme oppoſé à l'unité & à la ſimplicité de Dieu, comme une propriété diſtante de la créature, & même comme quelque choſe de *nuiſible à l'ame*, eu égard à l'état ou l'on ſuppoſe qu'elle ſe met, quand il lui plaît de ſe réduire à ce ſimple Acte de Foi, par lequel elle enviſage Dieu en elle-même, ſous la plus abſtraite de toutes les idées, ſe bornant là, & ſans autre effort ni préparation, attendant que Dieu faſſe tout le reſte: méthode, encore un coup, pleine d'*illuſion*, qui roule ſur ce principe mal entendu, dont le Quiétiſte abuſe; à ſçavoir, que la perfection de l'ame dans l'Oraiſon, eſt qu'elle ſe dépouille de ſes *propres opérations* ſurnaturelles, ſaintes, méritoires, & procédantes de l'Eſprit de

Dieu, telles que font celles dont je viens de faire le dénombrement. Car, quelle perfection peut-il y avoir à fe dépouiller des plus excellens actes des vertus Chrétiennes, dans lefquels, felon JESUS-CHRIST, & felon tous les Livres Sacrés, confifte le mérite, & la fainteté de l'Oraifon même ? Cependant, c'eft à ce prétendu dépouillement, & j'ofe dire, à cette chimérique perfection, qu'aboutit toute cette Doctrine *du Moyen court*. Je fçai bien que Dieu, dans l'état, & dans le moment de l'actuelle contemplation, peut fe communiquer à l'ame d'une maniére très-forte, qui faffe ceffer en elle foudainement tous les actes particuliers, quoique bons & faints, parce qu'il tient alors les puiffances de l'ame comme liées, & fixées à un feul objet ; en forte que l'ame n'eft pas libre, & qu'elle fouffre l'impreffion de Dieu plutôt qu'elle n'agit : je fçai, dis-je, que cela arrive : car, à Dieu ne plaife, que je veuille ici combattre la grace, & le don de la contemplation infufe ! Mais que l'ame, de fon chef. prévenant cet état & ce moment de contemplation, affecte elle-même de fufpendre dans l'Oraifon les plus faintes opérations, pour s'en tenir au feul acte de Foi,

Foi, & que par ſon choix elle ſe détermine à ſortir de la voie sûre que JESUS-CHRIST lui a marquée, pour s'engager dans une nouvelle route, qui, par la raiſon même qu'elle eſt nouvelle, doit au moins lui être ſuſpecte; c'eſt ce que je ne conviendrai jamais être pour elle une perfection. On dit que l'ame n'en uſe ainſi, & ne ſe défait de ſes opérations que pour s'abandonner pleinement à Dieu, & laiſſer agir Dieu en elle: & moi, je ſoutiens qu'elle ne peut mieux ſe diſpoſer à laiſſer agir Dieu en elle, qu'en faiſant elle-même fidélement ce que JESUS-CHRIST lui a appris dans l'Oraiſon Dominicale; ou ce que *David* a pratiqué dans ſes entretiens avec Dieu. Et j'ajoûte, que ſi jamais l'ame avoit droit d'eſpérer que Dieu l'élevât à la contemplation, ce ſeroit dans le moment où avec humilité, avec fidélité, il la trouveroit ſolidement occupée du ſaint exercice de la méditation. Quoi qu'il en ſoit, ſe faire, ſelon *le Moyen court*, une méthode & une pratique de retrancher de l'Oraiſon ce que JESUS-CHRIST y a mis, & ce que les Saints ont conçu de meilleur, & de plus agréable à Dieu, les demandes, les remercimens, les offres de ſoi-même, les

 déſirs,

désirs, les résolutions, les actes de résignation & de componction, pour s'arrêter à une Foi nue, qui n'a pour objet ni aucune vérité de l'Evangile, ni aucun Mystére de JESUS-CHRIT, ni aucun attribut de Dieu, ni nulle chose quelconque, sinon précisément Dieu : proposer indifféremment cette méthode d'Oraison à toutes sortes de personnes, sans en excepter les plus imparfaites : preférer cette méthode d'Oraison à celle que JESUS-CHRIST a enseignée à ses Apôtres, & par eux à toute son Eglise : prétendre que cette méthode d'Oraison est plus nécessaire au salut, plus propre à sanctifier les ames, à acquérir les vertus, & à corriger les vices, plus proportionnée aux esprits grossiers & ignorans, plus facile pour eux à pratiquer que l'Oraison commune de méditation & d'affection : quitter pour cette méthode d'Oraison la lecture, les priéres vocales, le soin d'examiner sa conscience : substituer même cette méthode d'Oraison aux dispositions les plus essentielles du Sacrement de Pénitence, jusqu'à vouloir qu'elle puisse tenir lieu de contrition, sans qu'on ait actuellement aucune vûe de ses péchés : toutes ces choses, dis-je, me paroissent autant

tant d'erreurs dangereuſes, dont le *Moyen court* eſt rempli. Il me faudroit un volume entier pour vous les faire remarquer, ſuivant l'ordre des chapitres : j'en ai fait l'extrait, que je pourrai quelque jour vous porter à Saint-Cyr, auſſi-bien que le Sermon que je fis à Saint Euſtache ſur cette matiére. Cependant, comme j'ai découvert que ce *Moyen court* n'étoit qu'une répétition d'un autre Ouvrage, intitulé : *Pratique faite pour élever l'ame à la contemplation*, qui parut il y a environ vingt ans, & dont l'Auteur étoit un Prêtre de Marſeille, nommé *Malaval*, je vous envoye la Traduction Françoiſe de la Réſutation qui s'en fit alors par un célébre Prédicateur, nommé le Pére *Segnery*, qui vit encore, & qui a le premier combattu la Secte de *Molinos*. Mais je ne puis, en finiſſant, m'empêcher de remercier Dieu de ce qu'il vous a préſervée d'avoir du goût pour ces ſortes de Livres, & de ce que par une Providence particuliére, vous ne leur avez donné nulle approbation. Car, dans le mouvement où ſont les eſprits, quels progrès cette méthode d'Oraiſon ne feroit-elle pas parmi les dévots, ſur-tout à la Cour, ſi elle y étoit encore appuyée de

votre crédit ? Dieu m'eſt témoin que je n'abonde point en mon ſens, & que j'ai même la conſolation que ce que je connois dans le monde de gens habiles, diſtingués par leur ſçavoir, & par leur piété, en jugent comme moi. Ce qui ſeroit à ſouhaiter dans le ſiécle où nous ſommes, ce ſeroit qu'on parlât peu de ces matiéres, & que les ames mêmes qui pourroient être véritablement dans l'Oraiſon de contemplation, ne s'en expliquaſſent jamais entre elles, & encore même rarement avec leurs Péres ſpirituels.

C'eſt ce que j'ai obſervé à l'égard de certaines perſonnes qui ſe ſont adreſſées à moi pour leur conduite, & à qui j'ai donné pour premiére régle, de n'avoir ſur le chapitre de leur Oraiſon nulle communication avec d'autres dévotes, ſous quel prétexte que ce ſoit, pour éviter les abus que l'expérience m'a appris s'enſuivre de ces confidences.

Voilà, Madame, toutes mes penſées, que je vous confie, & qui ne ſeront peut-être pas bien éloignées des vôtres : cependant je ſuis avec tout le zéle que vous ſçavez, & avec tout le reſpect que je dois. . . . .

Comme j'achevois ces remarques, j'ai reçu,

reçu, Madame, le petit billet que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire : & je vous demande bien pardon de ne vous avoir pas renvoyé plutôt le Livre qu'on m'avoit apporté de votre part. Il est vrai qu'ayant eu, depuis ce tems-là, trois Sermons à faire, à peine ai-je pû trouver le tems de le lire attentivement, & à loisir : mais je ne prétens pas, Madame, me justifier par-là auprès de vous : & j'aime bien mieux vous remercier de la maniére obligeante avec laquelle vous voulez bien vous intéresser à ma santé, qui assurément vous est fort acquise.

LETTRE VII.

DU MÉME.

MADAME, j'ai reçu la Lettre qu'on m'a apportée à Fontainebleau : & puisque vous voulez qu'en y répondant, non-seulement j'entre avec vous dans le détail, mais que je décide, & que j'ordonne, selon le détail même que vous me faites, je m'en vai ordonner & décider.

J'approuve tout-à-fait l'idée que vous avez conçûe de la dévotion solide, pourvû que vous la remplissiez dans tous ses chefs,

chefs, comme elle eſt exprimée dans votre Lettre. Je ne crains pas que l'oppoſition que vous pourriez avoir à certains petits aſſujettiſſemens, vous éloigne jamais de Dieu: car c'eſt alors que vous éprouverez ce que dit *St. Paul: Là où eſt l'Eſprit du Seigneur, là eſt auſſi la liberté*: mais je voudrois que vous euſſiez cette idée de dévotion toujours preſente, que vous la reluſſiez ſouvent, que vous vous y attachaſſiez exactement. Je vous la garderai pour vous la renvoyer, ou pour vous la rendre moi-même, afin qu'elle vous ſerve de régle, & que vous puiesſiz y avoir recours dans tous les états de relâchement où il vous arriveroit de tomber.

Quand je vous ai parlé des exercices de piété, auxquels je voulois que vous euſſiez un attachement inviolable, j'ai entendu ceux dont l'ordre d'une vie Chrétienne ne permet pas qu'on ſe diſpenſe: par exemple, la Priére du matin, celle du ſoir, l'examen de la journée, tant pour la prévenir, que pour la repaſſer devant Dieu; la revue du mois, le Sacrifice de la Meſſe, la préparation à la Confeſſion; en un mot, les mêmes choſes que vous pratiquez, & dans leſquelles vous me marquez qu'il eſt rare qu'on

vous

vous dérange. Lorſqu'il ſera donc queſtion de ces devoirs, vous vous ferez un point de Religion de vous y aſſujettir: & quoique votre naturel vif & actif vous perſuadît alors, qu'une bonne œuvre ſeroit quelque choſe de meilleur, que de vous forcer à attendre, avec un eſprit diſtrait & un corps pareſſeux, que l'heure de la table ſoit paſſée, vous attendrez qu'elle s'écoule, mortifiant cependant votre eſprit & votre corps, tâchant de ſurmonter par votre ferveur l'inapplication de l'un & la pareſſe de l'autre, vous humiliant devant Dieu, & vous confondant de votre lâcheté à le prier. Et pour la bonne œuvre, à moins qu'elle ne fût abſolument preſſée & néceſſaire, vous la remettrez à un autre tems: car la maxime de St. Paul, *là où eſt l'Eſprit du Seigneur, là eſt auſſi la liberté*, n'exclut pas la ſainte violence qu'on doit ſe faire à ſoi même pour s'appliquer à vacquer à Dieu. Sans cela, il ſeroit impoſſible d'éviter que la vie d'action ne fût pleine d'imperfections, & ne ſe tournât en diſſipation, quelque bonne intention qu'on eût de ſe préſerver de ces déſordres. Hors de ces exercices, que j'appelle privilégiés, & qui tiennent, comme je l'ai dit, le premier rang dans la

vie

vie Chrétienne, pour tous les autres qui seroient de votre choix ou de votre dévotion, c'est la prudence, accompagnée de la charité, qui vous doit conduire, & qui par conséquent, dans l'usage que vous en ferez, fera cesser vos scrupules & vos inquiétudes. Ainsi, quand il vous prendra envie de vous renfermer pour méditer & pour lire, & qu'on viendra, malgré vous, ouvrir votre porte pour une affaire dont vous serez interrompue, bien loin de vous troubler, vous vous soumettrez à l'ordre de Dieu, vous vous ferez un mérite de quitter Dieu pour Dieu: & sans témoigner aucun chagrin, avec un esprit libre, s'il est possible, & un visage égal, vous expédierez l'affaire dont il s'agit, édifiant par votre douceur ceux qui ont dans ces rencontres à traiter avec vous, & vous persuadant que d'en user ainsi, vaut mieux pour vous que la méditation & la lecture que vous auriez continuée. Quand vous aurez des Lettres à écrire, & qu'elles ne seront point d'une nature à pouvoir être différées, vous abrégerez votre priére, & vous demeurerez tranquille.

Quand vous serez à St. Cyr, & qu'il vous faudra vacquer à quelque chose du Réglement, ou de l'intérêt de la Maison,

vous

vous vous abſenterez de Vêpres, & n'en aurez aucune peine : c'eſt Dieu qui le veut dans cette circonſtance, & il lui faut obéir : car le grand principe que vous devez établir, eſt que la volonté de Dieu doit être la meſure & la régle de tout ce que vous faites, & que juſques dans les plus petites choſes, ce qui vous paroit être la volonté de Dieu, ſoit ce qui vous détermine. Or, par-là vous ſerez toujours où vous devez être : qu'importe que vous agiſſiez, ou que vous priiez, pourvû que vous faſſiez actuellement ce que Dieu demande de vous.

J'entre fort dans votre ſentiment, que d'avoir paſſé la journée à faire de bonnes œuvres, c'eſt avoir prié tout le jour; & c'eſt un des ſens que les Péres de l'Egliſe donnent à ce Précepte de JESUS-CHRIST, quand il dit dans le XVIII. Chapitre de *St. Luc, qu'il faut toujours prier, ſans ceſſer de le faire.* Mais ce que vous m'ajoûtez du plaiſir que votre naturel bienfaiſant vous fait prendre à ces bonnes œuvres, m'oblige à vous donner deux avis qui me paroiſſent en ceci bien eſſentiels. L'un, qu'afin que ces bonnes œuvres vous tiennent lieu de priére, & ſoient en effet une eſpéce de priére, il ne s'agit pas de les faire

faire par l'attrait du plaisir que vous y prenez : car cela devroit plutôt vous les rendre suspectes, & vous faire craindre qu'elles ne fussent purement humaines & naturelles : mais il faut que vous les rapportiez à Dieu, en les faisant par des motifs dignes de lui, dans la vûe de le glorifier, de racheter vos péchés, de réparer les années malheureuses données au monde : car il est évident qu'agir avec ces intentions, c'est prier. L'autre, qu'il faut que vous fassiez ces bonnes œuvres avec discernement ; c'est-à-dire, que vous ne consumiez pas les talens, l'esprit, le crédit que Dieu vous a donnés, à faire de bonnes œuvres peu considérables, pendant que vous en pouvez faire de plus importantes, que vous ne faites peut être pas : c'est-à-dire, que les bonnes œuvres de votre goût & qui coûtent peu, ne vous détournent pas de celles qui seroient plus utiles, mais qui vous coûteroient aussi plus de soins & plus de peine : ce qui est peut-être la cause de la répugnance que vous y avez. Car, dans la place où Dieu vous a mise, il ne se contente pas que vous fassiez du bien, il veut que vous fassiez de grands biens : & comme *St. Chrysostome* disoit, en parlant de l'aumône, qu'il falloit

loit craindre qu'au lieu d'être récompensé pour avoir donné, on ne fût un jour puni pour avoir trop peu donné; aussi devez-vous prendre garde qu'après avoir fait quelque bien, vous ne soyez encore coupable de n'en avoir pas fait assez, ou plutôt de n'avoir pas fait celui que Dieu demandoit plus particuliérement de vous.

Je ne dis point ceci pour vous inquiéter & pour vous embarrasser, mais pour vous encourager & pour exciter votre zèle. C'est à vous à examiner devant Dieu ce que vous pouvez, & de quoi vous êtes capable, & c'est à vous à profiter des occasions que la Providence vous fera naitre pour parler & pour agir utilement. C'est dans la priére même & dans la communication avec Dieu, que vous devez vous préparer à prendre des forces pour ce genre d'action. Quoique la posture, dans laquelle on prie, ne soit pas absolument de l'essence de la priére, elle ne doit pas cependant être négligée; car le corps, aussi-bien que l'esprit, doit contribuer à honorer Dieu & à lui rendre même extérieurement le culte que nous lui devons, la Religion que nous professons, n'étant pas, dit *St. Augustin*, la Religion des Anges, mais des hommes : c'est ce que l'Ecri-

l'Ecriture nous enſeigne, & ce que l'expérience même nous fait ſentir : ſuivant ce principe, quelque foible que vous ſoyez, à moins que vous ne fuſſiez tout-à-fait malade, vous commencerez au moins votre priére à genoux, pour la continuer enſuite, s'il en eſt beſoin, dans une poſture plus commode, mais pourtant honnête & reſpectueuſe, vous ſouvenant toujours que vous êtes devant Dieu & que vous lui parlez : car pour la priére du lit, vous ne vous y réduirez que dans l'état de maladie, pendant laquelle je conviens que les aſpirations fréquentes ſont la maniére de prier, non-ſeulement la plus facile, mais la meilleure. Je ne dis pas qu'il ne ſoit bon de prier dans le lit, puiſque *David*, qui étoit un homme ſelon le cœur de Dieu, l'a ainſi conſeillé & pratiqué, comme il paroît en tant d'endroits de ſes Pſaumes : je dis que de prier ſeulement dans le lit, eſt une eſpéce de molleſſe & d'irrévérence ; que cela n'eſt excuſable que dans la maladie, & nullement dans la ſanté, quoiqu'on ſe flatte de prier alors avec plus d'attention : ce qui eſt un prétexte, ou un artifice du Démon, & de l'amour propre, qui ſe cherche juſques dans les choſes les plus ſain-

ſaintes. Quand donc il vous arrivera de *vous coucher devant la perſonne que vous me marquez*, ne vous diſpenſez point pour cela de faire à Dieu une priére courte, avant de vous mettre au lit : cette régularité l'édifiera & lui pourra être une bonne inſtruction.

Je trouve très-bon, que pour fixer votre eſprit dans l'Oraiſon, vous écriviez en la faiſant, les lumiéres & les vûes que Dieu vous donne : c'eſt un moyen très-propre, non-ſeulement à vous appliquer dans le moment au ſujet que vous méditez, mais pour en conſerver le ſouvenir & pour en pouvoir plus long-tems profiter. Vous relirez les choſes dont vous aurez été touchée. Il faut ſeulement prendre garde, que l'application que vous aurez à écrire, à force d'occuper votre eſprit, ne deſſéche votre cœur & ne l'empêche de s'unir à Dieu par des affections vives & tendres, dans leſquelles conſiſte l'eſſentiel de l'Oraiſon : car alors ce que vous appellez Oraiſon, deviendroit une penible étude : ce ne ſeroit plus prier, mais compoſer. Si vous évitez cet inconvénient, l'écriture, jointe à l'Oraiſon, à l'examen de votre conſcience & aux autres exercices ultérieurs, vous pour-

pourra être d'un grand fruit : & je connois en particulier, que votre derniére Lettre étoit pour vous une véritable Oraiſon : mais je ſuppoſe toujours que le cœur en fut occupé, auſſi-bien que l'eſprit, & même encore plus que l'eſprit : car, encore une fois, dans l'Oraiſon, l'eſprit ne doit agir que par le cœur.

Vous voulez que je vous régle le tems que vous donnerez à la priére : le voici. Lorſque vous vous porterez bien, vous vous tiendrez à celui que vous avez juſqu'à préſent obſervé vous-même ; qui va, dites-vous, à une heure : une heure pour vous, c'eſt aſſez : il s'agit de la bien employer, & que Dieu n'ait pas à vous faire le reproche que JESUS-CHRIST fit à *St. Pierre* : *Vous n'avez pû veiller une heure avec moi.* Quand vous ſerez indiſpoſée, ou languiſſante, c'eſt l'état de vos forces qui vous réglera : mais ce que vous ne pourrez faire alors d'une façon, vous le ferez de l'autre : car la ſouffrance, avec ſoumiſſion, & avec réſignation parfaite de votre volonté à celle de Dieu, ſera une priére bien plus longue, & plus continuelle que celle que vous feriez dans votre Oratoire, ou aux pieds des Autels. Quand vous ne ſerez pas maîtreſſe de votre tems,

car

car il vous doit être indifférent que vous le soyez ou non, vous en donnerez à la priére, autant que vous le pourrez ; & Dieu sera content de vous. Pourquoi donc, en ce cas-là, seriez-vous dans le trouble? Vous craignez que la peur d'être importunée ne vous fasse prier Dieu dans votre chambre, plutôt que d'aller aux Saluts qui se disent dans les Eglises: en effet, vous pouvez manquer en ceci, & dans la substance de la chose & dans les motifs: dans la chose, car il est à propos que vous alliez quelquefois à ces Saluts, quand ce ne seroit que pour donner l'exemple, en vous conformant à la dévotion publique ; je dis quelquefois, comprenant bien que très-souvent vous aurez des empêchemens légitimes & de justes raisons de n'y pas aller: dans le motif, car il ne vous est pas permis d'appréhender si fort l'importunité, laquelle vous devez regarder dans l'ordre de Dieu comme une dépendance de votre état. Cette trop grande peur d'être importunée ne peut venir que d'un fonds d'orgueil secret, ou d'amour excessif de votre repos: il est par conséquent directement opposé à l'humilité, à la charité, & à la mortification chrétienne: il faut donc la modérer, en vous oubliant

bliant un peu vous-même, & en vous abandonnant davantage à la conduite de Dieu, dont les desseins sont souvent attachés à ce qui vous importune. En combien de maniéres y avez-vous peut-être manqué, pour vous être sur cela trop écoutée? & combien la fuite de l'importunité vous a-t-elle fait perdre d'occasions heureuses de rendre à Dieu, au Prochain, à l'Etat, au Roi les services importans que vous voudriez un jour leur avoir rendus? Il faut vous faire une vertu de souffrir qu'on vous importune: aimez à être importunée pour de bons sujets, & ne craignez que l'inutilité.

Vous avez très-bien fait d'omettre, depuis deux mois, la pénitence (*un cilice apparemment*) que vous vous êtes prescrite. Comme je suppose que vous avez pris en esprit de pénitence le mal que Dieu vous a envoyé, il vous a dû être une pénitence, d'autant plus salutaire, & d'autant plus sûre, que cela n'a pas été de votre choix, mais de celui de Dieu. Cela n'empêchera pas que vous ne repreniez l'autre quand votre santé sera rétablie: mais il faut qu'elle le soit parfaitement; autrement, je n'y consens point. Le déni de vous-même & les pratiques de

la

la pénitence intérieure, voilà à quoi vous devez principalement vous attacher.

Il me ſemble que voilà à peu près les choſes ſur leſquelles vous m'avez conſulté: & vous ne vous plaindrez pas que je ne ſois entré dans le détail.

---

*LETTRE VIII.

DU MÊME.

JE conviens avec vous, Madame, qu'une dévotion, qui ne conſiſteroit que dans un certain arrangement, ſeroit quelque choſe de bien ſuperficiel, & dont vous ne devriez être nullement contente: car quoique l'arrangement ſoit bon en tout juſqu'à un certain point, & qu'il ne faille pas le négliger, il doit pourtant ſuppoſer un certain fonds plus ſtable, & ce fonds doit être en vous un amour ſolide de la pénitence, un parfait détachement de vous-même, un zèle ardent de la gloire de Dieu, une charité tendre pour le prochain, une humilité ſincére, un attachement inviolable à vos devoirs, même les plus pénibles, une entiére ſoumiſſion aux ordres de la Providence, une préparation à tout ſouffrir, & aux autres choſes que j'y pourrois

ajouter. Or, tout cela peut ſe pratiquer dans les états mêmes où votre arrangement viendroit à ceſſer : car il eſt évident, par exemple, que dans la maladie une partie de tout cela, pour peu qu'on ſoit fidéle à la grace, ſe pratique, non-ſeulement auſſi-bien, mais mieux & avec moins de mélange d'amour propre que dans la ſanté.

Servez-vous donc des lumiéres que Dieu vous donne ſur ce point, & profitant de votre expérience, faites-vous un plan de dévotion qui ſoit indépendant de tout ; c'eſt-à-dire, que vous puiſſiez vous maintenir, & dans l'infirmité, & dans la ſanté, & dans l'embarras des affaires, & dans le repos, & dans la bonne humeur, & dans le chagrin : or, il me ſemble qu'un excellent moyen pour cela, eſt de faire conſiſter votre dévotion à accomplir la volonté de Dieu ſelon l'état où Dieu vous met : car, ſelon les états différens où vous vous trouverez, il demande de vous certaines choſes, dont votre perfection actuelle dépend, & qui valent mieux pour vous que celles qui ſeroient plus de votre goût, & plus conformes à vos idées : il ne s'agit donc pour lors, qu'à vous appliquer à reconnoître cette volonté de Dieu, & à l'accomplir.

LET-

LETTRE IX. *

DU CURÉ DE MAINTENON.

Du 22. Novembre 1715.

MADAME, je n'ai pas osé mêler mes consolations à celles de tant d'illustres Prélats, qui ont essayé de calmer votre juste douleur. Je me suis contenté de prier, de pleurer, de gémir. Mais il est tems de m'acquitter de ce devoir, que l'inclination me prescrit autant que la reconnoissance.

Il n'y a, Madame, que Dieu seul qui puisse vous consoler après la perte que vous avez faite : mais aussi ce grand Dieu le peut faire ; & il le fera avec plénitude, parce qu'il est *pére pour s'attendrir, & Dieu Tout-puissant pour consoler, pére des miséricordes, & Dieu de toute consolation.*

S'il vous a éprouvé, Madame, par la plus sensible affliction, c'est qu'il l'a jugé nécessaire pour vous élever à la plus éminente perfection : c'est pour vous y préparer, qu'il vous a inspiré le dessein de vous retirer de

* Cette Lettre de consolation sur la mort de LOUIS XIV. plut fort à Madame de *Maintenon*.

l'agitation du monde, & qu'il vous a fait depuis long-tems une solitude au milieu de la Cour. *St. Jean Chrisostome* écrit à l'illustre *Olimpiade*, accablée d'une profonde tristesse : *Vous avez fait de grandes choses ; mais il vous manquoit de souffrir* : paroles qui conviennent admirablement aux miracles de votre vie, & à l'état de mollesse où vous vous trouviez malgré vous. Il lui cite *St. Paul*, qui se glorifioit dans ses souffrances. Il est très-vrai, que l'affliction ajoute un nouvel éclat à la gloire des grandes ames : il manque à leur vertu, lorsqu'elles n'ont jamais été éprouvées par l'adversité. La vertu souffrante est le spectacle le plus agréable, que les Saints voyent sur la Terre.

L'exemple de J. C. souffrant est sans doute, Madame, votre unique consolation. Vous alliez après lui, renonçant à vous-même & portant votre croix. C'est à présent qu'il faut montrer si ce renoncement étoit sincère, & si ce fardeau étoit porté avec courage & avec résignation. C'est en surmontant votre douleur, que vous vous convaincrez vous-même de la vérité de votre soumission. *St. Bernard* dit qu'il faut prendre sa croix par le milieu, & la charger sur ses épaules, parce qu'elle est trop pesante par le bout. Ainsi, Madame, il faut opposer à votre douleur tous les motifs de foi, tous les

les ſentimens d'amour, tous les actes de pénitence qui peuvent la diminuer. Quant au renoncement à nous-mêmes, & par conſéquent à tout ce qui attache le cœur, renoncement néceſſaire pour aller à la ſuite de JESUS-CHRIST, vous ſavez ce qu'il dit à ſes Apôtres peu de tems avant ſa paſſion : *Il eſt expédient pour vous que je m'en aille : tant que je ſerai avec vous, le St. Eſprit ne viendra point en vous.* Hé quoi ! Madame, y avoit-il rien de plus capable d'attirer le St. Eſprit ſur eux, que la préſence de J. C. ? C'eſt, diſent quelques Péres de l'Egliſe, qu'étant attachés à lui par un amour trop humain pour les perfections de ſon humanité, cet attachement affoibliſſoit celui qu'ils devoient avoir pour les perfections de ſa divinité. Tant il eſt vrai, Madame, que ce Dieu jaloux ne veut point de concurrent, & que dans les attachemens les plus légitimes il peut y avoir des défauts ! ce qui fait que Dieu nous en ôte l'objet, afin que notre cœur n'étant plus partagé & ſe portant tout à lui, rien ne l'empêche de ſe donner tout à nous avec le poids infini de ſon amour.

Vous avez beaucoup perdu, Madame : mais vous y gagnez un bien plus grand affermiſſement dans la vertu. Ce fut par les plus rudes épreuves que le Patriarche *Job*

parvint à une ſi éminente ſainteté. Dieu vous a été un grand appui, un grand ſuport: c'eſt qu'il veut être lui-même votre ſoutien.

Vous perdez un grand Roi & un bon ami : un plus grand Roi que lui & un ami plus tendre & plus fidèle. J. C. Tout-puiſſant Roi de gloire, avec toutes ſes graces, ſes beautés, ſes charmes, ſes divins attraits, ſe préſente à vous, & vous demande tout votre cœur. Ce grand Monarque, que Dieu vous a ravi, vous diroit ſans doute, s'il pouvoit vous faire entendre ſa voix : Madame, vous ne perdez pas au change: Hélas! vous diroit-il, je n'ai jamais répandu une ſeule goute de mon ſang pour vous.

Il penſe à vous, ce Roi que vous pleurez: il vous doit, après Dieu, le bonheur dont il jouït: il le doit à ces ſentimens de vertu & de piété que vous lui avez inſpirés par votre exemple & par vos conſeils : il vous les doit, & il le ſent vivement.

Si, après tant de ſacrifices offerts pour ſa délivrance à tous les Autels du Royaume, il lui reſtoit encore à ſouffrir, le grand St. *Chryſoſtome* dit que tous les péchés du monde, plongés dans la miſéricorde de Dieu, ne ſont que ce qu'eſt une goute de fiel mêlée avec toutes les eaux de la mer; & que peut-on penſer de cette miſéricorde, mêlée avec le précieux ſang de J. C.?

Si

Si ce Prince si pieux étoit encore dans la souffrance, une chose lui seroit un surcroit de douleur: c'est, Madame, que vous vous occupez peut-être trop fortement de lui. Vous vous en occupez jusqu'à vous abattre & à vous affliger: il craindroit que ce ne fût un affoiblissement de cette constante vertu qu'il admiroit en vous. Vous vous êtes toujours intéressée pour son salut: il s'intéresse aujourd'hui pour le vôtre: vous avez tâché de lui adoucir les amertumes de la vie: il voit avec peine que sa mort fait la tristesse de vos jours. Il consentiroit que vous l'oubliassiez, pour être uniquement, & plus parfaitement à J. C.

Je crains, Madame, de vous parler avec trop de liberté: c'en est déja une bien grande d'avoir osé vous écrire: mais pouvois-je me taire, pénétré de votre douleur, comblé de vos bienfaits, apuyé de votre protection? Je n'ai pû me dispenser de vous témoigner ma reconnoissance par les sentimens auxquels vous prenez le plus de part. J'hésitois, dans la crainte de réveiller des sentimens, peut-être un peu assoupis: mais ce qui augmente l'affliction, dans le tems qu'elle est récente, la soulage dans un autre. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il donne sa bénédiction à cette lettre, & qu'elle vous puisse donner quelque consolation.

Nous n'avons pas manqué, Madame, de célébrer dans les deux Eglises le service du Roi le plus solemnellement, & avec le plus de piété que nous avons pû, suivant les ordres que nous en avoit donnés Monseigneur l'Evêque de Chartres dans le tems prescrit : mais notre zèle n'a d'autres bornes que notre devoir ; & notre devoir est de nous affliger de la mort d'un Prince à qui nous devions tant, & du coup dont le glaive du Seigneur a frapé notre bienfaitrice. Permettez nous d'espérer, Madame, que votre retraite ne diminuera point les bontés que vous avez toûjours eues pour nous : votre cœur sera toujours le même, ainsi que le profond respect avec lequel, &c.

LETTRE X.

DE L'ABBÉ DE VASSÉ,

MADAME, M. le Cardinal de *Noailles* m'ayant communiqué le désir que vous avez, que Madame la Duchesse de *Noailles* votre niéce entrât aux Carmélites de Grenelle, je leur en fis hier la proposition : elles l'ont reçue comme une nouvelle assurance de vos bontés, & en sont pénétrées d'une vive reconnoissance : elles vous regardent, Madame, comme la Fondatrice de leur Maison, & ont

ont gravé dans leurs cœurs cette abondance de bienfaits dont elles vous ſont redevables dans toutes les rencontres. Quoiqu'elles ayent pris du côté de Rome des meſures pour que Sa Sainteté n'accordât aucune entrée chez elles, preuve bien claire de leur eſprit de retraite, elles s'offrent, Madame, de la demander au Pape pour Madame votre niéce, ſçachant bien qu'elle les édifiera, bien loin d'apporter aucun relâche à leur régularité. De ma part, vous ſçavez, Madame, combien je vous ſuis dévoué; & ſi Sa Sainteté me renvoye la choſe, vous pouvez compter que je ferai mon devoir. Je me ſuis par diſcrétion, Madame, impoſé ſilence dans le tems où l'avénement au Siége étoit incertain, me contentant de faire beaucoup prier Dieu pour le ſuccès de cette affaire, & pour vous ſoutenir dans l'inquiétude qu'elle vous a donnée. A préſent, Madame, que Notre Seigneur jette ſur nous un regard favorable, ſouffrez que je vous en marque ma joye.

LETTRE XI.

DU PERE GONNELIEU, J.

J'AI vû aujourd'hui Madame de *Gouleine*, qui m'a appris qu'on avoit parlé

à M. le Cardinal de *Janſon*, pour me faire prêcher à la Chapelle du Roi. Cela m'a ſurpris, Madame; car je ne penſois pas à une choſe comme celle-là, dont je ſuis ſi indigne, & ſi incapable: mais je penſois ſeulement à la Paroiſſe de Verſailles, pour y prêcher un Carême.

Je viens d'achever la Retraite publique que j'ai donnée aux Filles de *Sainte Aure*, qui ſont au nombre de ſix-vingt, & qu'on éléve avec un extrême ſoin, & une bénédiction de Dieu qui eſt ſurprenante: elles vivent du travail de leurs mains. Je leur faiſois deux fois le jour des Diſcours très-touchans ſur leurs devoirs, qu'elles entendoient ſans diſcontinuer leur ouvrage: & c'étoit dans l'ouvroir même où je leur parlois: & dans l'intervalle de ces Méditations, celles qui vouloient ſe confeſſer, venoient me parler au Confeſſional: je paſſois toute la journée dans ce ſaint emploi; & je vous avoue que je n'ai jamais donné de Retraite avec tant de conſolation, de voir ces ames ſi bien élevées dans la crainte & dans l'amour de Dieu.

Si cette Communauté pouvoit obtenir du Roi des Lettres-Patentes, elle pourroit recevoir des legs, & des donations, ce qui la ſoutiendroit: & je vous aſſure que c'eſt une des œuvres les plus fructueuſes

que

que vous puissiez faire, que de leur procurer cette grace.

Je pars demain pour aller faire une Mission à Montreau, où nous espérons d'y avoir sur la fin de notre Mission une brigade de Mousquetaires, au salut desquels nous nous employerons avec tout le zèle possible. Je prie Notre Seigneur qu'il vous comble de ses graces, & qu'il vous y rende fidelle.

LETTRE XII.

DE M. HUCHON *.

A Versailles, ce 12. *Avril* 1716.

JE ne puis tarder davantage, Madame, à vous rendre compte de la visite que le Prince de Géorgie a eu le plaisir de rendre à votre sainte & illustre Communauté; il auroit bien voulu avoir l'honneur de vous assurer de ses respects : mais ayant appris que cela pourroit vous incommoder, il s'est contenté du reste de la grace qu'il vous avoit fait demander. Il n'a pû s'empêcher d'admirer cette sainte Maison de la maniére du monde la plus touchante, en parlant toujours de la Maison de Dieu, où se trouvoient ses Anges qui l'y louoient

* Curé de Versailles.

louoient continuellement, & qui étoit ſi dignement repréſentée par celle de Saint-Cyr, où ſe trouvoient des perſonnes d'une ſi grande modeſtie & piété. Il a ſouvent dit encore, que tout ce qu'il remarquoit à Verſailles & aux environs, étoit la marque indubitable du plus grand Roi du Monde, & que ce qu'il voyoit dans votre Communauté, étoit un effet de la piété du plus zélé de tous les Chrétiens : ce ſont des expreſſions groſſiéres dans notre Langue, mais qui font ſentir les juſtes penſées de ce Prince très-religieux, qui nous a ici donné pluſieurs preuves de ſa Religion & de ſa dévotion : plein de modeſtie dans les Egliſes, priant ſouvent Dieu dans ſa chambre, obſervant exactement l'abſtinence des Mercredis ; en un mot, marquant en toute occaſion une modeſtie extraordinaire & un zéle très-grand pour la propagation de la Foi. Ce Prince eſt parti ce matin, après nous avoir dit toujours, en ſa maniére honnête & ouverte, que ſi Dieu a mis ſix jours pour créer tout le Monde, il ſemble qu'il en a employé un tout entier à la compoſition de la France.

Madame la Chanceliére vient de mourir : elle nous a donné toutes les marques poſſibles de ſa piété, de ſa patience, & de ſa confiance au Seigneur. Voyez, Madame,

quel-

quelle Supérieure vous voulez que nous donnions à notre Charité.

LETTRE XIII.

DE M. MORAND *.

A Marly, ce 14. *Mai* 1716.

MADAME, vous aimez tant le bien public, que j'ai cru devoir vous écrire deux biens, qu'il est facile de faire en ce pays-ci.

On me dit qu'il y a dans le Bourbonnois dix-sept cent Domaines ou Métairies abandonnées, parce que les Receveurs des Tailles ont fait vendre les bestiaux de ces Domaines pour la Taille : ainsi les maisons de ces Domaines tombent, les terres sont en friche, manque de bestiaux : elles ne sont ni labourées, ni fumées, ni ensemencées : elles n'engraissent plus d'animaux, ce qui faisoit l'abondance du pays: ainsi la viande, qui valoit ici, il y a quelques années, trois sols six deniers la livre, est à présent aussi chère qu'à Paris : & le Roi ne peut rien retirer de ces lieux abandonnés.

On trouve un remède très-facile à ce mal. On trouve aisément, à cause du décri des monnoyes, de l'argent à emprunter ; mais les

* Prieur-Curé de Marly.

les prêteurs veulent une aſſurance & une hypothéque : il eſt aiſé de leur en donner une, ſi le Roi, par un Arrêt du Conſeil, défend aux Receveurs des Tailles de faire vendre leſdits beſtiaux achetés pour repeupler & rétablir leſdites terres, & cela, pendant l'eſpace de cinq années.

L'abondance, par ce moyen, reviendra, & le Roi y trouvera ſon profit : les terres, produiſant & rapportant, mettront les Maîtres en état de payer les droits.

Le ſecond bien, facile à faire, eſt à l'égard de l'Hôpital, où les Sœurs reçoivent des malades de toute la France, & ſur-tout beaucoup de ſoldats : il ſe fait en cet Hôpital des guériſons par les eaux & par le ſoin des Sœurs, qui tiennent du miracle : elles n'ont que quatre cent livres de rente pour nourrir trois Sœurs & le nombre de malades qu'elles ſoignent toutes les ſaiſons : le pain & la viande ſont ici très-chers, les charités refroidies ; en ſorte que la Sœur *Antoinette*, Supérieure, qui y eſt depuis plus de trente années, quoique très-entendue, ne ſçait plus que faire & que devenir.

Me. *Fagon*, zélée pour cet Hôpital, obtint, il y a pluſieurs années, de M. le Cardinal de *Janſon*, Grand Aumônier, cinq cent livres par année, ſur les grandes aumones

mones du Roi. L'Hôpital de Bourbon est pour cette somme sur le Regiltre de M. le Grand Aumônier : mais depuis 1706, ledit Hôpital n'a rien reçu de ladite aumône. A présent que la paix est faite, il est aisé de payer une somme si modique, qui cependant rétablira toutes les bonnes œuvres qui se font en ce lieu. Un mot de vous, Madame, à M. *Desmarets* feroit la chose sur le champ : & les Sœurs de Versailles, ou la Supérieure des Sœurs de Paris, pourroient recevoir cette somme, & la faire tenir aux Sœurs de Bourbon.

Vous direz peut-être de quoi je me mêle, que ce n'est pas ici ma Paroisse : il est vrai, mais la charité est de tout pays : mon intention est bonne, & pourquoi ne pas procurer tout le bien qu'on peut ? Souvent faute de parler, le bien ne se fait pas. J'abandonne tout cela, Madame, à votre prudence & à votre charité. J'espére que les eaux me mettront en état de travailler avec zèle au salut des ames que Dieu m'a confiées. Je ne cesse de demander à Dieu, Madame, qu'il sanctifie & conserve le Roi, & que les peines sensibles, que Dieu de tems en tems lui envoye, lui soient comptées pour l'éternité. Je demande aussi, Madame, que Dieu vous fasse croître de plus en plus dans son amour, & vous conserve pour le

bien du Royaume, pour la consolation du Roi, & pour la sanctification toujours croissante des Dames de Saint-Cyr.

Permettez moi de vous envoyer le détail d'une mort très-édifiante : on peut vous présenter ces objets, à vous qui êtes détachée de la vie : & ce récit peut être utile à vos enfans. Vous élevez, loin des dangers du siécle, une jeunesse innocente : qui peut dire combien vous prévenez de chûtes que la pauvreté & la séduction produiroient ? Qui peut assez estimer le contre-poison dont vous les nourrissez, & qui les soutiendra au milieu des tempêtes que le démon excite ? Combien de vertus naissantes ont le tems de se fortifier par l'art avec lequel on les cultive ? Heureux jardin, où la voix du serpent n'est point entendue, & où la voix de Dieu est la seule qui soit suivie ! Puissiez-vous, Madame, jouïr encore long-tems de la vûe de cet azile de l'innocence, y voir fortifier ces aiglons qui vous porteront un jour sur leurs aîles dans le Ciel.

Fin du Tome Troisiéme.

